

RAPPORT SPÉCIAL

MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES EN MAURITANIE, AXÉE PLUS PARTICULIÈREMENT SUR LES PERTES DUES AUX CRIQUETS PÈLERINS

21 décembre 2004

Faits saillants

- Des infestations dévastatrices de criquets pèlerins dans les principales zones agricoles de la Mauritanie ont été constatées dès l'arrivée des pluies pour les semis, en juin et juillet, et ont persisté pendant toute la campagne principale.
- Les cultures de mil et de légumineuses (niébé et arachides) ont subi de graves dégâts. Celles de sorgho et de riz ont été moins gravement touchées.
- La pluviosité a été insuffisante pour la bonne croissance des cultures et le bon développement des pâturages en de nombreux endroits ce qui, conjugué aux dégâts causés par les criquets pèlerins, a aggravé les pertes de cultures. Le niveau d'eau des réservoirs et dans la vallée du fleuve Sénégal étant nettement inférieur à la normale, on peut s'attendre à un impact négatif sur la production, par ailleurs à risque de sésamie.
- La production céréalière de cette année est estimée à 101 200 tonnes, soit une baisse d'environ 44 pour cent par rapport au volume de l'an dernier et 36 pour cent de moins que la moyenne des cinq dernières années.
- Les disponibilités internes ne couvrent que 21 pour cent des besoins céréaliers du pays évalués à 478 000 tonnes pour la campagne commerciale 2004/05. Avec les prévisions d'importation totales (commerciales et aide alimentaire annoncée) estimées à environ 312 700 tonnes, le déficit céréalier non couvert est de l'ordre de 64 300 tonnes.
- Les marchés se caractérisent par la rareté des céréales sèches à cause de l'épuisement de la production de la campagne dernière et de la forte diminution des approvisionnements en provenance du Mali. Les prix des denrées alimentaires sont en hausse sur tous les marchés et la probabilité que cette hausse continue dans les mois à venir est élevée.
- L'accès à la nourriture est déjà difficile pour beaucoup de ménages tant ruraux qu'urbains qui sont directement ou indirectement affectés par la crise. Cette situation pourrait s'aggraver dès début 2005 si des mesures appropriées ne sont pas prises au plus vite pour assister les populations les plus affectées. Le pays s'achemine effectivement vers une crise alimentaire probablement plus grave que celle de 2002/03.
- Les groupes socio-économiques en situation de difficulté alimentaire extrême se trouvent surtout dans le Nord, l'Aftout, l'Affolé, le sud Assaba et le sud des deux Hodh. Il s'agit essentiellement des agriculteurs sédentaires dépendant de l'agriculture pluviale, des petits éleveurs et des ménages vivant du maraîchage et la culture des dattes.
- La fourniture d'urgence des intrants agricoles est recommandée pour permettre aux agriculteurs affectés d'entamer dès avril 2005 la nouvelle campagne agricole dans de bonnes conditions. Dans l'immédiat, la distribution des semences (notamment les semences de produits horticoles) pour les cultures de contre saison peuvent contribuer à améliorer la sécurité alimentaire des ménages concernés.
- Les disponibilités en pâturages sont également très limitées du fait de la sécheresse et des dégâts dus au criquet pèlerin. Elles ne couvriront que trois ou quatre mois de consommation pour le cheptel qui est déjà partie en transhumance. La nécessité de l'aménagement rapide des couloirs de transhumance adaptés, la production du fourrage dans les périmètres irrigués ainsi que la fourniture d'aliments de bétail s'imposent.



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE, ROME



PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL, ROME

1. VUE D'ENSEMBLE

La Mauritanie est l'un des principaux pays du Sahel dont on savait au début 2004 qu'il était exposé à des pertes de production agricole du fait d'un accroissement potentiellement très important de la population de criquets pèlerins. Il est apparu en août qu'un grand nombre d'essaims et de bandes larvaires dévoraient la végétation dans la plupart des zones de cultures et de pâturages du pays. Par conséquent, la FAO s'est associée au PAM et au CILSS pour aider à établir la prévision annuelle de la production agricole avant la récolte et à évaluer l'impact de l'infestation acridienne sur les cultures, l'élevage et la vulnérabilité des ménages. Un représentant de FEWSNET s'est joint à l'équipe et a participé activement à la visite sur le terrain puis à la phase d'analyse des données.

La mission, qui était accompagnée de deux observateurs (un de l'UE et un de l'USAID), a bénéficié de la coopération et de la participation du Commissariat à la sécurité alimentaire et du Ministère du développement rural et de l'environnement (MDRE), lesquels ont fourni les données disponibles et organisé les visites sur le terrain. Toutefois, les résultats de l'enquête agricole utilisée chaque année pour déterminer la superficie ensemencée et le type de cultures ainsi que pour estimer la production agricole n'étaient pas encore disponibles, car l'enquête était sur le point d'être effectuée. L'équipe a donc travaillé avec les statisticiens du MDRE en s'appuyant sur des observations sur le terrain et sur les données historiques pour estimer la superficie ensemencée en 2004/05 et pour tenter de prévoir la production agricole et les pertes dues aux criquets pèlerins. Quatre équipes se sont rendues sur le terrain et ont eu des entretiens avec des ménages ruraux, des fonctionnaires au niveau local, des techniciens impliqués dans des opérations dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et des ONG. Ces quatre équipes ont couvert le nord, le sud-ouest, le sud-est et le centre-sud du pays.

Les principales conclusions de la mission sont:

Des infestations dévastatrices de criquets pèlerins dans les principales zones agricoles de la Mauritanie ont été constatées dès l'arrivée des pluies pour les semis, en juin et juillet. La nature et l'étendue des dégâts aux cultures varient selon le type de cultures, la densité et la durée de l'infestation d'acridiens dans les champs et le stade de développement des cultures au moment de l'infestation. Les cultures de mil et de légumineuses (niébé et arachides) ont été presque entièrement détruites. Celles de sorgho et de riz ont été moins gravement touchées.

La pluviosité a été insuffisante pour la bonne croissance des cultures et le bon développement des pâturages en de nombreux endroits ce qui, conjugué aux dégâts causés par les criquets pèlerins, a entraîné davantage de pertes de cultures. Le niveau d'eau dans les réservoirs et dans la vallée du fleuve Sénégal était nettement inférieur à la normale, ce qui aura probablement un impact négatif sur la production.

La production céréalière de cette année est estimée à 101 200 tonnes, soit une baisse d'environ 44 pour cent par rapport au volume de l'an dernier et 36 pour cent de moins que la moyenne des cinq dernières années.

Pour la campagne commerciale 2004/05, les disponibilités internes de céréales sont estimées à 101 200 tonnes contre une utilisation de 478 200 tonnes soit un besoin d'importation totale de 377 000 tonnes. Les prévisions d'importation commerciales sont de 281 600 tonnes et l'aide alimentaire annoncée s'élève à 31 100 tonnes. Le déficit céréalier non couvert est de 64 300 tonnes.

Actuellement, les marchés sont bien approvisionnés en denrées importées (riz et blé) mais l'offre de céréales sèches et de niébé est très faible à cause de l'épuisement de la production nationale et de la forte diminution des approvisionnements en provenance du Mali du fait de la combinaison de la sécheresse et de l'invasion acridienne qui affecte aussi la zone frontalière de ce pays.

Les prix des denrées alimentaires sont en hausse partout dans le pays et la probabilité que cette hausse continue dans les mois à venir est élevée. Pour beaucoup de ménages ruraux l'accès à la nourriture est déjà difficile. Le risque de voir le pays retomber dans une crise alimentaire comme celle de 2002/03 est actuellement grand.

2. ECONOMIE ET AGRICULTURE¹

2.1 Population

Selon les résultats du dernier recensement général de la population de décembre 2000, la population résidente de la Mauritanie s'élevait à 2,55 millions personnes en fin décembre 2000 avec un taux de croissance annuel de 2,6 pour cent. Elle est composée de 51,3 pour cent de femmes et 48,7 pour cent d'hommes. Malgré une urbanisation rapide, la majorité de la population (plus de 75 pour cent) vit encore en milieu rural d'activité agropastorales et dans des conditions très précaires.

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) classe la Mauritanie à la 154^{ème} place sur 175 pays évalués dans son rapport 2003 sur le Développement humain durable. La pauvreté touche près de 46,3 pour cent² de la population dont 79,5 pour cent vivent en milieu rural. Les indicateurs de développement social sont dans l'ensemble bas.

En matière d'éducation, le taux brut de scolarisation au primaire est passé de 48 pour cent en 1985 à 83 pour cent en 2000 et depuis 2001, l'école est obligatoire pour tous les enfants. Cependant la Banque Mondiale estime que 48 pour cent seulement des enfants inscrits achèvent leurs études primaires et 18 pour cent seulement continuent au secondaire. En 2002, l'analphabétisme touchait près de 49 pour cent des hommes et 69 pour cent des femmes.

Les indicateurs en matière de santé et d'hygiène affichent également des niveaux inquiétants. L'espérance de vie était de 51 ans en 2002 et 183 enfants sur 1 000 meurent avant l'âge de cinq ans. Le taux de mortalité infantile estimé en 2001 est élevé (120 pour 1 000 naissances en état de vie). Par ailleurs 33 pour cent seulement de la population a accès à des infrastructures adéquates en matière d'hygiène. Les statistiques officielles donnent un taux de séroprévalence au VIH/Sida de 1 pour cent seulement de la population mais selon plusieurs observateurs, ce taux serait en réalité plus élevé.

2.2 Situation économique

La situation économique du pays est marquée depuis le début des années 1990, par une croissance régulière contrairement à la période précédente où elle a connu plusieurs années de récessions. Le produit intérieur brut a augmenté en moyenne de plus de 4 pour cent l'an entre 1993 et 2001. Cette croissance a été en général supérieure à celle de la population entraînant une légère amélioration du revenu par habitant. Mais en 2002 elle a été moins importante (3,3 pour cent) suite à une baisse de près de 19 pour cent de la production agricole du fait de la sécheresse. En 2003, la croissance a été plus forte (5,4 pour cent) mais la Banque Mondiale prévoit qu'elle sera plus faible en 2004 (environ 3,3 pour cent) du fait de la réduction des productions agricoles par les invasions acridiennes et de la contraction de la demande du minerai de fer sur le marché mondial.

L'Ouguiya, la monnaie nationale subit depuis 2002 une dépréciation qui exerce une pression inflationniste sur les prix. Cette pression s'est accentuée à partir de la fin 2002 avec la hausse des prix des denrées alimentaire suite aux mauvaises récoltes de la campagne agricole. Le taux d'inflation a été de 3,8 pour cent et a atteint 5,1 pour cent en 2003. Les estimation pour 2004 ne sont pas disponible mais, il est fort probable que le niveau d'inflation constaté en 2003 se maintienne ou augmente en fin 2004 et qu'il soit plus important en 2005 suite à la baisse substantielle des récoltes cette année du fait des invasions de criquets pèlerins.

Sur le plan budgétaire, les profondes réformes entreprises notamment à partir de 1993 au niveau de la fiscalité, de la maîtrise des dépenses publiques et de la libéralisation de l'économie ont permis de passer d'un déficit budgétaire chronique de plus de 10 pour cent du PIB à un excédent budgétaire à partir de 1996. Il était respectivement de 2,1 et 2,3 pour cent du PIB en 1998 et 1999. Mais en 2000 et 2001 il a encore accusé des déficits (2,4 pour cent et 5,5 pour cent respectivement) suites à des avances de fonds consenties à la Mauritel (la société parapublique de télécommunication) en 2000 et au retard de versement par l'Union Européenne des droits de pêche. En revanche, la situation financière de l'état s'est nettement améliorée en 2002 avec un excédent budgétaire de 6,2 pour cent du PIB.

¹ Les informations ont été tirées de « The Economist Intelligence Unit, Country Report 2004 and Country Profile 2004, August 2004».

² Source: Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Insertion: «Profil de la Pauvreté en Mauritanie; avril 2002».

Au niveau des échanges commerciaux, les principales exportations sont le minerai de fer et les produits de la pêche. En 2002 les exportations du minerai de fer représentaient 55,6 pour cent des exportations totales et les produits de pêche 43,4 pour cent. Cette situation de totale dépendance rend l'économie extrêmement vulnérable face aux chocs externes notamment la volatilité des prix sur le marché mondial. Aussi, malgré les efforts fournis pour maîtriser les importations, la balance commerciale du pays qui était excédentaire auparavant est déficitaire depuis 2000.

La monnaie de la Mauritanie est l'Ouguiya (UM). Jusqu'en 1995, son taux de change était fixé par le gouvernement mais depuis il est flottant. Depuis 1999 il est rentré dans une phase de dépréciation progressive. Le taux de change moyen est passé de 209,51 UM pour 1 dollars EU en 1999 à 255,63 UM pour \$EU 1 en 2001 et à 263,03 UM pour un dollar en 2003.

Les réserves en devise du pays (droits de tirage exclus) se sont accrues ces dernières années. Elles sont passées progressivement de \$EU 224,3 millions en 1999 à \$EU 284 millions en 2001 puis à \$EU 396 millions en 2002. Elles étaient de \$EU 415,2 millions en 2003. Cette progression indique une amélioration de la capacité d'importation du pays qui reste néanmoins limitée.

2.3 Secteur agricole

Les conditions agro-climatiques en Mauritanie ne sont pas favorables à la production agricole. De plus, moins de 1 pour cent des sols sont arables. La production agricole, largement tributaire des aléas climatiques, contribue pour moins de 6 pour cent au PIB et couvre rarement 30 pour cent des besoins alimentaires du pays alors qu'elle occupe près de la moitié de la population.

L'élevage est la plus importante activité du secteur primaire. Il contribue pour 70 pour cent au produit intérieur brut du secteur et pour près de 14,6 pour cent à celui du pays. En 2003, les effectifs du cheptel selon les données de la FAO comprenaient 14,2 millions de petits ruminants (ovins et caprins), 1,5 millions de bovins et 1,29 millions de chameaux.

La pêche a connu une très grande expansion au début des années 1980 conduisant à une surexploitation des ressources halieutiques et par conséquent à une baisse des captures ces dernières années. Cependant, elle constitue avec le minerai de fer les principales sources d'exportation du pays et emploie environ 27 000 personnes. Elle contribue pour près de 54 pour cent aux recettes totales d'exportation du pays et pour 27 pour cent au budget national. Entre 1999 et 2002, les captures ont fluctué entre 504 800 tonnes et 672 600 tonnes.

3. PRODUCTION ALIMENTAIRE EN 2004

3.1 Généralités

Du fait du caractère incomplet des données sur la production agricole et les pertes de récolte qui étaient disponibles en Mauritanie à l'époque de la mission, le présent rapport associe une analyse des données historiques ajustées - par système de production - et les renseignements concernant les pertes de récolte rassemblés dans les différentes régions par les équipes de la mission FAO/PAM/CILSS et par une mission du Ministère du développement rural et de l'environnement menée début octobre.

Systèmes de production

La production céréalière de la Mauritanie se caractérise par d'importantes fluctuations d'une année à l'autre. Ces quinze dernières années, la production s'est établie entre 99 827 tonnes en 1990/91 et 201 334 tonnes en 1994/95, des fluctuations analogues étant constatées ces cinq dernières années. Cette situation est liée à la fluctuation importante de la pluviosité, qui se répercute sur 3 des 4 grands systèmes de production, notamment le diéri (cultures pluviales), le bas-fond et la décrue contrôlée et le walo (décrue simple).

Le diéri dépend de la pluviosité et de la capacité de rétention d'eau des sols; il concerne essentiellement les cultures de sorgho (précoce et tardif), de mil, de légumineuses et de pastèques. Il est pratiqué dans la plupart des régions (wilayas), à l'exception du nord, où il est remplacé par les cultures de *grara* (les *graras* sont des zones arrosées par des oueds). Les semis et les repiquages sont effectués pendant les premières pluies en juin et en juillet et la moisson a lieu en octobre - pour les cultures à maturation précoce - ou en décembre - pour le sorgho à maturation tardive.

Les systèmes de production en bas-fond et en décrue contrôlée sont utilisés sur des sols plus lourds qui sont soit arrosés par des voies d'eau naturelles ou par de l'eau prélevée dans des bassins artificiels ou d'autres petites structures. Les principales cultures sont le sorgho, le maïs et les légumes; la production obtenue par ces systèmes varie en fonction de la pluviosité, de l'entretien de l'infrastructure et de l'importance des pertes dues aux infestations de foreurs qui dévastent toujours plus les cultures de maïs et de sorgho.

Le walo est pratiqué dans la plaine alluviale du fleuve Sénégal, de ses affluents ou des lacs saisonniers. Après la décrue, on procède à la culture du sorgho et du maïs. Outre la pluviosité, le contrôle de la crue par la gestion des barrages - plus particulièrement celui de Manatali sur le fleuve Sénégal au Mali - a des effets importants et très variables sur le succès de ce système de production. Ces dernières années, on a eu tendance à délaisser de plus en plus le walo, car le barrage de Manatali est destiné essentiellement à la production hydroélectrique, ce qui nuit à ce système de culture. Les pertes de cultures dues aux infestations de foreurs ont également découragé la pratique de la production céréalière, même lorsque les disponibilités d'eau sont suffisantes.

Le principal système de production, l'irrigation à grande échelle, dépend dans une bien moindre mesure de la pluviosité, d'où sa plus grande fiabilité. Il est pratiqué essentiellement dans la vallée au long du fleuve Sénégal, et dans une moindre mesure près des réservoirs établis à proximité de barrages construits récemment. Le riz est la principale culture de la campagne principale, tandis que les légumes, le maïs et le sorgho sont des cultures de contre-saison. Les fluctuations de la production dans ce secteur sont dues à des problèmes techniques liés à l'irrigation ainsi qu'à l'endettement des producteurs.

Dégâts causés par les acridiens

Des infestations dévastatrices de criquets pèlerins dans les principales zones agricoles de la Mauritanie ont été constatées dès l'arrivée des pluies pour les semis, en juin et juillet. Les premiers essaims ont déposé leurs oeufs dans les parcours et les terres agricoles, d'où la formation de bandes larvaires importantes qui ont dévoré les cultures et les pâturages tout au long des 4 à 5 semaines des stades juvéniles de leur cycle de vie. À l'âge adulte, ils se sont envolés et ont continué de faire des ravages à mesure de leur progression dans l'ensemble des principales zones de culture du pays. Dans la plupart du pays, à l'exception des deux Hodh, les essaims ont continué d'infester à plusieurs reprises les champs et les pâturages, au moins jusqu'en novembre. Cette situation tranche avec celle constatée dans d'autres pays du Sahel, où les dégâts provoqués par les bandes larvaires initiales ont été suivis par une ou deux invasions de courte durée (de un à quelques jours).

La nature et l'étendue des dégâts aux cultures ont varié selon le type de culture, la densité et la durée de l'infestation dans les champs et le stade de développement des cultures au moment de l'infestation. Étant donné le moment où elle est survenue et ses caractéristiques, l'invasion d'acridiens a tout d'abord endommagé les cultures de dattes dans le nord du pays, où certaines oasis ont signalé 60 pour cent de pertes. Il ressort de nombreux entretiens exhaustifs avec les agriculteurs que toutes les cultures au début du stade de végétation, mais surtout les légumineuses et le mil, ont subi de graves dommages. Les cultures de sorgho semblent avoir mieux résisté à l'infestation, leur développement étant assez avancé. Malheureusement, toutes les cultures céréalières sont endommagées par les criquets pèlerins si l'infestation a eu lieu au début du stade de remplissage des grains. Cela est valable aussi pour le riz irrigué, dont beaucoup pensaient qu'il était à l'abri des infestations si les plants étaient inondés. D'après les constatations de l'équipe, le riz a aussi été touché au stade végétatif dans les cas où il n'avait pas été immédiatement submergé après repiquage et des plants se sont parfois desséchés faute de maîtrise adéquate de l'inondation. L'équipe a aussi constaté des pertes de culture lorsque des essaims se sont abattus sur des cultures de riz parvenues à maturité, environ 10 pour cent des grains mûrs étant tombés à terre.

Dégâts dus à la sécheresse et dégâts dus aux acridiens

L'une des difficultés rencontrées par la mission a été de faire la distinction entre les dégâts dus aux acridiens et ceux dus à la sécheresse. Cela est extrêmement difficile à établir au niveau régional ou national lorsque les statistiques sont ponctuelles ou non existantes. Toutefois, dans les zones qui ont subi des dégâts dus à ces deux phénomènes et ont été inspectées par l'équipe ou contrôlées par des spécialistes de l'agriculture, il est possible de faire cette distinction. Lorsque les acridiens ont dévoré les jeunes plants puis ravagé les cultures de nouveau semées, il est clair que les pertes leur sont essentiellement imputables. Même si la sécheresse a régné dans la zone et a empêché de procéder avec succès à de nouveaux semis ou a desséché les cultures, il est clair que les pertes sont dues aux acridiens qui sévissent à l'état endémique. C'est uniquement dans les cas où

les dégâts causés par les criquets pèlerins étaient partiels à l'origine qu'il est difficile de discerner les pertes respectives imputables à chaque facteur. Dans les cas où les cultures n'ont pu être semées à cause de la sécheresse, il n'y a pas d'ambiguïté quant à la cause des pertes de récolte.

Dans les zones septentrionales, il est clair que la sécheresse a constitué le problème à l'origine et tant les cultures des graras que les herbages ont été touchés. Dans ces zones sujettes à la sécheresse, les oasis et les périmètres irrigués constituent un élément essentiel des systèmes agricoles: la luzerne et les variétés de sorgho à maturation précoce servent à l'alimentation animale. Ces cultures ont été les premières à être dévorées par les acridiens, qui se sont ensuite attaqués aux buissons que broutent les chèvres et les chameaux puis aux palmiers.

3.2 Pluviosité en 2004

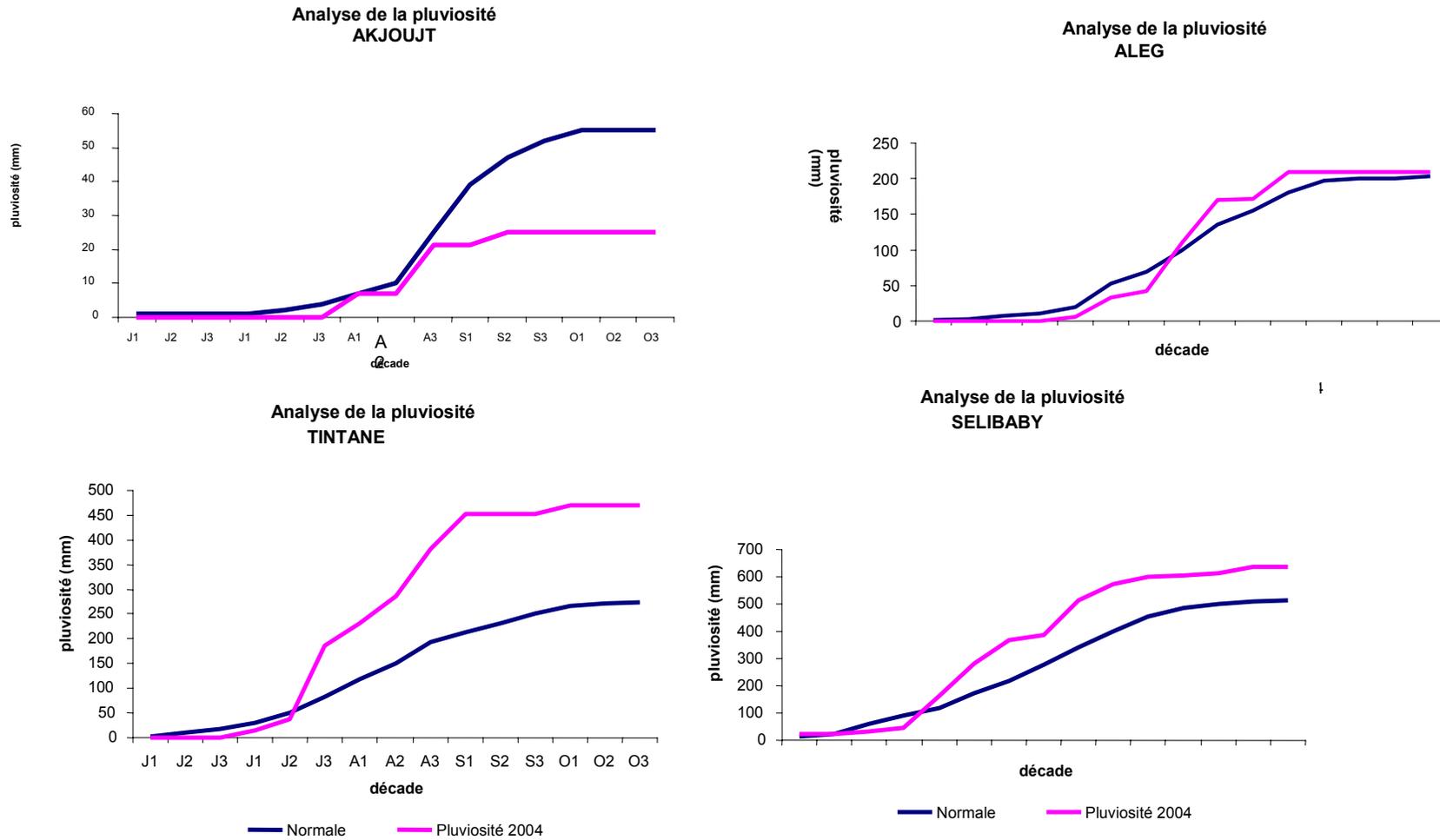
La pluviosité en Mauritanie est normalement très variable, tant selon les mois que selon les régions, et l'année 2004 n'a pas été une exception. Les précipitations cumulées ont été insuffisantes pour la bonne croissance des cultures et le bon développement des pâturages cette année. Le niveau des fleuves et des réservoirs pour les cultures de décrue simple et les cultures irriguées est tout aussi important pour l'agriculture mauritanienne que la pluviosité l'est pour les cultures pluviales. Le niveau d'eau des réservoirs et dans la vallée du fleuve Sénégal était nettement inférieur à la normale, ce qui aura probablement un impact négatif sur la production. Bien qu'il soit difficile d'établir une distinction entre les dégâts causés par les acridiens et ceux causés par la sécheresse, il est clair que les cultures et les pâturages ont eu beaucoup moins de chances de se remettre des infestations de criquets pèlerins dans les zones touchées par la sécheresse.

La figure 1 indique les chiffres des précipitations cumulées recueillies dans des stations au sol représentatives situées au nord, au sud-ouest, au sud-est et au centre-sud du pays. Au nord, la pluviosité a été proche de la normale en juillet et en août, mais il n'a pratiquement pas plu en septembre et octobre. Cela a eu de graves répercussions sur les pâturages au nord du pays, sur les cultures de légumes et sur la production céréalière de décrue simple.

S'agissant du nord-ouest de la Mauritanie, les généralisations ne sont pas possibles. La pluviosité est normale ou proche de la normale à Aleg, inférieure à la normale à Boutilimit, R'Kiz et M'Bout et supérieure à la normale à Mederdra, Kaedi et M'Bagne. Les cultures pluviales ont souffert dans plusieurs zones à déficit hydrique, et les pertes de pâturages dans la région importante de Boutilimit ont été massives, avec des conséquences immédiates pour les éleveurs locaux.

De même, la pluviosité a été très variable dans le sud-ouest. À Tintane, les pluies tombées en juillet et en août ont été largement supérieures à la normale, mais plus à l'est dans les deux Hohd, juste au nord de la frontière avec le Mali, certaines zones ont enregistré des précipitations insuffisantes ou normales. Dans ces zones agricoles essentiellement pluviales, la sécheresse, surtout si elle est associée aux infestations d'acridiens, a de graves répercussions sur la production de céréales et de légumineuses. Les pertes de pâturages ont été modestes dans cette importante zone d'élevage, ce qui a limité la transhumance précoce vers le Mali.

Figure 1. Mauritanie: Répartition de la pluviosité dans des sites au nord—Akjoujt, au sud-ouest—Aleg, au sud-est—Tintane et au centre-sud—Selibaby, juin - octobre 2004, par rapport à la normale



À l'exception de Moudjeria, la pluviosité dans l'ensemble du centre-sud du pays a été normale ou supérieure à la normale. Les zones de production agricole importantes situées dans les parties méridionales de cette zone, notamment à Selibaby et Kiffa, ont bénéficié de précipitations supérieures à la normale en juillet et août.

Par rapport à la normale et plus particulièrement à l'année dernière, le niveau d'eau dans la plupart des grandes zones de captage est généralement bas et a commencé de monter plus tard que d'habitude. Les réservoirs sont remplis de 50 à 75 pour cent à Hodh El Gharbi, à 70 pour cent environ à Gorgol et les niveaux sont si bas qu'ils retarderont, voire empêcheront entièrement la production agricole, dans la plupart de la région de Trarza et au nord du pays. Ces bas niveaux, conjugués à l'incertitude quant à l'inondation du bassin du fleuve Sénégal, auront de graves répercussions sur les cultures de sorgho, de légumes et de maïs dans les systèmes de bas-fond et de décrue simple dans l'ensemble du pays.

3.3 Superficies ensemencées

En l'absence de données sur l'enquête agricole de 2004/05, l'équipe de la mission a estimé les emblavures en consultation avec des statisticiens du Ministère de l'agriculture. Les hypothèses ci-après ont été retenues s'agissant des différents systèmes de production:

Il a été estimé que la campagne agricole 1999/00 avait connu un régime pluviométrique similaire à celui enregistré en 2004 et elle a donc servi d'année de référence pour le calcul des superficies ensemencées du *diéri* et des systèmes de production en bas-fond et en décrue contrôlée. Ainsi, les chiffres de la production pour 1999/00 ont servi de base aux estimations des superficies ensemencées pour l'année en cours.

Pour ce qui est du *walo*, dont les cultures ont donné de mauvais résultats cette année en raison du bas niveau du fleuve Sénégal, les superficies ensemencées ont été estimées analogues à celles de la campagne agricole 2002/03.

S'agissant des cultures irriguées, les estimations ont été faites sur la base de données partielles fournies par la SONADER et des tendances enregistrées dans ce secteur.

Compte tenu de ces hypothèses, les superficies ensemencées devraient avoisiner au total 155 700 hectares, soit 83 pour cent de la moyenne sur cinq ans. Comme tous les chiffres qui figurent dans le présent rapport, ces chiffres devront être ajustés lorsque les données réelles de l'enquête menée par le Ministère du développement rural et de l'environnement auront été fournies (Tableau 1).

Tableau 1. Superficies ensemencées totales en 2004/05 par rapport à la moyenne 1999/00-2003/04 (en milliers d'hectares)

Système de production	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	Moyenne cinq ans	2004/05	% de la moyenne
Pluviale (<i>diéri</i>)	120,7	138,2	144,3	63,5	126,2	118,6	85,4	72
bas-fond et décrue contrôlée	50,8	36,6	31,9	23,6	43,3	37,2	49,3	51
Décrue simple (<i>walo</i>)	28,5	11,0	3,6	2,3	20,5	13,2	2,3	17
Irriguée	97	23,8	21,4	13,6	19,8	18,5	19,4	97
Total	223,8	207,2	193,5	109,2	208,8	188,5	155,7	83

Source: MDRE/Missions CILSS/FAO/PAM/FEWS-NET.

3.4 Facteurs affectant les rendements

La sécheresse et les dégâts causés par les acridiens sont les principaux facteurs qui ont contribué à la diminution des rendements agricoles en Mauritanie pendant la campagne de production 2004/05. Parmi les autres facteurs, on citera également l'irrigation limitée par inondation nécessaire aux cultures de décrue simple, l'endettement des producteurs de riz irrigué, lesquels accèdent donc difficilement aux intrants, et les dégâts causés par les foreurs de tige du maïs et du sorgho. C'est sur la base des résultats de la Mission que les facteurs de la chute des rendements ont été appliqués aux chiffres attendus en ce qui concerne les rendements,

compte tenu des données historiques fournies par le MDRE. Le tableau 2 présente ces données en fonction des systèmes de production et des régions visitées par les équipes de la Mission sur le terrain. Ces facteurs ont été appliqués pour chaque culture et par wilaya de façon à pouvoir déterminer les chiffres de la production indiqués dans les tableaux 3 et 4.

Tableau 2: Estimation des pertes agricoles et de pâturages en fonction du système de production, de chaque culture et du lieu, compte tenu des résultats de la visite sur le terrain effectuée par la Mission (en pour cent)

Culture/Système de production	Sud-ouest (Hodh el Gharbi, Hodh Charghi)	Centre-sud (Tagant, Assaba, Guidimakha)	Ouest (Trarza, Brakna, Gorgol)	Nord (Adrar, Inchiri)
<i>Diéri</i> (mil, sorgho précoce, légumineuses)	Mil: 95 Légumineuses:100 Sorgho précoce: 95	Mil: 95 Légumineuses:100 Sorgho précoce: 95	Mil: 95 Légumineuses: 100 Sorgho précoce: 95	
<i>Diéri</i> (sorgho tardif)	35	35	35	
<i>Walo</i> (sorgho, maïs, légumineuses)		Sorgho: 60 Maïs: 25 Légumineuses: 25	Sorgho: 60 Maïs: 25 Légumineuses: 25	
Bas-fonds et décrue contrôlée (sorgho tardif, légumineuses)	35	35	35	100
Irriguée		30	30	

Les cultures du diéri, qui représentent normalement 30 pour cent environ de la récolte céréalière totale du pays, ont été gravement endommagées par les acridiens et la sécheresse pendant la campagne agricole de 2004. Comme le montre le tableau 2, et conformément aux rapports du personnel des services agricoles gouvernementaux, les récoltes de mil, de sorgho précoce et de légumineuses ont été pratiquement entièrement perdues dans toutes les régions visitées par les équipes de la Mission. Ces dégâts sont pour leur majorité imputables aux acridiens qui se nourrissent sur ces cultures tant au stade larvaire qu'adulte et ce, même dans les régions qui peuvent aussi avoir été touchées par la sécheresse. Le sorgho à maturation tardive ensemencé dans le cadre de ce système a été moins affecté du fait du manque d'affinité des acridiens pour le feuillage du sorgho. Une grande partie des cultures de sorgho ayant échappé à cette alimentation de début de campagne qui a dévasté les cultures de mil et de légumineuses, les agriculteurs espéraient que pendant l'épiaison, en novembre-décembre, les essaims d'acridiens seraient retournés dans leurs aires de reproduction hivernale au nord du pays. Les chiffres donnés dans le tableau 2 en ce qui concerne les pertes subies par les cultures de sorgho tardif étaient valables à l'époque des missions menées sur le terrain fin octobre. Toutefois, les rapports de début novembre du CLAA semblant signaler la présence d'essaims d'acridiens sur une très grande partie des superficies consacrées au sorgho du diéri, la situation peut s'être dégradée s'agissant du sorgho. Les wilayas du Hodh el Gharbi et du Hodh Charghi font exception, les essaims d'acridiens ayant disparu de cette région fin octobre. Dans le nord, la récolte céréalière du diéri sera nulle du fait de la sécheresse et des acridiens.

Les cultures du walo, autrefois très importantes pour les communautés agricoles installées le long des vallées fluviales, ne contribuent désormais guère à la production céréalière du pays. Cela tient à l'absence de crues saisonnières, en particulier du fleuve Sénégal, un problème qui s'est avéré particulièrement aigu cette année. En outre, cette production de fin de campagne a été entravée par la formation, ces dernières années, de populations de foreurs de tige aux densités très élevées, qui ont entraîné des pertes de rendement significatives par la destruction des tiges de maïs et de sorgho. Dans les wilayas du Guidimakha et du Gorgol, les crues saisonnières des bassins collecteurs naturels ont permis des semis du walo, mais les dégâts causés par les acridiens et les foreurs de tige abaisseront les rendements.

Les cultures de bas-fond et de décrue contrôlée, qui représentent depuis ces dernières années près de 25 pour cent de la production céréalière du pays, enregistreront vraisemblablement des résultats légèrement inférieurs à la normale cette année en raison de la baisse de certains réservoirs. En outre, les dégâts causés par les acridiens toucheraient près de 35 pour cent des superficies d'après les visites sur le terrain, et l'on espère que les cultures de sorgho tardif échapperont en grande partie à ce fléau et ne subiront pas d'autres dégâts. Toutefois, comme la plupart des systèmes de production du pays cette année, des pertes bien plus importantes

pourraient encore être enregistrées si les essaims d'acridiens demeurent présents aux premiers stades de remplissage des grains.

Les cultures irriguées, qui représentent plus de 90 pour cent de la production rizicole, constituent le seul système de production fiable. Ces dernières années, elles ont représenté plus de 50 pour cent de la production céréalière du pays. Cette part varie considérablement et est même plus élevée pendant les années de faibles pluviométrie et production dans les autres secteurs. Les périmètres irrigués se situent dans les wilayas du Trarza, du Gorgol, du Brakna et du Guidimakha. Malgré les efforts que déploie le gouvernement pour fournir des crédits aux agriculteurs de manière à ce qu'ils puissent utiliser des intrants pour produire du riz irrigué, l'endettement des agriculteurs commence à limiter leur utilisation des intrants et leur capacité d'accès fiable à l'eau d'irrigation. Ces deux facteurs contribuent à la baisse des rendements dans certaines zones. En outre, bien que la végétation rizicole soit protégée de la consommation des acridiens du fait de sa submersion, l'équipe a pu observer que les cultures avaient déjà subi des dégâts importants, tels que décrits ci-dessus (section 3.1). Environ 65 pour cent de la production de riz irrigué du pays provient du wilaya du Trarza où l'épiaison venait de commencer fin octobre et où des essaims d'acridiens importants et nombreux continuaient d'arriver sur les paddies, entre les pulvérisations aériennes d'insecticides. À l'époque, la Mission a estimé les pertes de récoltes à 30 pour cent environ, mais les agriculteurs craignaient des pertes bien plus importantes si les essaims demeuraient présents aux stades de remplissage des grains.

Tableau 3. Production céréalière totale en 2004/05 par rapport à la moyenne de 1999/2000-2003/2004 (en milliers de tonnes)

Système de production	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	Moyenne cinq ans	2004/05	% de la moyenne
Pluviale (<i>diéri</i>)	58,7	67,1	43,3	15,4	67,7	50,4	21,9	44
bas-fond and décru								
contrôlée	34,4	25,3	18,6	14,5	25,6	23,7	21,3	90
Décru simple (<i>walo</i>)	10,1	4,2	1,3	0,4	7,0	4,6	0,4	48
irriguée	89,6	81,9	59,5	85,6	80,2	79,4	57,4	72
Total	192,8	178,5	122,2	115,9	181,3	158,1	101	64

Source: MDRE/Missions CILSS/FAO/PAM/FEWS-NET.

Tableau 4. Production céréalière totale en 2004/05 par rapport à la moyenne de 1999/2000-2003/2004 (en tonnes)

Céréale	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	Moyenne cinq ans	2004/05	% de la moyenne
Sorgho	95 101	84 910	53 113	26 626	77 908	67 532	42 40	63
Mil	6 064	3 750	4 587	586	5 902	4 177.8	302	7
Maïs	5 148	13 651	6 168	3 375	17 712	9 210.8	2 286	25
Riz	86 463	76 200	58 809	85 272	78 999	77 149	55 965	73
Total	192 776	178 511	122677	115 859	180 521	158 069	101 192	64

Source: MDRE/Missions CILSS/FAO/PAM/FEWS-NET.

3.5 Autres cultures

Le niébé, les pastèques et dans une moindre mesure les arachides forment une partie importante du système de production *diéri*. On ne dispose pas de statistiques fiables sur les volumes de production de ces cultures, mais elles se pratiquent de façon extensive en cultures intercalaires avec les céréales. Les acridiens ont pratiquement totalement détruit ces cultures, éliminant ainsi du régime alimentaire une source importante de protéines.

L'ensemble du pays produit également des légumes d'été, dans tous les systèmes de production ainsi que dans le cadre des cultures irriguées de contre-saison. Toutes ces cultures ensemencées au mois d'octobre ont été

endommagées par les acridiens, dans l'ensemble du pays. Les cultures irriguées de contre-saison sont le seul espoir d'une production de légumes pour la campagne 2004-2005. Le succès de la récolte de légumes de contre-saison dépendra de l'accès à l'irrigation et, dans une moindre mesure, aux semences et autres intrants.

3.6 Élevage

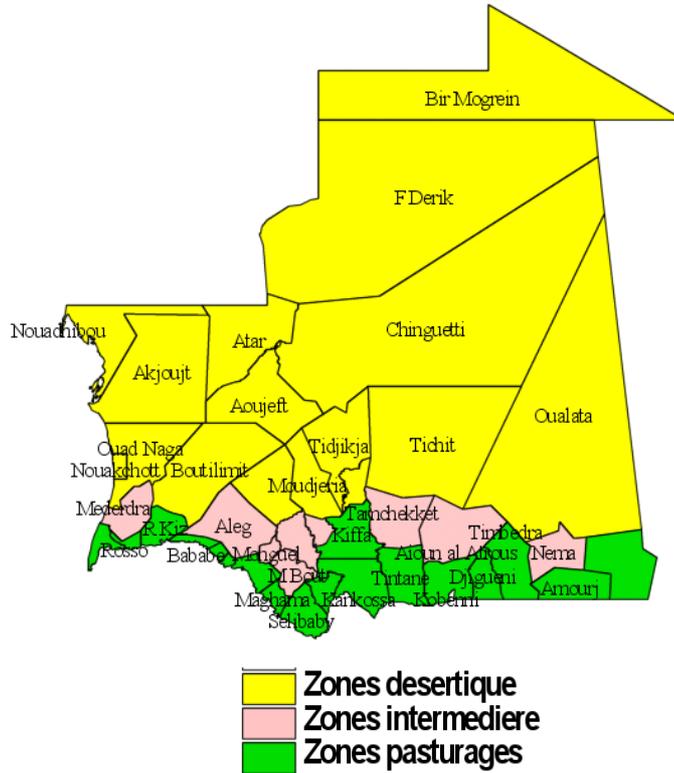
Étant donné l'importance du secteur de l'élevage dans le PIB de la Mauritanie (selon les estimations, ce secteur représente 80 pour cent de la contribution du secteur agricole rural au PNB), les effets de la sécheresse enregistrée cette année ainsi que des dégâts causés par les acridiens sur les parcours influenceront grandement la sécurité alimentaire des ménages. Selon les estimations de la FAO en ce qui concerne la taille du cheptel national en 2003, le pays compterait 14,2 millions d'ovins et de caprins, 1,5 million de bovins et 1,29 million de chameaux.

La Mission a constaté qu'il était encore plus difficile de séparer les effets de la sécheresse des dégâts causés par les acridiens sur les parcours que dans le cas des récoltes. De façon générale, les agriculteurs et les techniciens imputent le mauvais état de nombre des parcours du pays à la sécheresse, à laquelle ils accordent plus d'importance qu'aux dégâts causés par les acridiens. Cela tient à la capacité de régénération des herbages détruits par les acridiens si les pluies sont bonnes et à l'étendue des parcours qui interdit une destruction à grande échelle par les acridiens. La destruction quasi-totale de la végétation et des fruits des arbustes ainsi que des petits arbres est plus préoccupante, ceux-ci étant recherchés pour leurs jeunes pousses, notamment par les chameaux, pendant les périodes les plus sèches de l'année. À cela s'ajoutent deux autres sources de préoccupation: la qualité décroissante des herbages du fait de l'affinité des acridiens pour les espèces légumineuses et la perte des semences de graminées annuelles qui germent et procurent du fourrage pendant la saison des pluies suivante. Après les bonnes pluies de 2003 et un bon départ de la saison des pluies en 2004 en de nombreux endroits du pays, l'état général d'une bonne partie du cheptel national est satisfaisant. Dans le sud des wilayas des deux Hodhs, à Guidimakha, à l'ouest de Brakna et à Assaba, les parcours étaient en bon état en juillet. Toutefois, une grande partie du reste du pays a souffert des pluies insuffisantes et début septembre, la sécheresse, associée aux dégâts causés par les acridiens, a affecté les parcours dans l'ensemble du pays. Pour comprendre la situation actuelle du secteur de l'élevage dans le pays, trois zones importantes peuvent être identifiées (figure 2).

La zone désertique au nord du pays – essentiellement une zone de chameaux et de petits ruminants – a été gravement affectée par la perte de jeunes pousses, plus particulièrement des espèces Balanite, Acacia et Zizyphus. Selon les estimations, les pertes de jeunes pousses provenant de ces espèces dues aux acridiens seraient d'au moins 80 pour cent, ce qui signifie que fin octobre, la plupart des troupeaux ayant survécu s'étaient déplacés vers le sud, en direction de la zone intermédiaire. La perte des réserves de pâturages dans cette zone ont déjà été estimées à 100 pour cent. La zone intermédiaire (agro-pastorale), dont le cheptel représente 20 pour cent, 30 pour cent et 10 pour cent du cheptel national pour ce qui est, respectivement des petits ruminants, des bovins et des chameaux, a normalement une capacité de charge de deux mois. À l'issue de cette période, au cours d'une année normale, les troupeaux se déplacent vers le sud; toutefois, cette année la transhumance avait commencé deux mois plus tôt. Dans cette zone, les pertes des réserves de pâturages sont estimées à 40-50 pour cent environ pour 2004.

Figure 2. Zones pastorales de la Mauritanie

Etat paturages octobre 2004



Les zones de pâturages du sud du pays peuvent être subdivisées en deux: les wilayas de l'ouest – région du fleuve Sénégal - où les chameaux ont commencé leur transhumance faute de jeunes pousses, et les wilayas de l'est qui auraient perdu près de 10 pour cent de leurs réserves de pâturages selon les estimations. Dans cette zone, le problème le plus important est la concentration d'animaux en provenance des régions septentrionales plus sévèrement touchées. En sus de la consommation rapide des pâturages de saison sèche, cette concentration d'animaux pourraient avoir des effets néfastes, notamment un accroissement de la mortalité due aux maladies, l'exercice d'une plus forte pression qui pousserait à une transhumance transfrontalière précoce et une augmentation des conflits possibles entre les bergers transhumants du nord et les agro-pasteurs locaux du sud.

3.7 Campagne secondaire

La Mission ne disposait pas de statistiques concernant la production de contre-saison, mais compte tenu de la médiocrité des résultats de la campagne principale en 2004, cette production sera plus importante pour la sécurité alimentaire des ménages qu'elle ne l'est normalement. La production potentielle de contre-saison dépend de l'irrigation fluviale dans le sud et des pluies hivernales dans le nord. Les principales cultures des périmètres irrigués le long du fleuve Sénégal sont les légumes, en particulier pendant la campagne de contre-saison "froide", et le riz et le maïs pendant la campagne de contre-saison "chaude" qui débutera en mars 2005. Le succès de la production irriguée de contre-saison dépendra de la gestion des apports d'eau provenant des réservoirs et de la capacité des membres des coopératives agricoles à obtenir les intrants, y compris l'eau, nécessaires à la production.

4. SITUATION DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE ALIMENTAIRE

4.1 Marché et offre alimentaire

La commercialisation des produits alimentaires notamment des céréales est libre en Mauritanie. Plusieurs opérateurs économiques privés et une société parapublique (la SONIMEX) assurent l'approvisionnement des marchés. Le gouvernement ne dispose que d'un stock national de sécurité de 6 000 tonnes blé fournie par l'Union Européenne qui assure également son renouvellement. La gestion de ce stock et de l'aide alimentaire est assurée par le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA). Les interventions du gouvernement sur le marché reste donc limité aux distributions de vivres lors des crises alimentaires. Le contrôle de devise et du taux de change de l'Ouguiya (la monnaie nationale) a été supprimé depuis 1995 ce qui offre davantage de marge de manœuvre aux opérateurs privée pour répondre à la demande. De plus, le pays dispose d'infrastructures portuaires fonctionnelles à Nouakchott et à Nouadhibou pour l'acheminement de ses importations et l'exportation de ses productions vers l'extérieur.

Les récoltes céréalières du pays couvrent en général moins de 30 pour cent des besoins. Elles sont supplées par les légumineuses (niébé, arachides et pastèques) et les produits d'origine animales (viande et lait). Le marché extérieur constitue de fait la principale source d'approvisionnement du pays en denrées alimentaires. Les principales importations: blé, riz, thé, sucre, lait et huiles végétales proviennent essentiellement d'Europe et d'Asie. Les importations de céréales sèches (mil, sorgho, maïs) proviennent principalement du Mali et dans une moindre mesure du Sénégal. Ces échanges sont très peu suivis mais on estime que le volume des transactions peut atteindre des centaines de tonnes lorsque la production dans les régions frontalières avec ces pays est bonne.

Les importations de céréales couvrent plus de 70 pour cent des besoins du pays chaque année. Le pays est importateur net de céréales. L'insuffisance chronique de céréales sèches et de légumineuses (mil, sorgho et niébé) qui constituent la base de l'alimentation en milieu rural, notamment dans les régions au sud et dans la vallée du fleuve Sénégal a entraîné des mutations profondes dans les habitudes alimentaires en faveur principalement du blé et du riz. Les consommations en ces denrées sont actuellement plus importantes que celles des céréales locales entraînant une forte dépendance du pays vis-à-vis du marché extérieur pour assurer sa sécurité alimentaire.

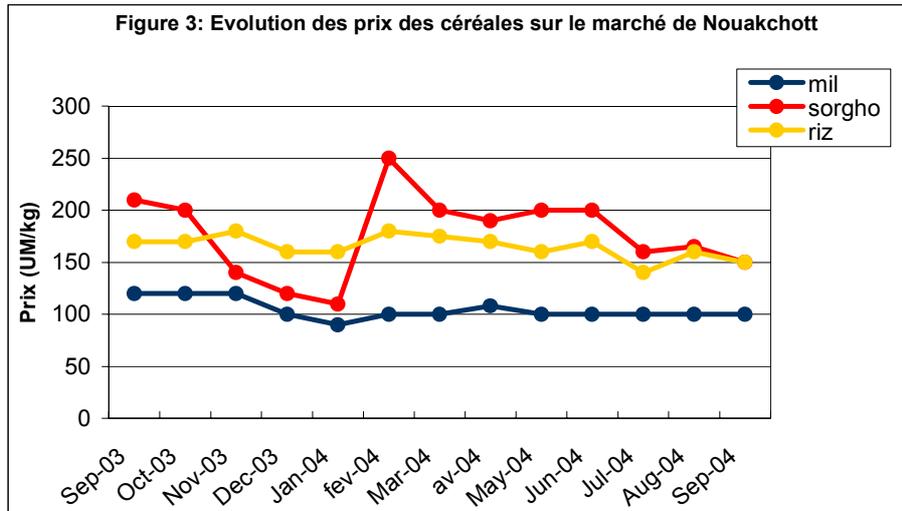
Les récoltes de la campagne 2003/04 ont été bonnes comparées à celles des deux campagnes précédentes qui ont été particulièrement mauvaises. Les disponibilités céréalières ont été par conséquent plus importantes sur les marchés.

Entre janvier et septembre 2004, le prix du mil a été stable (se situant autour de 100 UM/kg) et inférieure de 6 pour cent en moyenne par rapport à celui observé en 2003.

En revanche, l'évolution du prix du sorgho s'est caractérisée par une hausse importante en début d'année et par des niveaux nettement plus élevés que l'année dernière (12 pour cent en moyenne). Au moment des récoltes, son prix a fortement augmenté en passant de 100 UM/kg en décembre 2003 à 110 UM/kg en janvier puis 250 UM en février 2004 soit une augmentation de 150 pour cent entre décembre 2003 et février 2004. Mais, à partir de mars il a amorcé un mouvement à la baisse qui s'est poursuivie jusqu'en septembre certainement sous l'influence des récoltes du sorgho de décrue (Walo). Le prix a été en général supérieur à celui de 2003.

Le prix du riz importé a été moins stable dans le temps que celui du sorgho mais il a affiché une tendance légère à la baisse de février à septembre. Il a augmenté de 160 UM/kg en janvier à 180 UM/kg en février puis a baissé à 175 UM en mars. Entre le mois d'avril et de septembre il a oscillé entre 160 UM/kg et 140 UM/kg. Sur toute la période, le prix moyen du riz a été en retrait de 4 pour cent par rapport à celui observé la même période en 2003 (figure 3).

Les prix du blé et de ses produits dérivés (farine et pâtes alimentaires) ont atteint des niveaux particulièrement élevés cette année malgré le bon niveau d'approvisionnement des marchés. Le prix moyen du blé est passé de 60 UM/kg en 2003 à 100 UM/kg en 2004 soit une augmentation de 67 pour cent. Cette hausse serait due en grande partie au prix élevé du blé sur le marché international cette année. Son importance réelle doit cependant être mesurée au regard des ventes à prix modérés opérées en 2003 par le gouvernement dans le cadre des mesures d'atténuation de la crise alimentaire consécutive à la sécheresse de la campagne 2002/03. Lors de ces ventes, le prix du blé sur plusieurs marchés de l'intérieur du pays (willaya du Tagant, région de l'Aftout, région d'Atar etc.) avait baissé jusqu'à 40 UM/kg.



Dans l'ensemble, la situation alimentaire du pays a été assez bonne jusqu'en septembre 2004. Les marchés ont été régulièrement approvisionnés et les prix des denrées alimentaires en baisse globale par rapport à l'année dernière sauf pour le blé et dans une moindre mesure le sorgho. Toutefois lors du passage de la mission à la mi-octobre la situation avait beaucoup évolué et les prix des denrées alimentaires étaient en hausse sur tous les marchés du pays en particulier sur ceux de l'intérieur. Malheureusement les relevés de prix par l'Observatoire sur la sécurité alimentaire (OSA) n'ont pas été réguliers cette année et n'étaient pas disponibles au passage la mission pour permettre une meilleure appréciation du niveau réel de la hausse générale de prix constaté par la mission suite aux investigations de terrain menées dans huit Willayas (régions administratives) du pays.

Dans toutes ces willayas, le niveau des prix des denrées alimentaires était très élevé par rapport à celui d'octobre 2003 et juin 2004 (début de l'hivernage). Cette augmentation des prix variait de 60 pour cent à 100 pour cent³ dans plusieurs localités pour les céréales sèches (mil, sorgho) et le niébé. Pour le riz et le blé ces hausses se situaient en général entre 15 pour cent et 30 pour cent. Les marchés étaient bien approvisionnés en riz et en blé mais très faiblement en céréales locales et en niébé.

L'offre de céréales sèches et de niébé est actuellement très faible du fait de l'épuisement des stocks paysans et des perspectives de mauvaises récoltes à cause surtout des dégâts occasionnés par l'invasion du criquet pèlerin. Également, le flux transfrontalier en provenance du Mali qui approvisionne généralement la Mauritanie en mil, sorgho et niébé, a fortement diminué du fait de la combinaison de la sécheresse et de l'invasion acridienne au Mali. En effet, les cultures de mil et de niébé dont la récolte intervient généralement en octobre et met fin à la période de soudure ont été pratiquement détruites par ces acridiens en Mauritanie et dans la zone frontalière du Mali avec ce pays. Les cultures de sorgho dont les récoltes doivent intervenir dans les prochains mois sont encore sous la menace des acridiens en Mauritanie et souffrent de la sécheresse dans les deux pays.

L'offre de riz et de blé par contre est bonne mais leurs prix sont élevés ce qui les rend déjà inaccessibles pour les ménages les plus démunis.

Concernant les denrées d'origine animale, les productions de lait sont jugées encore bonnes par les agro pasteurs sauf dans la willaya de l'Inchiri, ce qui permet d'assurer encore les besoins de consommation des ménages. La consommation de viande par contre serait en nette diminution du fait des prix jugés trop élevés.

Actuellement, l'accès aux denrées alimentaires reste possible grâce aux mécanismes de survie que les populations ont commencé à développer. Celle-ci inclut actuellement la migration des jeunes à la recherche d'emploi, les achats à crédit et la réduction des rations alimentaires et la substitution de denrées en fonction des

³ Les investigations ont été menées dans les villages auprès des populations et de quelques commerçants. Ils doivent être appréciés de façon qualitative ce qui était l'objectif de la mission compte tenu des moyens disponibles et de la méthode d'investigation utilisée. Toutefois, les résultats reflètent assez bien la situation sur le terrain.

prix (céréales locales par le riz ou le blé) et la suppression dans les repas des denrées jugés non prioritaires (viande). La vente du bétail comme moyen d'accès à la nourriture n'est pas encore répandu ce qui rend les prix du bétail encore élevé dans plusieurs régions sauf dans le Hodh Charghi et le Hodh Gharbi.

Ces mécanismes ont permis aux populations de maintenir jusqu'à présent un niveau d'alimentation normal. La situation est cependant déjà précaire pour les plus démunis et va se dégrader assez rapidement dans les mois à venir pour beaucoup de personnes. Les récoltes attendues sont des plus faibles ces dernières années et ne permettront pas de renverser la tendance de hausse actuelle des prix sur le marché en ce qui concerne les céréales locales. Les approvisionnements à partir du Mali restent également incertains. Les prix des denrées importés (riz et blé) sont soumis aux fluctuations du marché international et au cours du pétrole qui pourrait affecter les coûts de transport s'il continue de grimper comme c'est le cas actuellement.

Les perspectives alimentaires du pays sont en conséquence mauvaises comme ce fut le cas en 2002/03 suite à la sécheresse. Le recours à des importations plus importantes et certainement à l'aide alimentaire sera nécessaire dans les prochains mois pour éviter une crise alimentaire dans le pays.

Par ailleurs, la situation du bétail sera également difficile en 2005 compte tenu des disponibilités très limitées en pâturage du fait de la sécheresse et de l'invasion acridienne. On estime qu'elles ne couvriront les besoins du cheptel que pendant 3 à 4 mois seulement s'ils ne sont pas détruits par les feux de brousse. Les mouvements de transhumance vers le Mali et le Sénégal seront également confrontés à l'insuffisance de pâturage dans ces pays du fait des mêmes fléaux. Déjà des mouvements de transhumances précoces sont notés partout dans le pays. Le recours à l'aliment bétail sera nécessaire pour maintenir les troupeaux dans un état nutritionnel et sanitaire adéquat.

4.2 Bilan céréalier prévisionnel 2004/05

Le bilan céréalier prévisionnel 2004/05 est fondé sur les hypothèses suivantes:

- La population au 30 avril 2005, (milieu de la campagne) est estimée à 2 858 267 personnes sur la base des résultats du recensement général de la population réalisé en décembre 2000 par l'Office national de la Statistique. Selon ces données, la population en décembre 2000 était de 2 548 157 personnes avec un taux de croissance annuelle de 2,63 pour cent.
- Une consommation céréalière par habitant de 138,9 kg fondée sur la moyenne des consommations des cinq dernières années. Ceci conduit aux quantités suivantes par type de céréale: riz: 29,7 kg, blé: 81,8 kg, céréales sèches (mil, sorgho, maïs): 27,4 kg.
- L'alimentation des chameaux et des vaches laitières avec le blé est une pratique courante en Mauritanie. L'utilisation du blé pour l'alimentation des animaux sera plus importante cette année, suite au manque de pâturage dû aux criquets et à la sécheresse. La mission estime qu'environ 52 000 tonnes de céréales seront utilisées à cette fin.
- Un taux de 15 pour cent pour perte post-récolte et semence a été utilisé pour le mil, le sorgho et le maïs. Pour le riz, ce taux est de 10 pour cent et celui à l'usinage de 67 pour cent.
- Au regard de la situation de l'offre, on considère qu'il n'y aura pas de variation de stock au cours de l'exercice.
- En l'absence de données sur les prévisions d'importation, la moyenne de importations au cours des cinq dernières années a été utilisée pour le blé et les céréales sèches. En ce qui concerne le riz, les importations réalisées l'an passé ont été reconduites. En 2002/03, aucune importation de riz n'a été reportée du fait de la suspension des importations de riz en 2003 par le gouvernement pour permettre d'écouler la production nationale. Cette prévision tient également compte de la baisse de production de riz cette année. Sur cette base, les prévisions d'importations commerciales sont estimées à 281 600 tonnes dont 22 000 tonnes de riz et 259 000 tonnes de blé et 615 tonnes de céréales sèches. L'aide alimentaire annoncée par les donateurs s'élève 31 120 tonnes dont 10 860 tonnes de riz seront fournies par le Japon et l'Italie, et 20 260 tonnes blé par le PAM et l'Union Européenne.

Sur la base de ces hypothèses, le bilan céréalier du pays(cf. tableau 5) dégage un déficit en céréales de 64 300 tonnes soit 16 pour cent des besoins de consommation humaine ce qui représente 2 mois de consommation

Tableau 5: Bilan céréalier prévisionnel 2004/05 (milliers de tonnes 1/)

	Riz	Blé	Céréales sèches	Total
Population au 30/04/05				2 858 267
DISPONIBILITES INTERNES	56,0	0,0	45,2	101,2
Variation de stocks	0,0	0,0	0,0	
Production brute	56,0	0,0	45,2	101,2
EMPLOIS	107,3	283,8	87,1	478,2
Consommation humaine	84,9	233,8	78,3	397,0
Consommation animale	0,0	50,0	2,0	52,0
Pertes et semences	22,4	0,0	6,8	29,2
Exportations	0,0	0,0	0,0	0,0
BESOINS D'IMPORTATION	51,3	283,8	41,9	377,0
Importation commerciale prévue	22,0	259,0	0,6	281,6
Aide alimentaire	10,9	20,3	0,0	31,1
Déficit non couvert	18,4	4,5	41,3	64,3

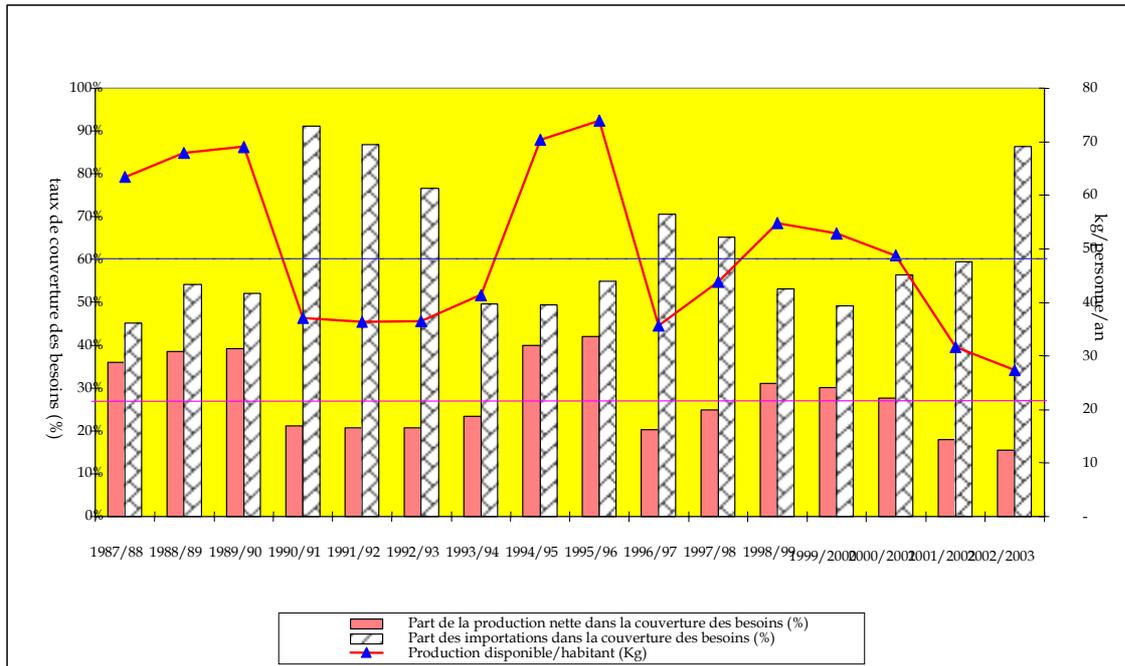
1/ Les besoins de consommation de la population sont estimés à partir de la consommation apparente moyenne des cinq dernières années, ce qui pourrait conduire à des résultats différents de ceux du CLSS qui utilise des normes de consommation fixes.

5. ÉVALUATION DE LA VULNÉRABILITÉ DES BESOINS D'AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE

5.1 Situation générale de la sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire en Mauritanie est fortement dépendante des conditions pluviométriques. Elle est également tributaire de la pauvreté rurale qui handicape toute possibilité de progrès en matière de production agricole. Le potentiel pastoral (espace de parcours et cheptel) est important et assure la survie d'une partie importante de la population. Les surfaces cultivables représentent moins de 1 pour cent de la superficie totale, soit près de 500 000 hectares et les cultures pluviales qui assurent l'essentiel de la production sont pratiquées au sud du pays le long du fleuve Sénégal et de la frontière avec le Mali. La production par tête fluctue au grès de la pluviométrie (figure 1). Même en année de forte pluviométrie, la production céréalière nette couvre au plus 30 pour cent des besoins en céréale du pays.

Figure 4: Taux de couverture des besoins (en %) par la production céréalière nette et les importations et Production nette par tête (en kg/an)



Ces dernières années, le pays a connu des épisodes récurrents de variabilité climatique qui ont fortement perturbé les systèmes de vie des populations rurales. En 2002, des intempéries (pluies froides et vent frais) en janvier avaient décimé une partie importante des cheptels de case de l'ouest du pays, puis une sécheresse sans précédent depuis 1984 a touché toute la zone agropastorale et affecté les productions céréalières et l'élevage. En 2004, le pays a également subi les méfaits de l'invasion acridienne et les affres de la sécheresse dans certaines zones. La bonne année pluviométrique 2003 avait donné un peu d'espoir aux ménages ruraux, pour entrevoir un début de redressement des systèmes de production. Les criquets, la sécheresse et l'insuffisance de la crue du fleuve Sénégal ont annihilé ces espoirs et ramenaient le pays à la dure réalité des dangers naturels permanents.

Face à ces crises multidimensionnelles et répétitives, le PAM a toujours apporté son assistance aux populations victimes de ces calamités naturelles par une aide alimentaire. Ainsi, depuis 1998, quatre opérations d'urgence ont été mises en réponse à des sécheresses, inondations et intempéries qui ont affecté plus de 80 pour cent des ménages de la zone agropastorale. En mars 2004, une Intervention prolongée de secours et de réhabilitation (IPSR) a été préparée pour réduire la vulnérabilité des ménages affectés par ces différentes crises. L'IPSR a été approuvée en octobre 2004 par le Conseil d'administration du PAM pour une durée de trois ans (à compter de janvier 2005) et des besoins en vivres de 31 794 tonnes destinés à 188 443 personnes par an.

Tableau 6. Classification des ménages des zones touchées par l'invasion acridienne par rapport à la structure de leurs revenus et de leurs dépenses (en pour cent)

	Strate 1	Strate 2	Strate 3	Strate 4
Classification des ménages par rapport à la structure des revenus				
Ménage à revenu très faible	54,9	65,7	73	91,9
Ménage à revenu moyen	15,9	18,9	19,4	13
Ménage à revenu acceptable	29,2	15,4	7,6	15,1
Classification des ménages par rapport à la structure des dépenses				
Ménage à faibles dépenses	50,5	74,8	63,4	62,4
Ménage à dépenses moyennes	30,5	16,1	25,6	21,9
Ménage à dépenses acceptables	19	9,1	11	15,7

5.2 Objectifs et méthode d'évaluation

En plus de l'évaluation de l'impact de l'invasion acridienne sur la production agricole, la situation de la sécurité alimentaire et la vulnérabilité des populations dans les zones infestées, le Bureau de pays du PAM Mauritanie a mené des enquêtes de vulnérabilité pour apprécier la situation de la sécurité alimentaire des ménages touchés par le péril acridien. Cette étude a été menée en collaboration avec le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA) et d'autres partenaires. Les objectifs spécifiques de l'enquête sont les suivants:

- Évaluer la situation d'insécurité alimentaire et la vulnérabilité des ménages;
- Dégager les caractéristiques des ménages en situation d'insécurité alimentaire chronique ou vulnérables à l'insécurité alimentaire;
- Caractériser les communautés (villages, strates ou ensemble de villages) en situation d'insécurité alimentaire ou vulnérables à l'insécurité alimentaire;
- Identifier les causes de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire;
- Identifier les systèmes de vie et de survie des populations;
- Caractériser les populations en insécurité alimentaire ou très vulnérables à l'insécurité alimentaire;
- Quantifier l'effet de l'aide alimentaire sur les ménages.

L'analyse des données secondaires a permis d'identifier 4 strates dans la zone d'intervention du PAM par une triangulation de variables comme les conditions biophysiques et les systèmes de production et de vie des populations. Les quatre strates sont:

- Strate 1: Vallée du fleuve Sénégal (ouest Trarza, sud Brakna, sud Gorgol)
- Strate 2: Aftout (nord Trarza, nord-est Brakna, nord Gorgol, ouest Assaba)
- Strate 3: Affolé (sud-est Tagant, nord Assaba, nord-ouest Hodh el Gharbi)
- Strate 4: Sud-est (sud Assaba, sud des deux Hodh).

La base de sondage est constituée des communes dans lesquelles les villages (unités primaires) et les ménages (unités secondaires) sont tirés au hasard. Pour chaque ménage retenu, tous les membres exploitants agricoles sont retenus comme éléments de l'échantillon. Au total, 48 villages et 578 ménages ont été enquêtés. En plus de l'enquête conjoncturelle, tous les ménages sélectionnés seront suivis pendant douze mois à raison d'une enquête tous les trois mois.

5.3 Situation de la sécurité alimentaire et perspectives

L'enquête VAM a analysé plusieurs éléments structuraux des ménages qui ont mis en évidence la précarité de la situation alimentaire des populations et leur extrême vulnérabilité aux crises. Parmi ces éléments, la structure des sources de revenus des ménages (production agricole, élevage, pêche, petit commerce, migration, emploi salarié) et les dépenses des ménages permettent d'illustrer cet état de fait et surtout d'apprécier leur capacité à subvenir durablement à leurs besoins alimentaires. Les résultats par strate sont donnés dans le tableau ci-dessous⁴.

⁴ Un ménage est à revenu très faible si ces revenus mensuels sont inférieurs ou égaux à 70 pour cent du revenu moyen mensuel de l'ensemble des ménages enquêtés, soit 21 588 UM. Le revenu moyen mensuel de l'ensemble des ménages enquêtés est de 30 840 UM.

Il ressort de ce tableau qu'au moins 7 ménages sur 10 ont des revenus très faibles à moyens. Ces ménages sont à prédominance agricole et pastorale. Dans l'Aftout, l'Affolé et le Sud-est, plus de 65 pour cent des ménages ont des revenus très faibles et les populations vivent avec moins de 2 \$EU par jour. Pour les dépenses, les ménages avec une faible capacité de dépense sont plus représentés dans l'Aftout, l'Affolé et le Sud-est. Dans ces zones vivent également les populations parmi les plus démunies de la Mauritanie.

L'enquête a également montré que l'essentiel des dépenses de ces ménages est consacré à la nourriture. La mission FAO/PAM/FEWS NET d'évaluation de l'impact du criquet avait déjà noté cette situation.

En ce qui concerne la sécurité alimentaire, l'analyse a porté sur la qualité du régime alimentaire et sur la prééminence de l'aide alimentaire dans la consommation des ménages. Quatre groupes de ménages ont été définis:

- Les ménages sont en insécurité alimentaire ou avec un régime alimentaire pauvre: dépendance exclusive vis-à-vis de 3 groupes d'aliments, régime basé essentiellement sur une céréales, l'huile et un peu de légumineuse.
- Les ménages très vulnérables à l'insécurité alimentaire caractérisés par un régime alimentaire minimal, des céréales diversifiées et des sources de protéines (viande, poisson, etc.) à une fréquence faible.
- Les ménages vulnérables ou à régime alimentaire acceptable: consommation de plus de 5 groupes d'aliments mais à des fréquences faibles.
- Les ménages non vulnérables ou à bon régime alimentaire: accès à tous les groupes d'aliments et à une bonne fréquence de consommation.

Les résultats de l'analyse donnent le tableau ci-dessous.

Tableau 7. Classification des ménages par rapport à la consommation (en pour cent)

Classification des ménages	Strate 1: Fleuve		Strate 2: Aftout		Strate 3: Affolé		Strate 4: Sud Est	
	Origine de l'alimentation							
	Bénéficiaire de l'aide alimentaire	Sans aide 1/	Bénéficiaire de l'aide alimentaire	Sans aide 1/	Bénéficiaire de l'aide alimentaire	Sans aide 1/	Bénéficiaire de l'aide alimentaire	Sans aide 1/
Ménages en insécurité alimentaire	24,8	30,8	11,8	27,6	8	30	30,3	33,2
Ménages très vulnérables	13,5	26,7	41	36,7	35	43,7	40,4	45,9
Ménages vulnérables	38	30,4	27,2	24,6	30	19,1	19,1	14,6
Ménages pas vulnérables	23,7	12,2	20	11,1	27	7,2	10,2	6,3

1/ Échantillon faible.

Il ressort de cette étude que près de 60 pour cent des ménages enquêtés sont soit en insécurité alimentaire chronique (24,6 pour cent), soit très vulnérables à l'insécurité alimentaire (35,4 pour cent). Les ménages en insécurité alimentaire malgré les aides alimentaires sont plus représentés dans la vallée du fleuve et dans le sud-est. Cela peut s'expliquer par le fait que ces zones n'ont pas bénéficié du volet « Soudure 2004 » de l'EMOP 10249.0. Par contre dans l'Aftout et l'Affolé où cette opération a été déployée, les ménages en

-
- Un ménage est à revenu moyen si ces revenus mensuels sont compris entre moins de 30 pour cent et plus de 15 pour cent du revenu moyen mensuel de l'ensemble des ménages enquêtés ou si ses revenus sont compris entre 21 588 et 35 466 UM ;
 - Un ménage est à revenu acceptable si ces revenus sont supérieurs à plus de 15 pour cent du revenu moyen mensuel de l'ensemble des ménages enquêtés, soit 35 466 UM.
 - Un ménage est dit à faibles dépenses si ses dépenses mensuelles sont au moins inférieures ou égales à 70 pour cent des dépenses moyennes mensuelles de l'échantillon, soit 18 410 UM ;
 - Un ménage est dit à dépenses moyennes si ses dépenses moyennes mensuelles sont comprises entre moins de 30 pour cent et plus de 15 pour cent des dépenses moyennes mensuelles de l'échantillon ou si ses dépenses sont comprises entre 18 410 et 30 245 UM;
 - Un ménage est classé à dépenses acceptables si ses dépenses moyennes mensuelles sont supérieures à plus de 15 pour cent aux dépenses moyennes mensuelles de l'échantillon, soit 30 245 Ouguiya.

insécurité alimentaire sont inférieurs à 12 pour cent. Ces ménages mangent un repas par jour constitué de presque la même céréale (riz ou blé), d'huile, très rarement des légumineuses ou de protéines animales. C'est également des ménages de faible taille dont 15 pour cent sont dirigés par des femmes. Leurs principales sources de revenus sont la vente de produit agricole et/ou d'élevage, le petit commerce et les travaux journaliers. Ils appartiennent à la catégorie des ménages à revenus mensuels très faibles consacrés pour l'essentiel aux dépenses alimentaires et de santé. Même avec de l'aide alimentaire, ces ménages ne couvrent pas leurs besoins essentiels. La précarité de ces ménages est plus grande quand ils ne reçoivent pas de l'aide alimentaire. Ils représentent au moins 30 pour cent dans toutes les strates sauf dans l'Aftout. Cette zone est caractérisée par un niveau d'insécurité alimentaire encore très élevée due en partie à la récurrence de ce phénomène depuis plusieurs années. Les caractéristiques de ces ménages sont similaires à celles des ménages recevant de l'aide.

Concernant les ménages vulnérables avec ou sans aide alimentaire, ils sont plus de 40 pour cent dans l'Aftout et le sud-est, 35 pour cent dans l'Affolé et seulement 13 pour cent au fleuve. Ce groupe diffère des ménages en insécurité alimentaire par la diversification des sources d'aliments et l'utilisation fréquente du lait comme aliment de base. Ils assurent jusqu'à 2 repas par jour. Les femmes chefs de ménage représentent en moyenne 12,3 pour cent de l'ensemble des strates, avec une prédominance dans le sud-est (sud Assaba, sud des deux Hodh). Les ménages très vulnérables sont plus nombreux dans l'Aftout et le sud-est (40 pour cent) ; ils sont 35 pour cent dans l'Affolé et 13 pour cent au fleuve. Malgré l'aide alimentaire qu'ils reçoivent, ces ménages restent extrêmement vulnérables.

Les autres ménages peu ou pas vulnérables, sans aide alimentaire représentent entre 36 pour cent et 43 pour cent des ménages enquêtés de la vallée et de l'Aftout. Ils sont plus faiblement représentés dans l'Affolé et le sud-est (entre 21 pour cent et 26 pour cent). Quand ils reçoivent de l'aide alimentaire malgré leur faible niveau de vulnérabilité, les proportions augmentent de façon importante: 62 pour cent dans la vallée, 47 pour cent dans l'Aftout, 57 pour cent dans l'Affolé et 29 pour cent dans le sud-est. L'aide alimentaire semble contribuer à la réduction de la vulnérabilité des ménages ayant des capacités ou des opportunités socio-économiques plus importantes ou des systèmes de vie moins marqués par la précarité alimentaire. Les ménages en insécurité alimentaire ou très vulnérables auraient alors atteint un niveau d'instabilité que l'aide alimentaire ponctuelle ne permet de résorber.

Au vu de ces résultats, les groupes socio-économiques en situation de difficulté alimentaire extrême sont les ménages en insécurité alimentaire ou très vulnérables localisés surtout dans l'Aftout, l'Affolé, le sud Assaba et le sud des deux Hodh.

5.4 Estimation des besoins d'aide alimentaire d'urgence

Le 11 novembre, le gouvernement de Mauritanie a organisé une rencontre avec les partenaires au développement et a demandé une aide d'urgence de 111 667 tonnes de vivres⁵ pour des distributions ciblées, 100 000 tonnes de grain pour des ventes à prix subventionnés et 135 000 tonnes d'aliments de bétail. Soit au total 246 667 tonnes pour la seule année 2005.

Après les résultats de l'étude VAM et la mission d'évaluation de l'impact de l'invasion acridienne sur la sécurité alimentaire et la vulnérabilité, la stratégie du PAM est de préparer une révision budgétaire du PRRO 10259.0 pour répondre à la requête du gouvernement. Les évaluations sont en cours à la lumière des différentes missions ci-dessus.

5.5 Possibilités d'achats locaux

Dans le contexte d'une réduction importante des productions céréalières du fait de l'invasion acridienne (cultures pluviales), de la sécheresse et de l'insuffisance des crues du fleuve Sénégal (cultures irriguées, walo, cultures de décrue et de derrière barrage), il ne sera pas possible d'envisager des achats locaux de céréales pour les opérations d'urgence. L'importation des denrées est la seule alternative possible.

⁵ Réparties en 84 573 tonnes de céréales, 12 686 tonnes de légumineuses, 6 343 tonnes d'huile végétale, 6 218 de WSB et 1 847 tonnes de sucre. Ces ressources sont prévues pour couvrir les besoins de 885 200 personnes vulnérables pendant 9 mois.

5.6 Réserve de sécurité alimentaire

Le Programme de Pays 10209.0 (2003-2008) du PAM Mauritanie prévoit de consacrer 10 pour cent des ressources programmées de 22 009 tonnes de l'Activité 1 (Appui au développement rural), soit environ 2 200 tonnes comme réserve alimentaire d'urgence à mobiliser en cas de crise alimentaire d'origine climatique. Le PRRO prévoit également une réserve de contingence de 3 200 tonnes à mobiliser pour faire face à une situation exceptionnelle.

Au niveau du gouvernement, le stock national de sécurité de 6 039 tonnes peut toujours être utilisé comme réserve d'urgence si les conditions de mobilisation et de renouvellement du stock grain pour grain sont respectées par les acteurs.

5.7 Capacités logistiques et contraintes

L'évaluation des capacités logistiques réalisée en juin 2002⁶ avait identifié diverses contraintes logistiques liées au monopole exercé par la Fédération nationale des Transporteurs de Mauritanie (FNTM) sur les transports routiers dans le pays, à l'insuffisance de routes secondaires et tertiaires pour atteindre les zones rurales (communes, villages, hameaux), surtout pendant la saison des pluies. Le CSA a des moyens de transport mais le parc est insuffisant et assez vieux pour suppléer le monopole de la FNTM en cas de crise majeure, comme en 2002/03.

Les capacités de stockage des denrées sont relativement importantes. Par exemple, les magasins du CSA, répartis dans tout le pays, peuvent contenir jusqu'à 75 000 tonnes de vivres. Le Ministère de l'éducation nationale dispose également de magasins qui pourraient être utilisés en cas de besoin.

5.8 Utilisation des programmes en cours d'aide alimentaire

L'utilisation du PRRO 10359.0 du PAM (à travers une révision budgétaire) ou des ressources du Programme de pays 2003-2007 (à travers les activités de développement rural, d'appui à l'éducation (cantines scolaires) et de santé/nutrition peuvent contribuer à atténuer les effets de la crise chez les populations ciblées touchées par la crise.

6. PROPOSITIONS D'INTERVENTIONS D'AIDE AGRICOLE ET PASTORALE D'URGENCE

Mise en place optimale des stratégies de production pour les mois à venir et l'hivernage 2005

Le groupe qui est ciblé ici pour une intervention d'urgence concerne une population des plus démunis composé de paysans et d'éleveurs victimes de l'invasion acridienne qui se traduira par une situation d'insécurité alimentaire grave. Ces populations paysannes pratiquent une seule typologie de culture de subsistance (culture sous pluie) où le sorgho est prédominant et qui est complètement dévasté par les criquets. Les éleveurs non transhumants possédant un nombre très limité d'animaux, constitué le plus souvent de petits ruminants et 1 à 5 vaches affronteront des difficultés suite au manque de pâturage cette année.

Les populations périurbaines qui survivent grâce à la production de leur petits périmètres maraîchers, traditionnellement extrêmement vulnérables et ont vu leur principale source de revenus anéantie, seront également visées.

Pour réduire les conséquences des dégâts causés par le criquet pèlerin sur les paysans et éleveurs, il est impératif de venir en aide au monde rural par la mise en place de divers interventions à très court terme.

1 Intervention: disponibiliser des semences

a) Semences maraîchères:

La distribution des semences maraîchères pour les cultures de contre saison particulièrement dans les zones périurbaines, ainsi que du petit matériel horticole à savoir:

6 UN WFP Logistics Capacity Assessment. juin 2002.

Les semences de: carottes, oignons, choux, tomates, aubergines, navets, pommes de terre etc.

Le matériel horticole: des pelles, des pioches, des râpeaux, des brouettes, du grillage de protection des binettes, des fourches, des arrosoirs et des seaux.

La réception de ce matériel doit se faire dans le plus bref délai.

b) Semences céréalières:

Les semences en céréale pour la campagne agricole 2005 doivent être disponibles très tôt avant le démarrage effectif de la campagne pluviale. La date de réception de ces semences ne doit pas excéder le 31 mai et l'acheminement vers les sites au plus tard le 20 juin. Les semences de sorgho doivent être de cycle court en majorité afin de minimiser la longueur de la période de soudure pour les paysans très démunis. Pour éviter les mauvaises semences, un contrôle rigoureux doit être effectué au préalable avant de procéder à l'achat en passant par:

- L'analyse de qualité
- La détermination du taux de germination
- La pureté spécifique des semences
- De ce fait, il doit y avoir une prospection du marché au niveau national et/ou régional pour acquérir la quantité et la qualité des semences souhaitées.

c) Semences fourragères:

Les cultures fourragères seraient d'un grand apport pour les petits éleveurs et les agro-pasteurs. Les spéculations les plus indiquées sont: Pois d'Olique (*d'Olicos Lab Lab* ; la Luzerne (*Alpha alpha* ; le niébé fourrager (ISRA 66-65); le Sorgho fourrager (CE 145).

d) Banques céréalières:

Il est important de procéder à des nouvelles créations et au renforcement des banques de céréales existantes dans les villages pour permettre aux ruraux d'accéder à ce produit de 1^{ière} nécessité et à un prix modéré.

e) Boutiques villageoises:

Avec des petits fonds même à titre de prêt destinés aux coopératives féminines, permettront l'achat des produits de premières nécessité pour mettre en place des boutiques afin de parer à toute hausse illicite des prix.

2 Intervention: renforcement des capacités de lutte

Le renforcement des capacités de lutte des comités villageois et des brigades, passera par:

- L'acquisition du matériel adéquat et de bonne qualité pour préparer les populations à affronter les crises à venir: pelles, pioches, râpeaux, brouettes pour la lutte mécanique (pour creuser des tranchées afin d'enfourer les larves). Le PAM pourrait appuyer ces initiatives par un programme « Food for Work » de même de d'autres partenaires institutionnels pour mettre en œuvre des actions « Cash for Work » dans le cadre de programmes à haute intensité de main d'œuvre.
- Du matériel pour la lutte chimique à petite échelle: des produits concentrés émulsionnables, des pulvérisateurs manuels adaptés et à basse pression, des combinaisons de protection, des gants, des lunettes, des masques etc.
- La formation des comités villageois et des brigades de lutte aux techniques d'application, de maintenance, de gestion et de suivi du matériel. Cette formation pourra être dispensée par le CLAA, appuyé par le PAM dans le cadre de «Food for Training».

3 Intervention: surveillance du bétail

Dans le domaine de l'élevage, l'accent sera mis sur un apport de blocs multi-nutritionnels sous forme de pierre à lécher qui serait d'une grande utilité pour les animaux. La réalisation de ce programme nécessite du matériel vétérinaire (alcool, teinture d'iode, bleu de méthylène, coton, seringues ordinaires et automatiques, etc.) et des

médicaments vétérinaires (vitamine et oligo-éléments, antiparasitaires internes et externes sous forme injectable).

En plus du programme cité plus haut, il est souhaitable de mettre en place au niveau de chaque région une cellule de crise chargée du suivi et de la gestion de la situation agropastorale et qui comprendra: les élus locaux, les organisations socioprofessionnelles, les ONG et l'administration locale (services vétérinaires, services de l'agriculture).

Mise en culture de fourrages dans les périmètres irrigués en partenariat avec les agriculteurs touchés par le même fléau acridien. Cette activité, après vente de fourrages ou location des parcelles aux éleveurs, générera un revenu substantiel aux agriculteurs ainsi contribuera à améliorer leurs conditions de vie.

Réalisation de réseaux de pare-feu (ouverture et réhabilitation), destinés à réduire les risques d'extension des feux de brousse dans le cadre du VCT (CSA/PAM) pour préserver le peu de fourrage qui existe encore. Le PAM pourrait être sollicité pour un appui de type «Food for Work».

Le présent rapport a été établi par S. Hebie, N. Beninati, J.A. Scaglia, F. Egal et Mamadou Diouf, sous la responsabilité des secrétariats de la FAO et du PAM à partir d'informations provenant de sources officielles et officieuses. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant.

*Henri Josserand
Chef, SMIAR, FAO
Télécopie: 0039-06-5705-4495
Mél: giew1@fao.org*

*Mustapha Darboe
Directeur régional, ODD, PAM
Télécopie:0022-1-84235632
Mél: Mustapha.Darboe@wfp.org*

Veillez noter qu'il est possible d'obtenir le présent Rapport spécial sur le site Internet de la FAO (www.fao.org) à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/giew1/>

Il est également possible de recevoir automatiquement, par messagerie électronique, les Alertes spéciales et les Rapports spéciaux, dès leur publication, en souscrivant à la liste de distribution du SMIAR. À cette fin, veuillez envoyer un message électronique à l'adresse suivante: mailserv@mailserv.fao.org sans rien écrire dans la ligne "sujet" et en indiquant le message suivant:

subscribe SMIARAlertes-L

Pour être rayé de la liste, envoyer le message:

unsubscribe SMIARAlertes-L

RAPPORT SPÉCIAL

MISSION FAO/PAM POUR L'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES AU SÉNÉGAL

21 décembre 2004

Faits saillants

- La production céréalière de l'hivernage 2004 est estimée à 1 132 714 tonnes, soit un recul de 22 pour cent par rapport à 2003 mais reste proche de la moyenne des cinq dernières années. La diminution des superficies de mil (-23 pour cent) et de sorgho (-19 pour cent) liés à la sécheresse de début cycle, à l'invasion acridienne constatée dès juin 2004, et à la substitution de ces cultures par celle subventionnée de l'arachide (+30 pour cent par rapport à 2003) explique cette baisse de l'offre céréalière. Avec la production additionnelle de contre saison potentiellement estimée à environ 52 366 tonnes, la production totale nette de céréales pour 2004/05 atteint 946 150 tonnes.
- Ainsi, la production de mil est significativement réduite de 34 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Dans les régions déficitaires, ceci s'est traduit par une augmentation soutenue des prix du mil entre septembre et octobre 2004, ce qui fragiliserait davantage la situation alimentaire des ménages les plus vulnérables si cette tendance se poursuivait.
- Pour le prix du bétail, une tendance inverse est observée en raison de la dégradation des pâturages, ce qui a enclenché précocement le processus de transhumance du nord au sud avec des effets adverses sur les zones de cultures où les récoltes ne sont pas encore terminées. D'où la nécessité de l'aménagement rapide des couloirs de transhumance adaptés, la mise en éveil du dispositif zoonosanitaire et la cession d'aliments de bétail à prix modérés.
- Les besoins de consommation s'établissent à 1 824 480 tonnes. Cela implique un déficit de 878 330 tonnes qui pourra être comblé à hauteur de 871 550 tonnes par des importations commerciales de riz et de blé, et par des aides prévues de 6 780 tonnes de riz. Le fait que le Sénégal puisse couvrir ses besoins d'importations alimentaires sur une base essentiellement commerciale ne doit pas masquer la précarisation de la situation des populations localisées dans les zones qui ont été durement affectées en 2004 par la sécheresse et les criquets.
- La fourniture d'urgence des intrants agricoles, semences notamment, est recommandée pour permettre aux agriculteurs affectés d'entamer dès avril 2005 la nouvelle campagne agricole dans de bonnes conditions. Dans l'immédiat, la distribution des semences et produits horticoles pour les cultures de contre saison peuvent contribuer à améliorer davantage la sécurité alimentaire des ménages concernés. La mission estime qu'environ 124 300 ménages soit 20 pour cent des ménages ruraux auront besoin d'assistance agricole d'urgence.
- Grâce à une forte mobilisation du pays et de ses partenaires durant la campagne de lutte toujours en cours, l'invasion acridienne ne s'est pas étendue dans les grandes zones de cultures. Cependant, le fléau n'est pas entièrement maîtrisé et des efforts supplémentaires sont nécessaires dans la durée.
- En perspective, le péril acridien revêt un caractère alarmant en raison du risque fort probable de retour du criquet en 2005 après sa reproduction printanière au Maghreb. Ainsi, la communauté internationale se doit de se mobiliser afin de mettre en œuvre une stratégie régionale, plus proactive que responsive, intégrant les dimensions biotechnologique, environnementale et socio-économique de la lutte contre ce fléau.

1. VUE D'ENSEMBLE

Le Sénégal a connu en 2004 une invasion acridienne sévère ayant considérablement affecté les récoltes plus particulièrement dans les régions agro-pastorales de la moitié nord du pays, où l'on observe aussi des pertes de rendements dues à l'irrégularité et/ou à l'arrêt brusque des précipitations. Une mission conjointe



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE,
ROME



PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL, ROME

FAO/PAM/CILSS d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires a visité le pays du 18 au 31 octobre 2004 pour estimer les récoltes de l'année en cours ainsi que les dégâts causés par le criquet pèlerin aux cultures et aux pâturages, évaluer la situation alimentaire globale qui en résulte et prévoir les besoins éventuels en aliments pour 2004/05, y compris les importations et l'aide alimentaire de la communauté internationale.

La Mission était composée des experts du CILSS, de la FAO, du PAM ET de FEWS-NET, ainsi que de la Coopération française comme observateur. Il convient de signaler que la FAO avait inclus dans son équipe un spécialiste de ses Services d'urgence à Rome. Son mandat était d'identifier, d'ores et déjà, les groupes ruraux vulnérables dont la sécurité alimentaire avait été davantage fragilisée du fait des criquets et/ou de la sécheresse, et de proposer des mesures palliatives leur permettant de relancer leur production agricole. La Mission a bénéficié de l'appui de toutes les directions centrales et régionales du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique ainsi que l'appui des autres services et ministères sollicités. Des discussions constructives ont également eu lieu avec les Agences des Nations Unies (FAO, UNDP), avec les donateurs notamment (USAID, Banque Mondiale) ainsi qu'avec les ONG et les importateurs de céréales

La Mission a mené ses travaux sur le terrain du 19 au 29 octobre 2004. Au début, des réunions préparatoires ont eu lieu aux Représentations de la FAO et du PAM, au Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique (notamment le Secrétariat général, les Directions de l'élevage, de l'agriculture (DA), de la protection des végétaux (DPV), des analyses, prévisions et statistiques (DAPS). La Mission a également rencontré les responsables du Centre de suivi écologique (CSE) et ceux de l'USAID.

Appuyée par des consultants nationaux et par du personnel du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique, la mission s'est constituée en deux groupes de terrain et a été en mesure de couvrir toutes les régions affectées par le criquet pèlerin. Elle a visité des parcelles emblavées de mil, sorgho, niébé, arachide, sésame, riz, et des vergers d'agrumes. Les interviews ont été conduites avec les principaux acteurs régionaux au niveau de chacun des départements et/ou arrondissements visités, en engageant à chaque occasion des discussions approfondies avec les différents services techniques en vue de collecter les informations nécessaires à l'évaluation des effets de l'invasion acridienne et de la sécheresse sur la production agricole. De nombreuses interviews ont été également menées au niveau des villages avec des agriculteurs, des éleveurs, des commerçants de grains et de bétail et avec des ONG actives sur le terrain.

A la fin de la mission, les résultats préliminaires ont été présentés aux responsables du Ministère de l'agriculture.

Les principaux résultats de la mission sont les suivants

Tant sur des données fournies par les différents services du Ministère de l'Agriculture que les constats faits sur le terrain, une revue de la campagne agricole 2004 du Sénégal révèle que les principaux facteurs naturels qui ont le plus influé sur la production, à des degrés divers et selon les régions ou départements, sont liés à:

- Une situation phytosanitaire dominée par l'invasion acridienne, mais également marquée par des infestations exceptionnelles des déprédateurs habituels comme les sauteriaux, cantharides et autres insectes floricoles.
- La péjoration de la pluviométrie, avec en maints endroits une installation tardive de l'hivernage, des pauses pluviométriques importantes, et un arrêt précoce des pluies.

Ces facteurs ont affecté la production agricole et les pâturages à des degrés divers, souvent de façon conjuguée et/ou très localisée suivant les régions ou les départements concernés.

L'invasion acridienne

Sur les 11 régions que compte le Sénégal, 7 ont été touchées, à des degrés divers, par l'invasion acridienne. Il s'agit, dans le Nord, des régions de Louga, Saint-Louis, Matam et, dans le Centre Sud, de Thiès, Diourbel et Fatick, ainsi que de Dakar. Les premières infiltrations d'essaims de criquets pèlerins venant de Mauritanie ont été constatées dans les zones Nord limitrophes à partir de juin 2004. Puis l'infestation s'est propagée suivant les axes Podor-Matam et Richard Toll Dagana-Thikité, envahissant de vastes étendues au Nord et au Centre Sud du pays en causant des dégâts importants sur les cultures et les pâturages.

Ainsi, dans les régions de Saint-Louis, Louga, Thiès et Diourbel, mais aussi de Fatick (Département de Gossas), la Mission a pu constater des zones de cultures complètement dévastées par les criquets pèlerins.

Les dégâts portent notamment sur le mil, le niébé, le sésame et dans une moindre mesure, l'arachide dans la région de Fatick.

Les cultures irriguées de la vallée du Fleuve Sénégal n'ont par contre, jusqu'à présent, subi que très peu de dommages. L'essentiel du riz et des cultures maraîchères a été épargné.

Les grandes zones de production céréalière, généralement considérées comme vulnérables de par leur dépendance d'une pluviométrie incertaine, n'ont également pas souffert des criquets. C'est le cas notamment de la région de Kaolack et, dans une moindre mesure, celle de Fatick, où une lutte efficace a été menée contre le péril acridien dès les premiers signes de son apparition.

Quant aux pâturages, des pertes importantes dues aux criquets pèlerins sont enregistrées dans les régions de Louga et de Saint-Louis. Cependant la biomasse fourragère n'a été que faiblement touchée dans les régions de Diourbel et Matam, qui ont aussi connu des invasions acridiennes massives.

Les autres ennemis des cultures

Dans maintes localités du Centre Sud, particulièrement dans les Régions de Fatick et de Kaolack, les ennemis endémiques des cultures tels que les sauteriaux, les cantharides et autres insectes floricoles ont causé des dégâts beaucoup plus importants cette année que les campagnes précédentes, aggravant la situation des zones également touchées par le criquet pèlerin, notamment dans les départements de Fatick et Gossas (Région de Fatick). Les infestations plus marquées de ces déprédateurs tiennent au fait que les efforts en matière de protection des végétaux ont été focalisés sur la lutte anti-acridienne.

Effets de la pluviométrie sur les cultures et les pâturages

Les dégâts commis par les criquets et autres déprédateurs se combinent dans certaines zones aux effets néfastes d'un démarrage tardif de l'hivernage, des pauses pluviométriques et de l'arrêt précoce des dernières pluies sur les superficies emblavées, le développement des cultures et les rendements. Ainsi le début erratique de la saison des pluies, combiné aux ravages des sauteriaux, a nécessité des re-semis dans maintes localités, notamment dans les régions de Louga, Saint-Louis, Thiès, Diourbel et Fatick.

Dans les zones pastorales du Nord et du Centre Nord du pays (régions de Saint-Louis et de Louga particulièrement), les pâturages ont également pâti d'une péjoration de la pluviométrie. Ce qui a provoqué un dessèchement du tapis herbacé par ailleurs mis à mal, de manière localisée, par les criquets pèlerins. C'est dire que la biomasse fourragère accusera un déficit important dans certaines localités de ces zones pastorales et agro-pastorales. Une campagne d'évaluation de la biomasse disponible sera entreprise courant novembre 2004 par le Centre de suivi écologique et la Direction de l'élevage afin d'obtenir une estimation quantitative de la capacité de charge de ces pâturages naturels.

Le déficit pluviométrique s'est également fait ressentir sur le débit des cours d'eau et le remplissage des mares. Par endroits (localité de Ziguinchor par exemple) les cultures de décrue n'ont pu avoir lieu, et le repiquage du riz ne s'est pas réalisé en raison du faible niveau des cours d'eau. De même, l'assèchement des mares a entravé le maraîchage de l'hivernage et causé des pénuries d'eau pour l'abreuvement du bétail.

Estimation de la production et bilan céréalier prévisionnel

Globalement, les estimations de la production céréalière totale de l'hivernage 2004, qui se montent à quelque 1 132 700 tonnes, sont en net recul (22 pour cent) par rapport à la campagne précédente, mais restent proches de la moyenne des cinq dernières années. Eu égard aux besoins de consommation, et compte tenu de la production additionnelle de contre saison estimée à environ 52 366 tonnes, des stocks et des importations projetées, le déficit prévisionnel net en céréales s'établit pour 2004/05 à environ 878 330 tonnes. Ce déficit pourra être comblé à hauteur de 871 550 tonnes par des importations commerciales de riz et de blé, et par des aides prévues de 6 780 tonnes de riz. Les importations commerciales prévues de riz et de blé sont supérieures à ce niveau.

Le repli de la production des céréales, particulièrement du mil, s'explique surtout par une diminution des superficies cultivées au profit de l'arachide notamment. En effet l'arachide, qui a bénéficié en 2004 d'un appui soutenu de l'État sous forme de cession de semences et engrais subventionnés, a vu ses superficies augmenter d'environ 30 pour cent et connaîtra une augmentation correspondante de la production, particulièrement dans les régions arachidières de Kaolack et de Fatick.

D'autres cultures telles que le maïs et le manioc font également l'objet d'une expansion remarquable grâce aux programmes spéciaux gouvernementaux d'appui à la production et à la diversification des cultures.

Le retour en force de l'arachide et la bonne performance du maïs et du manioc devraient, au niveau national et pour les ménages directement concernés, compenser dans une large mesure le fléchissement de la production du mil.

Poches de vulnérabilité et stratégies d'adaptation des populations concernées

La baisse de la production céréalière mentionnée ci-avant n'est certes pas considérable ou du moins inhabituelle sur le plan national puisque les régions attaquées par les criquets et/ou durement frappées par la sécheresse ne comptant que pour 20 pour cent de la production céréalière nationale. Mais ces régions, notamment Thiès, Diourbel, Louga, Saint-Louis, Matam et, dans une certaine mesure, Fatick (Département de Gossas) sont considérées comme étant à fort risque d'insécurité alimentaire en 2004. De fait, ces régions sont structurellement déficitaires en céréales, et leurs déficits seront aggravés en 2004/05. Comme l'a constaté la Mission, la pénurie anticipée de mil sur les marchés de Thiès, Diourbel, Fatick (Gossas) et même Kaolack (Nioro) pousse son prix à la hausse depuis septembre 2004. Il est à craindre que la situation alimentaire des ménages vulnérables ne sera que davantage fragilisée si cette tendance se poursuit.

Par ailleurs, la raréfaction des pâturages dans les régions de Louga et de Saint-Louis se traduit non seulement par des ventes de bétail, principalement de chevaux et de petits ruminants, à vil prix par rapport aux trois derniers mois, mais aussi et surtout par l'amorce précoce de la transhumance vers des zones où les récoltes sont encore sur pied, avec à l'horizon des conflits souvent sanglants entre éleveurs et agriculteurs sédentaires. Ce qui nécessite des mesures palliatives appropriées, y compris l'aménagement rapide des couloirs de transhumance et la mise en éveil du dispositif zoo-sanitaire, de même que la cession des aliments du bétail à des prix modérés.

Notons que, dans les régions les plus affectées, l'agriculture pluviale vient, en termes de ressources familiales, après l'élevage, les transferts d'argent des migrants et les cultures irriguées. Néanmoins, dans ces régions, les familles rurales pour lesquelles l'agriculture sous pluie représente la principale, sinon la seule, source de revenus, vont connaître une situation difficile. C'est dire qu'il y aura des poches de vulnérabilité, qu'il conviendra de bien cibler à travers des enquêtes spécifiques, comme certaines régions l'ont déjà envisagé.

Entre-temps, les familles dont les moyens de subsistance sont davantage fragilisés par la situation décrite ci-avant réagissent en avançant les dates de migration saisonnière et de transhumance du bétail, en vendant une partie de leur bétail comme indiqué plus haut, ou en tentant de pratiquer le maraîchage de contre-saison et en recherchant activement des activités génératrices de revenus.

La mission estime qu'environ 124 300 foyers vulnérables soit 20 pour cent des ménages ruraux auront besoin d'assistance agricole d'urgence. Les ménages les plus affectés par le criquet pèlerin, la sécheresse et les autres sinistres sont localisés à Diourbel, Thiès, Fatick, Saint Louis, Louga, Podor et Matam.

2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE¹

2.1 Situation macro-économique

La dévaluation du franc CFA en 1994 et les politiques économiques appliquées depuis ont conforté la situation économique du Sénégal. En dépit des chocs exogènes –notamment les aléas climatiques- la croissance du PIB s'est située dans une fourchette de 5–6 pour cent par an sur la période 1995-2001. Si en termes réels elle a fléchi à 2,4 pour cent en 2002 en raison d'une sécheresse prononcée, elle a rebondi à environ 6 pour cent en 2003, année qui a connu une campagne agricole exceptionnellement bonne. Entre autres facteurs, les dégâts causés sur les cultures et les pâturages par les criquets pèlerins et une mauvaise pluviométrie dans certaines régions du pays réduiront la progression du PIB à 5 pour cent en 2004 selon les estimations.

Si l'agriculture demeure le moteur de l'économie, d'autres secteurs contribuent fortement à la croissance et aux recettes d'exportation. Ainsi de la pêche qui génère près de 24 pour cent de la valeur des exportations et emploie environ 15 pour cent de la main d'œuvre active. De même, le secteur minier, notamment les phosphates, contribue pour 17 pour cent aux recettes d'exportation; le secteur manufacturier – textiles, agro-industries, industries chimiques et mécaniques- affiche une bonne tenue sur le marché national et sous-

¹ Les données utilisées dans cette section proviennent essentiellement de *The Economist Intelligence Unit*, des publications du FMI et de la Banque Mondiale, ainsi que du Gouvernement du Sénégal.

régional et compte pour 17 pour cent du PIB. À cette liste s'ajoutent le boom immobilier, divers projets d'infrastructure, les télécommunications, les transports et le tourisme en expansion (600 000 touristes en 2003 contre 443 000 en 2000).

Mais la balance commerciale du Sénégal est structurellement déficitaire, tant le pays est tributaire des importations pour ses besoins essentiels, surtout alimentaires. Le solde négatif a progressé de 184,6 milliards de francs CFA en 1998 à 312,5 milliards en 2002, et plus de 75 pour cent du riz consommé sont importés. Pour la période 2003-2005, les importations représenteront 34 à 40 pour cent du PIB selon le FMI. Cependant les transferts privés et publics, de même que les investissements directs et autres donnent généralement lieu à un solde positif de la balance globale. La situation des comptes extérieurs s'est améliorée nettement ces dernières années, consolidant les réserves de change qui se montaient à 788,2 millions de dollars en 2003, ce qui pouvait couvrir environ 4 mois d'importations.

Étant membre de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), le Sénégal est astreint à la politique monétaire de la Banque centrale des états de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dont la monnaie, le franc CFA, est liée à l'euro au taux fixe de 656 francs CFA pour 1 euro, garanti par le Trésor français. La BCEAO a établi des critères de convergence que doivent observer les pays membres, s'agissant notamment du taux d'inflation, du déficit des comptes publics et du taux d'endettement extérieur. La position du Sénégal à cet égard est plutôt louable, avec un taux d'inflation pratiquement nul en 2003 et des taux modérés de 0,8 à 2,3 attendus pour 2004 et 2005. En exécutant de manière satisfaisante son programme de Pays très pauvre et très endetté conclu avec le FMI et la Banque mondiale, le pays bénéficiera d'une annulation de dette de quelque 800 millions de dollars, ce qui réduira son ratio dette/PIB à 5 pour en 2005. Quant au déficit fiscal, estimé à 0,8 pour cent du PIB en 2004, il devra baisser à 0,6 pour cent en 2005.

La croissance économique du Sénégal se poursuivra dans le cadre du programme de la réduction de la pauvreté et d'appui à la croissance adopté avec le FMI en avril 2004 et qui bénéficie du soutien des bailleurs de fonds. Ce programme, qui est basé sur le Document de stratégie pour la réduction de la pauvreté publié en 2002, vise la modernisation de l'agriculture, l'amélioration des infrastructures, la création de nouveaux emplois et la satisfaction des besoins essentiels des plus démunis par le développement économique et le renforcement des capacités.

2.2 Population

La population du pays était estimée à environ 10 millions en 2003, avec un taux de croissance annuel de 2,4 pour cent (Tableau 1). Le taux d'urbanisation est de 45 pour cent et la population urbaine augmente à un rythme annuel de 4 pour cent. Cependant, le secteur des services et l'industrie n'emploient que 30 pour cent de la main d'œuvre et le taux de chômage dans le secteur institutionnel est estimé à 23 pour cent. Près de 25 pour cent de la population souffre également de malnutrition. Cependant le Sénégal affichait un indice de développement humain de 0,430, niveau bien supérieur à ceux de beaucoup de pays de la sous région à la même année.

Tableau 1: Population totale, urbaine et rurale en 2003

Régions	Population totale en 2003	Nombre total de ménages	Nombre de ménages ruraux	% Ménages Ruraux du total
Dakar	2 267 356	302 551	9 077	3
Diourbel	1 049 954	102 325	85 953	84
Fatick	613 000	69 991	60 892	87
Kaolack	1 066 375	104 757	80 663	77
Kolda	836 230	79 735	70 167	88
Louga	677 533	66 730	54 051	81
Matam	423 041	42 918	36 909	86
Saint-Louis	688 767	80 264	51 369	64
Tambacounda	605 695	67 431	55 968	83
Thiès	1 290 265	145 536	81 500	56
Ziguinchor	437 986	60 107	33 660	56
Sénégal	9 956 202	1 122 345	620 209	55

Source: PS/MEF, janvier 2004

2.3 Secteur agricole

L'essentiel du territoire de 197 161 km² que couvre le Sénégal est situé dans la zone sahélienne encline à la sécheresse avec des sols généralement pauvres, particulièrement dans le Nord où la pratique de l'agriculture pluviale s'avère difficile. Cependant, le Sud est relativement bien arrosé et le pays compte d'importants cours d'eau, dont les fleuves Sénégal, Saloum et Casamance.

On distingue sept grandes zones agro-climatiques où les systèmes de production varient d'une région à l'autre puisqu'on trouve les cultures pluviales en zone "Diéri", les cultures irriguées dans le "Walo" et la zone sylvo-pastorale dans le "Ferlo". Les sept zones agro-écologiques sont représentées par:

- La vallée du fleuve Sénégal: régions de Saint-Louis et de Matam (sans Ranérou).
- La zone sylvo-pastorale: région de Louga et département de Ranérou.
- Les Niayes: frange côtière de Dakar à Saint-Louis.
- Le Bassin arachidier: régions de Koalack, Fatick, Diourbel, Thiès et le département de Kébémér.
- Le Sénégal oriental et Haute Casamance: région de Tambacounda, départements de Kolda et Vélingara.
- La Basse et Moyenne Casamance: région de Ziguinchor et département de Sédhiou.

L'agriculture, qui emploie près de 70 pour cent de la main d'œuvre est essentiellement le fait des petits producteurs. Les principales spéculations sont l'arachide, culture de rente pratiquée surtout dans les régions du Centre Sud (Kaolack, Fatick); le mil et le sorgho sont cultivés dans le Centre et le Nord, et le riz cultivé le long du fleuve Sénégal et en Casamance; le niébé contribue aussi à la subsistance familiale dans la plupart des régions et le maïs, d'introduction plus récente, est en pleine expansion. Le coton s'affirme également comme nouvelle culture de rente. La canne à sucre est également pratiquée pour alimenter les usines de la Sonacos.

Si l'année 2003 a été exceptionnelle pour le secteur agricole grâce à une pluviométrie abondante et bien répartie, l'invasion acridienne et la péjoration de la pluviométrie en 2004 ont durement affecté la production du mil et du sorgho dans certaines régions du Centre (Thiès, Diourbel) et surtout du Centre Nord (Louga) et Nord-Ouest (Saint-Louis).

Hormis les aléas climatiques, les problèmes de commercialisation ont, ces dernières années, perturbé la production d'arachide qui a chuté de 943 857 tonnes en 2001/02 à 265 356 tonnes en 2002/03. Ces problèmes tenaient en partie à des processus de privatisation complexes des structures concernées, à savoir la Sonagraines/Sonacos. Cependant, la production d'arachide devrait fortement augmenter en 2004 eu égard aux mesures d'appui des services publics et aux dispositions prises par les producteurs eux-mêmes.

Les politiques de modernisation du secteur agricole sont axées sur l'intensification et la diversification des cultures, avec comme stratégies la cession des intrants subventionnés (engrais, semences, petit outillage), et l'introduction de cultures relativement nouvelles comme le maïs, le manioc, le soja et le tournesol. L'expansion de l'irrigation figure également dans le programme, car des 240 000 ha potentiellement irrigables, seulement 70 000 sont irrigués actuellement, soit à peine 3 pour cent des terres arables pouvant bénéficier de l'irrigation.

Le sous-secteur de l'élevage comptait, quant à lui, environ 3 millions de bovins et 8,4 millions d'ovins et caprins en 2001, tenus essentiellement par des familles. L'élevage est extensif et les fourrages naturels constituent l'aliment de base du bétail. Les pertes subies pendant les périodes de sécheresse prononcées sont souvent considérables, surtout dans le Centre Nord et le Nord du pays.

En 2004, l'effet de la sécheresse sur la production agricole et les pâturages est doublé par celui dû au criquet pèlerin plus particulièrement dans les régions nord et centre nord du pays.

3. PRODUCTION AGRICOLE EN 2004

3.1 Déroulement de la saison et précipitations

La campagne agricole comprend une saison des pluies de mai à octobre pour les cultures vivrières; une saison sèche froide de novembre à février durant laquelle les cultures maraîchères peuvent être pratiquées; et une saison sèche chaude où le riz, le maïs et le sorgho peuvent être cultivés en irrigué. Les cultures pluviales nécessitent au moins 70 jours de période favorable à la croissance pour compléter leur cycle et fournir une production significative. En 2004, les zones situées au sud de l'axe Mbour à Matam ont bénéficié

de conditions très favorables à la croissance. Par contre, les régions de Thiès, Diourbel, St Louis ainsi que le nord de Matam et une bonne partie de la région de Louga ont souffert de déficit hydrique en début et/ou en fin de cycle ayant fortement affecté l'établissement des cultures vivrières (3 à 5 resemis selon les régions), leur croissance ultérieure et leur production étant donné les faibles niveaux de rendements attendus. La Figure 1 donne le cumul pluviométrique de la saison de l'hivernage du 15 juin au 10 octobre 2004 en comparaison à l'année normale pour des régions contrastées du Sénégal. Les cartes de la Figure 2a résument la répartition spatiale de ce cumul actualisé au 20 octobre, avec indication des zones favorables, normales ou déficitaires par rapport à l'année normale 1961 – 1990 (Figure 2b).

Figure 1: Précipitations cumulées sur la saison de l'hivernage 2004 dans les différentes régions à la date du 10 octobre 2004

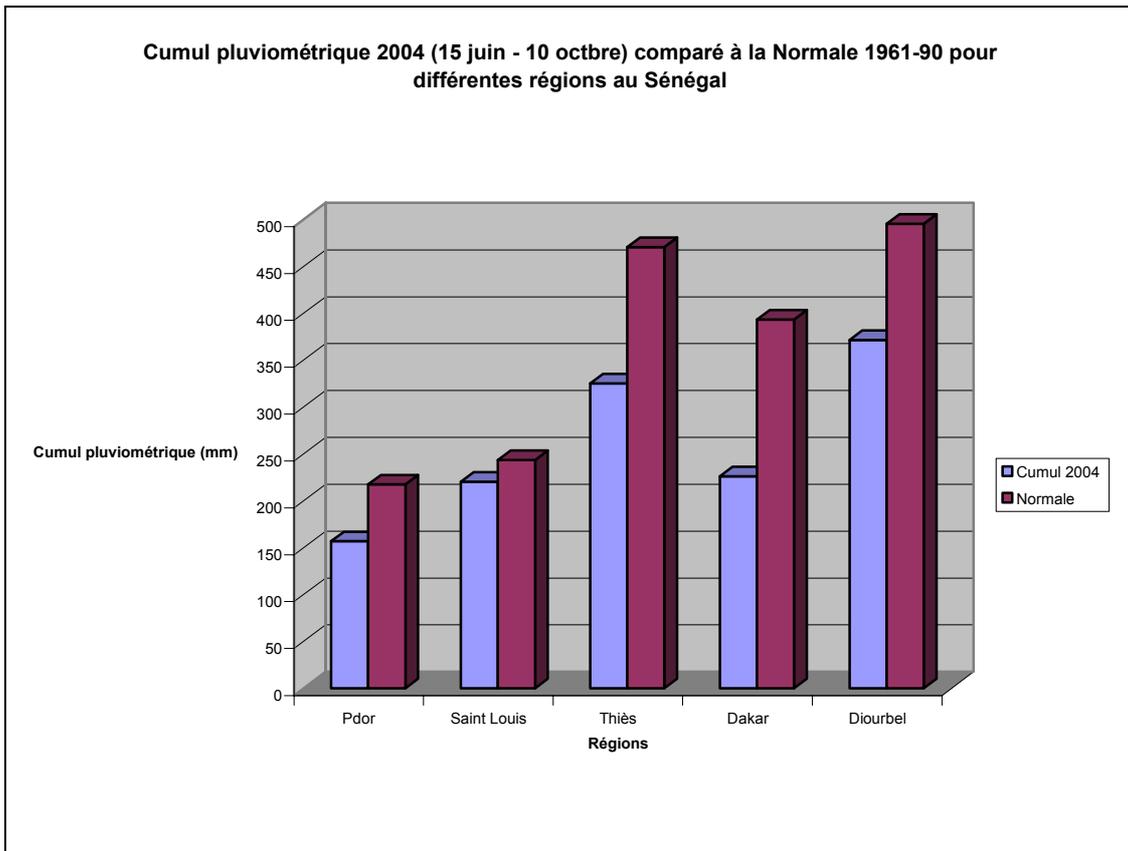


Figure 2a: Cumul pluviométrique au Sénégal à la date du 20 octobre 2004
(Source: Direction de la Météorologie Nationale Dakar)

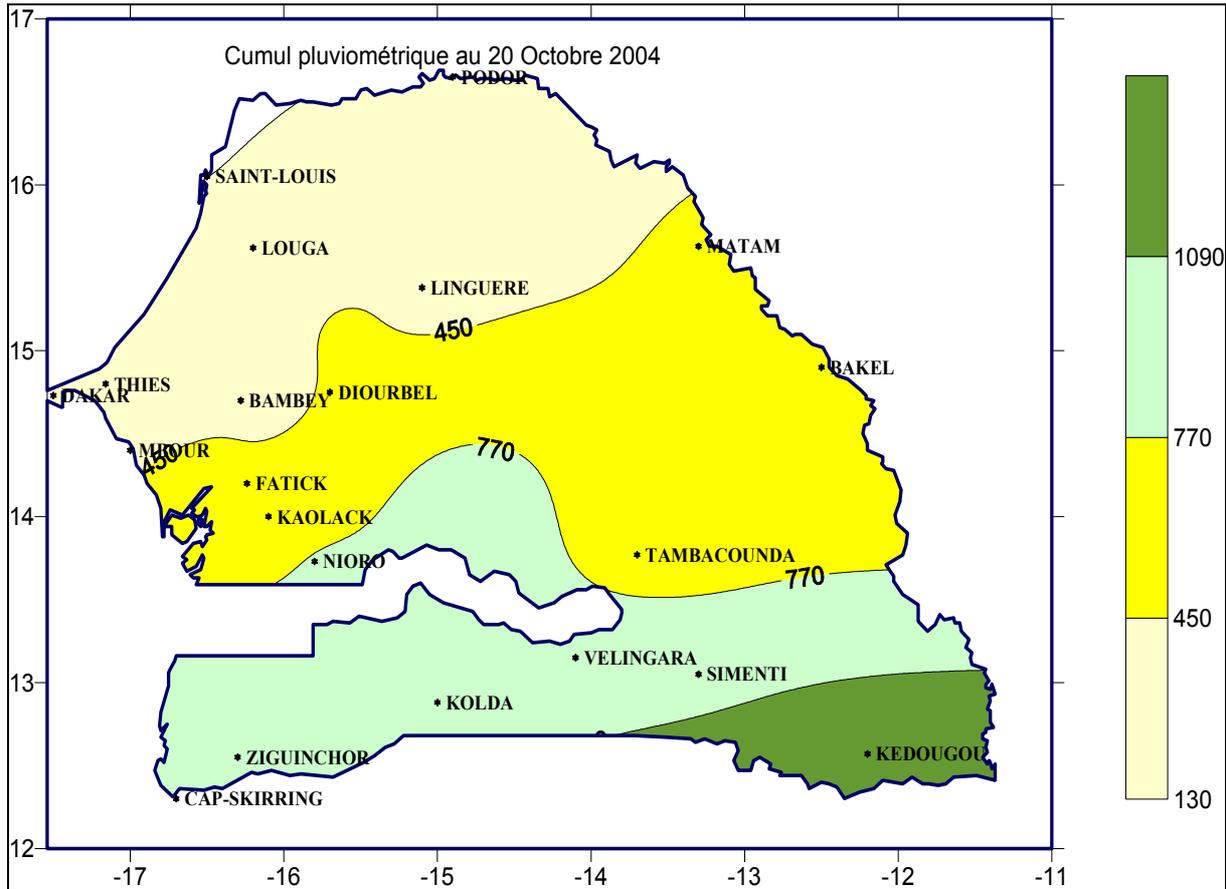
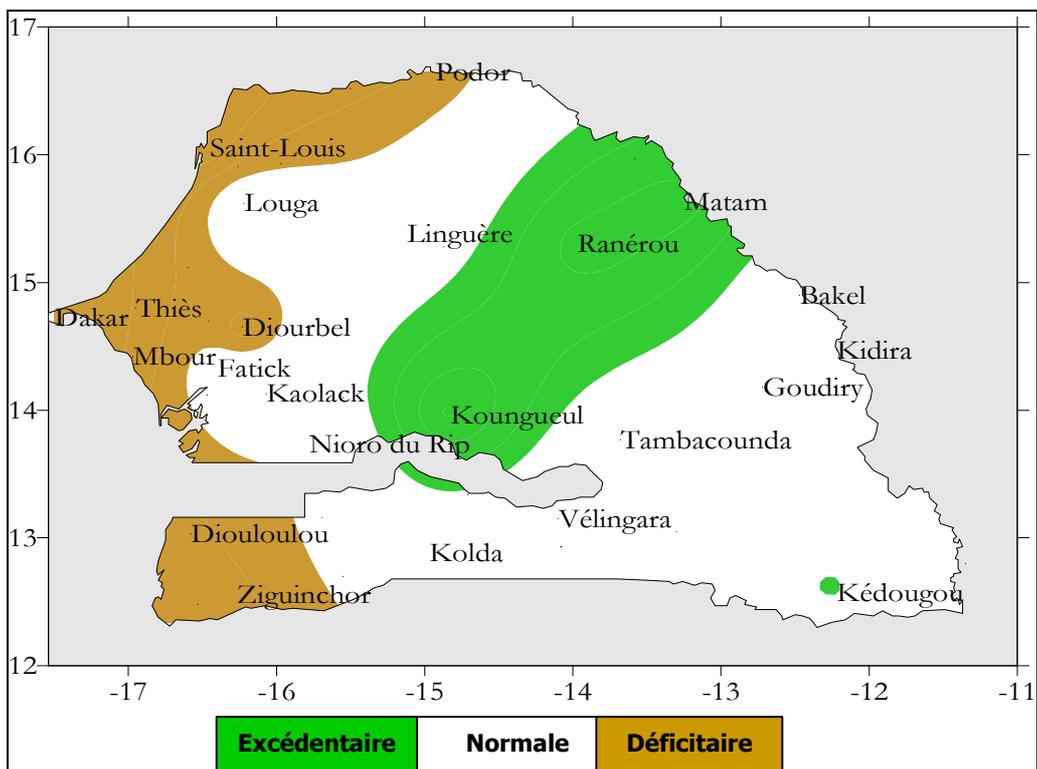


Figure 2b: Répartition des écarts à la normale pluviométrique (1961-1990) au 20 octobre 2004 (Source : Direction de la Météorologie Nationale Dakar)



Globalement, l'hivernage 2004 a été marqué par une pluviométrie légèrement déficitaire dans l'ensemble mais assez bien répartie dans l'espace et dans le temps dans la majeure partie de la moitié sud du pays. Quant à la moitié nord l'hivernage a connu une installation tardive avec des déficits pluviométriques particulièrement prononcés dans l'extrême nord. Par rapport à la normale (Figure 2b), la pluviométrie a été excédentaire sur la façade est (de Kédougou à Matam) et dans le Centre-sud (axe Nioro-Kougheul) et déficitaire sur le reste du pays.

Sur le plan hydrologique, nous noterons que la crue du fleuve Sénégal est restée relativement faible avec une hauteur moyenne journalière maximum de 365 cm atteint le 13 septembre 2004 contre 558 cm en septembre 2003. Cette situation a une grande importance pour ce qui concerne les cultures de décrue pratiquées habituellement le long du fleuve à la fin de la saison des pluies.

3.2 Utilisation des intrants agricoles

Après une baisse notable de l'utilisation des engrais de 45 000 tonnes en 1997/98 à 25 000 tonnes en 2001/02, il y a eu depuis un regain d'intérêt dans l'usage de la fertilisation au Sénégal grâce aux mesures préconisées par l'Etat pour faciliter l'accès des producteurs aux engrais et aux autres intrants agricoles.

Malgré ces efforts cependant, la quantité moyenne d'engrais apportée à l'hectare reste faible aux environs de 16 kg/ha. L'apport d'engrais concerne surtout les cultures de rente telles que l'arachide, le coton et le riz. Les cultures vivrières reçoivent rarement de l'engrais sauf le maïs qui fait l'objet d'un programme du Gouvernement.

La faible utilisation des engrais et des semences améliorées s'explique par les possibilités de financement des exploitations agricoles, le nombre d'agriculteurs pouvant accéder au crédit restant faible. Les semences des cultures vivrières sont produites sur l'exploitation ou achetées sur le marché local.

3.3 Superficies cultivées en céréales

Le volume total de la pluviométrie et sa distribution au cours de la saison de croissance 2004 a conditionné l'implantation plus ou moins réussie des céréales et des autres cultures selon les régions. Pour la moitié sud du pays (Ziguinchor, Kolda, Tambacounda) et la façade est (Matam, Bakel), les premières pluies permettant les semis (plus de 20 mm non suivis d'une longue pause) ont été observées dès le mois de mai (Kédougou) et juin. Par contre pour les régions de Dakar, Thiès, Diourbel et la partie ouest de Louga et Saint-Louis, ces pluies ne sont venues que fin juillet et même en début août pour la zone côtière. D'une manière générale la fin de la saison des pluies est plus précoce en 2004 que l'année normale sur l'ensemble du pays.

Les effets cumulés de la sécheresse de début et de fin de cycle, des prédateurs habituels (sauteriaux) dès l'implantation des céréales comme à Gossas, et l'invasion acridienne précoce dès fin juin dans les régions nord, ont sérieusement réduit les superficies de céréales : diminution de 23 pour cent des superficies récoltées de mil et de 19 pour cent celle de sorgho, en partie à cause des resemis répétés jusqu'à quatre fois liés à la sécheresse et au dégât du criquet pèlerin, mais aussi à cause de la substitution de ces cultures par de l'arachide subventionné, soit plus de 30 pour cent d'embravements qu'en 2003.

Au total, toutes céréales confondues, les superficies de céréales récoltées en 2004 avoisinent les 1,06 million d'hectares soit 300 000 ha de moins qu'en 2003 et inférieure de quelque 20 pour cent de la moyenne des cinq dernières années. Ainsi, les superficies implantées de céréales se situent à environ 666 000 ha de mil, 168 000 ha de sorgho, 145 000 ha de maïs, 74 000 ha de riz, et 2650 ha de fonio (Tableau 2).

Tableau 2: Superficies, rendements et production céréalière attendue pour l'hivernage 2004 (sans les cultures de contre-saison: voir Note)

Céréales	Superficie (ha)	Rendement (kg/ha)	Production (tonnes) *
Mil	665 982	569	379 166
Sorgho	168 096	788	132 400
Maïs	145 830	2 898	422 623
Riz	73 926	2 666	197 095
Fonio	2 647	540	1 430
Total	1 056 481	1 072	1 132 714

Source: Données de l'enquête DAPS, et estimations/calculs de la mission.

Note: Dans ce tableau et tous ceux qui suivent, la production céréalière de contre saison 2004/05 n'est pas incluse; cette production est estimée à environ 52 366 tonnes qui est prise en compte dans l'estimation du bilan céréalier prévisionnel.

3.4 Rendements observés

L'effet conjugué des contraintes agronomiques décrites ci avant a entraîné une réduction importante des rendements. Le maïs est la seule céréale qui connaît une augmentation de rendement aussi bien par rapport à 2003 que par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Ceci est dû au fait que l'essentiel du maïs est produit dans les régions de Kolda, Kaolack et Tambacounda qui ont connu une bonne pluviométrie et qui n'ont pas connu d'attaques de criquets pèlerins. Le maïs a aussi fait l'objet d'une distribution soutenue d'intrants et a bénéficié d'un meilleur ciblage des zones de production dans le cadre du programme 2004 des cultures encadrées.

En moyenne à l'échelle nationale avec de fortes variations entre les régions, les rendements prévisionnels des céréales pour la saison 2004 se présentent comme suit:

- Mil environ 570 kg/ha, soit en diminution de 22 pour cent par rapport à 2003 et de 14 pour cent par rapport à la moyenne 1999-2003.
- Sorgho avec 785 kg/ha, en diminution de 14 pour cent par rapport à 2003 mais 2 pour cent de plus que la moyenne des cinq dernières années.
- Maïs, 2 900 kg/ha soit 27 pour cent de plus qu'en 2003 et 130 pour cent par rapport à 1999-03 en raison de son caractère de culture intégrée.
- Riz, 2 700 kg/ha comparable à 2003 et 7 pour cent de plus qu'en moyenne sur 1999-2003.
- Fonio, 540 kg/ha correspondant à 12 pour cent de plus qu'en 2003 mais légèrement inférieur au rendement moyen observé sur 1999-2003.

Il faut souligner qu'une diminution importante des rendements résulte des dégâts causés par les criquets sur le mil, le niébé et l'arachide dans 7 des 11 régions que compte le pays, ainsi que du début erratique de la pluviométrie et de son arrêt précoce à Louga, Saint Louis, Thiès, Diourbel et Fatick.

3.5 Projections de la production céréalière

L'estimation des productions des différentes cultures a été approchée en s'appuyant sur:

- les estimations prévisionnelles des superficies emblavées et des rendements des cultures réalisées par les services des statistiques agricoles au niveau central et régional.
- les observations de terrain réalisées par la Mission dans les différents départements et régions visités: Fatick, Gossas, Kafferine, Kaolack, Niore, Kébémér, Linguere, Louga, Matam, Dagana, Podor, St Louis, Diourbel, Thiès et Tivaoune.
- Les ajustements opérés aux niveaux des rendements attendus en fonction du déroulement de la campagne agricole (volume et répartition des pluies, degré d'utilisation des intrants, programme de vulgarisation agricole) et en tenant compte de l'estimation des niveaux de rendements des champs des agriculteurs visités.

Les niveaux de production attendus pour la campagne agricole 2004 se présentent comme indiqué au Tableau 3 et la contribution de chaque céréale à la production totale comparée à 2003 et à la moyenne 1999-2003 est donnée au Tableau 4. La production céréalière de l'hivernage 2004 est estimée à environ 1 132 714 tonnes. A ce tonnage il faut ajouter la production céréalière de contre saison 2004/05 qui est estimée à environ 52 366 tonnes ce qui porte la production céréalière totale prévisionnelle à 1 185 080 tonnes. C'est ce niveau de production qui est pris en compte dans l'estimation du bilan céréalier prévisionnel.

Tableau 3: Production céréalière totale de 2004/05 comparée à la production de 2003/04 et à la moyenne des cinq dernières années 1999-2003 (en tonnes)

Total	Moyenne 1999-03	2003/04	2004/05	Variation 2004/05 (%) sur	
				Moyenne 1999-2003	2003/04
Superficies (ha)	1 259 704	1 331 210	1 056 481	-16	-21
Production	1 108 300	1 451 892	1 132 714	+2	-22

Source: DAPS – Ministère de l'Agriculture et Estimation de la Mission 2004

Note: la production céréalière de contre saison 2004/05 estimée à 52 366 tonnes n'est pas incluse.

Tableau 4: Contribution des principales céréales à la production totale en 2004 comparée à 2003 et à la moyenne 1999-2003 (en tonnes)

Cultures	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Total Céréales
Production 2004/05 (a)	379 166	132 400	422 623	197 095	1 430	1 132 714
Production 2003/04 (b)	628 426	189 787	400 909	231 805	966	1 451 892
Moyenne 1999-03 (c)	575 024	149 512	146 910	235 496	1 358	1 108 300
Ecart (%)						
a/b	- 40	- 30	5	- 15	48	- 22
a/c	- 34	- 11	188	- 16	5	2

Source: DAPS – Ministère de l'Agriculture et Estimation de la Mission 2004

Note: la production céréalière de contre saison 2004/05 estimée à 52 366 tonnes n'est pas incluse.

3.6 Facteurs affectant les rendements et la production céréalière

3.6.1 Invasion du criquet pèlerin

La saison 2004 est marquée par des invasions massives et exceptionnelles de criquets pèlerins qui touchent 8 des 11 régions que compte le pays (Saint-Louis, Matam, Louga, Thiès, Dakar, Fatick, Kaolack et Diourbel). Les dégâts les plus importants sont observés dans la zone des Niayes, le département de Tivaouane (Thiès), les régions de Louga, Saint-Louis et Diourbel.

Venant de Mauritanie, les premières infiltrations d'essaims jaunes, prêts à pondre ou ayant déjà pondue, ont été constatées dans l'extrême nord du pays en juin 2004. De juin à fin août, 200 essaims ont été signalés dans l'axe Podor-Matam et Richard-Toll-Dagana-Thikité. Les conditions écologiques favorables au Sénégal durant cette période leur ont permis de pondre sur un grand nombre de sites. Des bandes larvaires se sont ainsi développées dans toutes les zones infestées. Ces bandes larvaires et leur développement en des essaims roses d'adultes immatures ont causé d'importants dégâts sur les cultures de mil, d'arachide et de niébé ainsi que sur les pâturages.

Le dispositif de lutte, mis en place par la Direction de la protection des végétaux (DPV), a été transféré à l'Armée Nationale le 30 juillet 2004 sur décision du Conseil Présidentiel. Il comprend des unités décentralisées au niveau des DRDR avec des Bases d'avertissement agricole, des unités terrestres et aériennes d'intervention et des Comités de lutte villageois. Lors du passage de la mission, le dispositif de lutte comptait 20 avions (6 américains, 3 marocains, 4 sénégalais, 5 libyens et 2 FAO), 53 véhicules de traitement terrestre et 50 véhicules de prospection et de suivi des traitements.

Au 20 octobre 2004, le rapport de situation de la DPV indique que 1 196 528 ha ont été prospectés, 923 448 ha infestés et que le cumul des superficies traitées s'élève à 536 707 ha.

3.6.2 Sécheresse et autres sinistres

Les déficits hydriques de début et de fin de cycle en plus des épisodes de sécheresse qui ont marqué la saison agricole ont sérieusement affecté les rendements du mil semé tardivement à cause des resemis, du sorgho, du niébé et accessoirement de l'arachide, plus particulièrement dans le Centre nord du pays, la zone du Littoral, la zone de Podor et le nord de la région de Matam. Lorsque les rendements attendus étaient jugés satisfaisants à l'approche de la maturité du mil au stade grain laiteux pâteux, l'invasion acridienne dans les zones affectées par la sécheresse et les sauteriaux a davantage infligé de dégâts aux rendements de la plupart des cultures.

3.6.3 Estimation des pertes de production

La chute des rendements liée à l'invasion acridienne est difficilement dissociable des effets des autres facteurs, sauteriaux et stress hydrique plus particulièrement. A partir des entretiens avec les agriculteurs concernant les rendements qu'ils espéraient en l'absence des criquets et/ou de la sécheresse, des estimations sont faites pour avoir des ordres de grandeur. Les pertes totales varient de 30 pour cent à Gossas (seul Département affecté de la région de Fatick) à 100 pour cent dans la région de Saint Louis. Les pertes dues au criquet pèlerin varient entre 16 pour cent environ à Matam et 50 pour cent à St Louis où pratiquement toutes les cultures pluviales ont été ravagées. Les dégâts des criquets sur les cultures sont estimés représenter près de la moitié des pertes totales enregistrées sauf à Gossas (Région de Fatick) où

ces pertes sont de l'ordre de 10 pour cent (Tableau 5). Les pertes au niveau des pâturages des zones nord (St Louis, Matam, Louga, Linguere, Podor, Dagana) sont de l'ordre de 40 à 50 pour cent (voire 80 pour cent comme à Louga et Podor).

En considérant le poids respectif de la production des différentes régions affectées dans la production totale du pays après avoir exclu le riz qui n'est pas affecté par le criquet pèlerin on estime les pertes de production dues au criquet à l'échelle nationale à environ 4,3 pour cent.

Tableau 5: Estimation des pertes de production céréalière (sans le riz) causées par le criquet Pèlerin et autres sinistres dans les régions affectées à la date du 30 Octobre 2004

Régions affectées	Production moyenne 1999-2003	% Pertes totales	Pertes dues au criquet pèlerin	
			Tonnes	%
Thiès	53 112	43	11 685	22
Diourbel	57 038	51	14 830	26
Saint Louis	1 504	100	752	50
Louga	36 412	80	14 565	40
Matam	18 699	30	2 992	16
Fatick (Gossas)	26 665	30	2 666	10
Total			50	-
- Régions affect.	193 430	-	47 489	25-
- Sénégal	1 108 300	*	47 489	4,3

Source: Mission FAO/ PAM/CILSS, Sénégal 18-30 Octobre 2004.

Note: Les pertes totales correspondent à la différence entre la production moyenne 1999-2003 et la production estimée pour 2004.

(*) A estimer en tenant compte des dégâts autres que ceux dus au criquet

3.7 Production agricole par région

Les conditions pluviométriques ayant prévalu dans les régions ont pu déterminer quatre types de situations culturelles pour l'installation de l'hivernage 2004 et ont situé la production céréalière à des niveaux contrastés selon les zones:

- Zone extrême sud favorable où un cumul pluviométrique maximal de 1 080 mm est observé à Kédougou ; avec une bonne implantation des cultures.
- Zone centre – sud et la moitié sud où la longueur de la saison pluvieuse dépasse celle des variétés traditionnellement utilisées ; il y a eu des semis à temps.
- Zone extrême ouest (Dakar) et nord (Podor) où les céréales ont eu des difficultés d'implantation et aussi d'alimentation en eau pendant leur maturation. La région de Dakar a reçu sa première pluie effective très tardivement le 1 août 2004.
- Zone nord (Matam, Louga, St Louis) n'ayant pas reçu de pluies en juin–juillet et dans lesquelles l'implantation des céréales et leur maturation a beaucoup souffert de stress hydrique.

3.7.1 Production céréalière

La production totale des céréales par région obtenue cette année ainsi que la contribution des cultures de mil, sorgho, maïs, riz et fonio sont indiquées dans le dans le Tableau 6 qui montre que la production céréalière prévue pour 2004 est proche de la moyenne des cinq dernières années, mais en baisse de 22 pour cent par rapport à la production record de l'année 2003/04. Ce niveau de production traduit:

- a) Une baisse de 21 pour cent des superficies emblavées en céréales, due à une série de facteurs:
- Le début erratique de la saison des pluies, couplé à l'attaque des sauteriaux qui ont provoqué des resemis dans beaucoup de régions, notamment à Louga, Saint-Louis, Thiès et Diourbel.
 - La réduction des superficies, due à une substitution importante des céréales par l'arachide, suite à la subvention et à une distribution ciblée et mieux organisée des semences et autres intrants cette année.
 - Le mil est la culture la plus affectée par ces différents facteurs. Sa superficie a baissé de 22 pour cent par rapport à l'année dernière et de 23 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années.
 - La superficie emblavée en sorgho baisse de 19 pour cent par rapport à l'année dernière.

b) Une réduction importante des rendements suite aux dégâts causés par les criquets pèlerins sur le mil, le niébé et l'arachide dans 7 des 11 régions que compte le pays, ainsi qu'au début erratique et à son arrêt brusque à Louga, Saint-Louis, Thiès, Diourbel et Fatick. Le maïs est la seule céréale qui connaît une augmentation de rendement aussi bien par rapport à 2003 que par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Ceci est dû au fait que l'essentiel du maïs est produit dans les régions de Kolda, Kaolack et Tambacounda qui ont connue une bonne pluviométrie et qui n'ont pas connu d'attaque de criquets pèlerins, en plus du fait que cette culture ait bénéficié d'une meilleure distribution des intrants et d'un meilleur ciblage des zones de production cette année.

Tableau 6: Production céréalière 2004 par région^{1/} (en tonnes)

Régions	Mil	Sorgho	Maïs	Riz	Fonio	Total céréales
Dakar	9	51	500	-	-	560
Diourbel	26 446	2 751	80	-	-	29 277
Fatick	77 771	4 518	26 120	63	-	108 471
Kaolack	156 374	40 328	135 225	-	-	331 927
Kolda	26 101	27 555	156 243	22 899	474	233 272
Louga	6 240	776	30	-	-	7 045
Saint Louis	-	-	-	107 870	-	107 870
Tambacond	38 638	43 664	93 151	1 636	955	178 044
Thiès	29 135	1 383	242	-	-	30 760
Ziguinchor	15 800	736	10 771	33 628	-	60 934
Matam	2 653	10 639	263	31 000	-	44 555
Sénégal 2004/05 (a)	379 166	132 400	422 623	197 095	1 430	1 132 714
Production 2003/04 (b)	628 426	189 787	400 909	231 805	966	1 51 892
Moyenne 1999-03 (c)	575 024	149 512	146 910	235 496	1 358	1 108 300
Ecart (%)						
a/b	- 40	- 30	5	- 15	48	- 22
a/c	- 34	- 11	188	- 16	5	2

Source: DAPS – Ministère de l'Agriculture et Estimation de la Mission 2004

^{1/}: La production céréalière de contre saison 2004/05 estimée à 52 366 tonnes n'est pas incluse.

3.7.2 Autres cultures

La production d'arachide, principale culture de rente et principale source de revenu pour les agriculteurs a augmenté de 28 pour cent par rapport à l'année 2003, même si elle est en baisse de 20 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années (Tableau 7). Cette augmentation résulte d'une superficie plantée supérieure en 2004 comme déjà expliqué (substitution d'une partie du mil et du sorgho du fait de la subvention de l'arachide et du maïs) mais aussi de rendements élevés dans les zones du bassin arachidier qui ne sont pas affectées ni par la sécheresse, ni par l'invasion acridienne.

Tableau 7: Production prévisionnelle d'arachide pour 2004/05 comparée à la moyenne des cinq dernières années (1999-03) et à la production record 2003/04(en tonnes)

Cultures	Prévisions 2004/05	Production 2003/04	% Variation sur 2003/04	Moyenne 1998-2002	% Variation Moyenne 1999-03
Arachide	565 853	440 709	+ 28	708 459	- 20

3.8 Situation de l'élevage et des pâturages

3.8.1 Importance de l'élevage

L'élevage constitue un secteur dynamique de l'économie sénégalaise avec des effectifs élevés et une part importante du PIB du secteur primaire (35 pour cent). Les effectifs par espèce se présentent comme indiqué au Tableau 8.

Tableau 8: Effectifs de l'élevage par espèces

Espèces	Effectifs
Bovins	2 927 054
Ovins	4 447 005
Caprins	3 835 842
Porcins	239 489
Equins	448 016
Asins	376 500
Camelins	3 920
Total	12 277 826

Source: Direction de l'élevage, 1999.

Les pâturages naturels constituent l'essentiel de l'alimentation du cheptel. En saison sèche les troupeaux transhument en fonction des disponibilités en eau et en fourrages. En fin de saison sèche, la mauvaise qualité des pâtures fait perdre aux animaux jusqu'à 35 pour cent de leur poids.

3.8.2 Etat des pâturages

Globalement, la situation actuelle des pâturages et l'état du bétail (gros bétail et petits ruminants) observés lors des visites sur le terrain sont bons sauf dans les régions nord où l'invasion acridienne a provoqué des dégâts importants notamment à Podor, Louga, St Louis et Matam. Dans certains arrondissements affectés, on observe un départ précoce des populations dont les conséquences sur les ménages et la scolarité des enfants sont à craindre. Selon l'information recueillie lors des visites de terrain, il semble que la transhumance précoce est liée d'une part à l'anticipation de l'afflux des animaux d'autres régions touchées et d'autre part au fait que les éleveurs hésitent à faire pâturer les terrains traités par les pesticides de peur d'intoxiquer les animaux.

Durant les derniers mois, les bandes larvaires et les essaims de criquets roses immatures ont causé d'importants dégâts sur la végétation naturelle des zones infestées. Les cultures qui fournissent des résidus de récoltes pouvant être utilisés comme fourrages (mil, sorgho, maïs, arachide, niébé, etc.) ayant également été attaquées, les disponibilités fourragères vont s'en trouver affectées. Le Centre de suivi écologique et la direction de l'élevage conduisent actuellement une étude pour estimer la perte de biomasse due aux invasions de criquets.

Les zones où d'importants dégâts sur les pâturages ont été observés sont les suivantes:

- Région de Louga: départements de Linguère, Kébémér et de Louga (50 pour cent de perte).
- Région de Diourbel: départements de Diourbel (80 pour cent) et de Bambey (35 pour cent).
- Région de Saint-Louis: départements de Podor (55 pour cent), Saint-Louis et Dagana (15 pour cent).
- Région de Thiès: départements de Tivaouane et de Mbour (50 pour cent).
- Région de Matam: 50 pour cent.

Ces dégâts et la crainte des éleveurs de voir leurs troupeaux intoxiqués par les traitements, provoquent d'importants mouvements de bétail. Les transhumances qui démarrent habituellement après les récoltes, en décembre-janvier, ont déjà commencé. Il faut rappeler que lors de la sécheresse de 2002, environ 50 000 têtes en provenance de Mauritanie ont traversé la frontière du Sénégal à la recherche de l'herbe et des points d'eau plus au sud. Selon les responsables de la Direction régionale de l'agriculture à Matam, un tel afflux d'animaux risque fort de se reproduire en 2004 suite à la dégradation sévère de la capacité de charge des pâturages causée par les effets conjugués de la sécheresse et du criquet pèlerin.

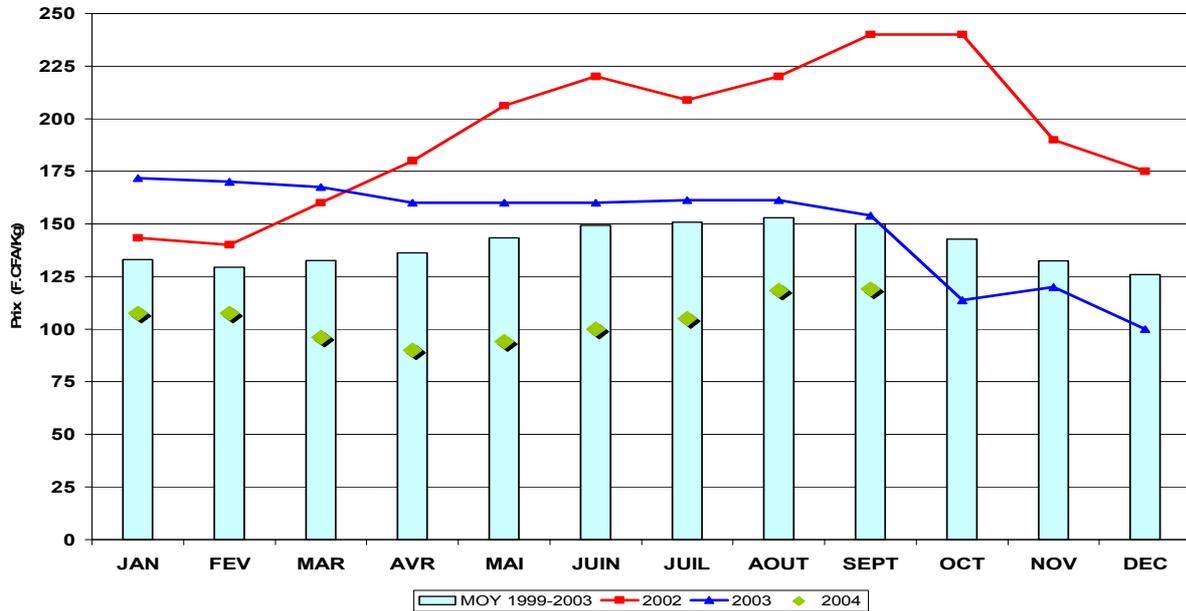
4. ANALYSE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE CÉRÉALIÈRE

4.1 Accès aux aliments et prix des produits agricoles

La campagne agricole 2003/04 a enregistré une excellente production céréalière ainsi qu'une augmentation importante de la production d'autres spéculations (arachide d'huilerie, coton, niébé, manioc, pastèques, sésame) par rapport à 2002/03. Ce qui s'est traduit sur les différents marchés par une offre abondante et soutenue de céréales depuis fin octobre 2003, et une baisse de prix conséquent. Par exemple au marché de Thiaroye (région de Dakar), les prix du mil ont évolué dans une fourchette de 105-150 FCFA/kg jusqu'en septembre 2004 contre 150-200 FCFA/kg en 2002/03. Pour ces mêmes périodes de référence à Kaolack (région de production par excellence), les fourchettes respectives étaient de 80 FCFA/kg - 100 FCFA/kg, et 125 FCFA/kg - 200 FCFA/kg.

En septembre 2004, les producteurs envisageaient avec optimisme la fin de l'hivernage et avaient procédé à des déstockages, ce qui a poussé à la baisse les prix des céréales même dans les régions structurellement déficitaires comme Diourbel et Louga, où les prix du mil ont fléchi de 12 pour cent en moyenne (Figure 3). Cette tendance baissière était aussi manifeste dans les zones de production telle que Kaolack.

Figure 3: Évolution du prix moyen du mil au détail sur le marché de Ngouye Mbeuth, Région de Louga (Source : CSA/SIM /FEWS NET)



Mais en octobre 2004, lors des visites effectuées par la Mission, les prix des céréales et du bétail dans certains marchés régionaux reflétaient déjà les pénuries anticipées de mil et des fourrages du fait de l'invasion acridienne et de la sécheresse.

La pénurie (anticipée) des céréales locales se fait déjà ressentir sur les marchés régionaux.. Par exemple à Touba Toul, commune rurale dans la région de Thiès, dont les 96 villages ont eu leurs champs de mil, manioc et arachide dévastés par les criquets, le mil se vendait à 150 francs/kg en octobre 2004 contre 75 francs seulement l'année dernière à la même période, et 80-100 francs avant l'arrivée des criquets.

Au marché de Diourbel, le mil de Kaolack se vendait à 130 francs/kg contre 120 francs/kg une semaine auparavant et 60 à 70 francs/kg pendant la même période en 2003. Le prix du maïs suivait la même tendance: 130 francs/kg en octobre 2004 contre 80 à 90 francs/kg à la période correspondante de l'année dernière.

Même à Nioro (région de Kaolack), normalement excédentaire, les prix des céréales avaient tendance à augmenter rapidement: le mil se vendait à 115 FCFA/kg en octobre contre 75 FCFA/kg en septembre 2004, et le prix du maïs passait de 70-80 FCFA/kg à 100 FCFA/kg pendant la même période. Ainsi, les marchés de céréales étant relativement concurrentiels dans le pays, les pénuries ressenties dans les zones déficitaires comme Diourbel, Thiès ou Louga exercent sur les prix une pression à la hausse dans les zones excédentaires.

Concernant le prix du riz importé, il est demeuré relativement stable dans l'intervalle de 195-200 FCFA /kg pendant les 4 dernières années. Il a cependant augmenté de façon soutenue à partir de mai 2004, atteignant les 250 FCFA/kg en septembre-octobre. Cette augmentation est sans doute due à l'augmentation du prix du riz sur le marché international.

Le bétail, quant à lui, se vendait à des prix de détresse dans les localités où la pénurie des céréales et des fourrages se faisait le plus sentir. Ainsi, en octobre 2004 à Touba Toul (région de Thiès), une brebis s'offrait pour 15 000 francs en moyenne, contre 30 000 ou 40 000 en 2003. Les ventes précipitées sont motivées par la pénurie anticipée des pâturages et le désir des paysans d'obtenir de l'argent afin d'acheter le mil pour constituer des réserves familiales.

Outre Thiès, les régions de Diourbel, Fatick (Département de Gossas), Louga, Saint-Louis et Matam, fortement affectées par l'invasion acridienne et la sécheresse, sont en proie au renchérissement des prix des céréales et, par endroits, à la vente à vil prix du bétail, notamment des petits ruminants et au

déclenchement précoce du phénomène de transhumance avec des conséquences néfastes sur les cultures et sur la santé animale. C'est à juste titre que le Gouvernement les a classées comme étant à haut risque d'insécurité alimentaire en 2004/05. Cependant, même dans ces régions, les dégâts ont été souvent localisés, constituant des poches de vulnérabilité qu'il convient de bien cerner par des enquêtes spécifiques pour mieux cibler les mesures palliatives appropriées.

4.2 Bilan céréalier prévisionnel pour 2005

L'analyse de l'offre et de la demande des céréales au Sénégal pour 2004/05 repose sur les hypothèses suivantes:

- La population du pays atteindra 10 834 130 habitants en avril 2005, partant des estimations de 10 002 000 habitants en 2002 et d'un taux de croissance de 2,7 pour cent.
- Pour diverses céréales, on retiendra la consommation per capita apparente sur la moyenne des cinq dernières années (1999-2003). On obtient ainsi pour le riz, 71,5 kg; le blé, 26,3 kg; le mil, 44,66 kg; le sorgho, 13,86 kg; le maïs, 11,94 kg et pour l'ensemble des céréales dites secondaires (mil, sorgho, maïs), 70,6 kg.
- Pour les céréales secondaires, la production brute est réduite de 15 pour cent les pertes et les semences. Ainsi, pour une production brute de céréales secondaires estimée à 945 180 tonnes en 2004, la production nette pour la consommation humaine sera de 803 410 tonnes. Quant au riz, les déductions pour les pertes et semences sont de 15 pour cent, et le taux d'usinage est de 70 pour cent.
- Au Sénégal comme dans la plupart des pays de la sous-région, les stocks alimentaires sont difficiles à cerner. La mission suppose que le niveau des stocks ne changera pas de manière significative entre le début et la fin de l'année commerciale.

Tableau 9: Bilan céréalier prévisionnel 2004/05 (en tonnes)^{1/}

Postes	Riz	Blé	Céréales secondaires	Total céréales
Disponibilités	142 740	-	803 410	946 150
Variation de stocks	-	-	-	-
Production nationale nette	142 740	-	803 410	946 150
Utilisation	774 640	284 940	764 900	1 824 480
Consommation humaine	774 640	284 940	764 900	1 824 480
Besoins	631 900	284 940	- 38 510	878 330
Importations commerciales	625 120	284 940	-	871 550
Aides alimentaires	6 780	-	-	6 780

^{1/} Les besoins de consommation de la population sont estimés à partir de la consommation apparente moyenne des cinq dernières années, ce qui pourrait conduire à des résultats différents de ceux du CILSS qui utilise des normes de consommation fixes.

Ainsi, le déficit céréalier national pour 2004/05 est estimé à 878 330 tonnes, qui pourra être comblé à hauteur de 871 550 tonnes par des importations commerciales de riz et de blé, et par des aides prévues de 6 780 tonnes de riz.

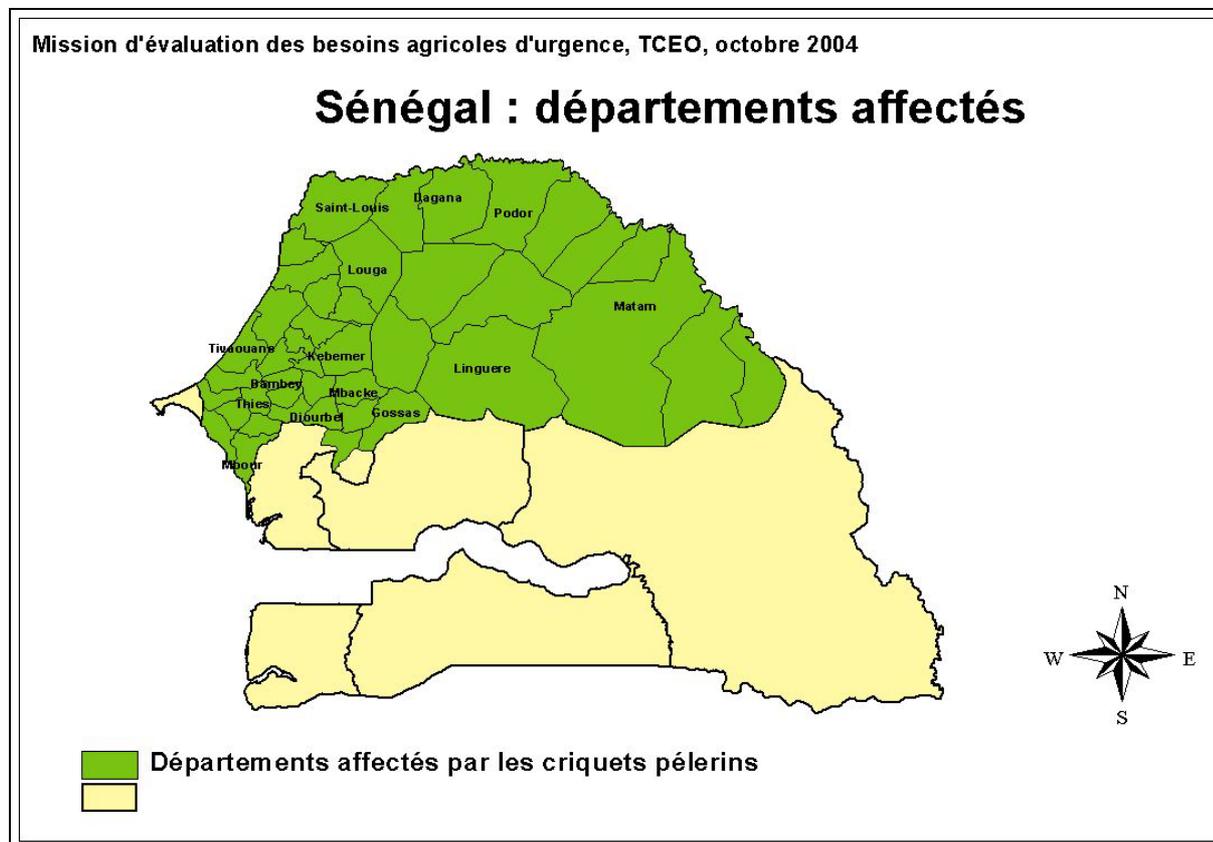
Il est à noter que les céréales secondaires dégagent un excédent estimé à 38 510 tonnes de maïs qui seront certainement exportées via des réseaux informels vers les pays voisins ou vendues aux agro-industries locales (provenderies, brasseries). Cette analyse suppose une substitution importante du mil par le maïs dans le régime alimentaire, ce qui ne sera nécessairement pas le cas. Il est alors probable que le prix du mil continue à augmenter, eu égard à l'offre insuffisante aussi bien au Sénégal que dans le reste de la sous-région.

Le fait que le Sénégal puisse couvrir ses besoins d'importations alimentaires sur une base essentiellement commerciale, ne doit pas masquer la précarisation de la situation des populations localisées dans les zones qui ont été durement affectées par le déficit pluviométrique et l'invasion acridienne en 2004. Comme signalé ci-avant, sont particulièrement concernées les régions de Louga, Saint-Louis, Matam, Diourbel, et, dans une certaine mesure, Fatick (Département de Gossas).

5. BESOINS D'INTERVENTION AGRICOLE D'URGENCE

5.1 Populations affectées

Les zones les plus affectées par les invasions acridiennes sont les régions de Diourbel (départements de Mbacke et Bambey), Louga (départements de Linguère, Kékémer et Louga), Thiès (départements de Tivaouane, Mbour et Thiès), Saint-Louis (départements de Podor, Saint-Louis et Dagana), Matam (département de Matam), Dakar (zone des Niayes) et Fatick (département de Gossas).



Notons que les zones en situation de grande vulnérabilité structurelle (Tambacounda et Kolda) ne sont pas affectées par les invasions de criquets. Les zones de Fatick, Kaolack et Kaffrine sont à la fois relativement vulnérables et affectées par les criquets.

Dans les zones affectées, les ménages pour lesquels la production sous pluie représente la principale ou même la seule ressource, sont les plus touchés.

Tableau 10: Nombre de ménages ruraux et à assister, par région

Régions	Nombre total de ménages	Nombre de ménages ruraux	Nombre de ménages à assister
Dakar	302 551	9 077	915
Diourbel	102 325	85 953	22 149
Fatick	69 991	60 892	2 164
Kaolack	104 757	80 663	0
Kolda	79 735	70 167	0
Louga	66 730	54 051	14 595
Matam	42 918	36 909	42 853
Saint-Louis	80 264	51 369	19 439
Tambacounda	67 431	55 968	0
Thies	145 536	81 500	22 239
Ziguinchor	60 107	33 660	0
Total	1 122 345	620 209	124 354

Sources: DPS/MEF, janvier 2004 et estimations de la mission pour le nombre de ménages à assister.

Les populations répondent par:

- Migrations.
- Vente des animaux.
- Développement d'activités génératrices de revenus.
- Cultures de contre-saison.

5.2 Assistance actuelle et programmée au secteur agricole et pastoral

1. Un «Programme d'urgence de cultures de contre-saison» a été élaboré par le MAEH en septembre 2004. Il vise la mise en place de cultures vivrières et maraîchères dans les régions touchées par le fléau : Saint-Louis, Matam, Louga et Dakar. Il sera mis en œuvre par les DRDR (Directions régionales du développement rural), la SAED (Saint-Louis et Matam) et le PRODAM (Projet de développement agricole de la région de Matam) sous la coordination de la Direction de l'agriculture et de l'ANCAR (Agence nationale de conseil agricole et rural). Il prévoit la fourniture d'intrants, des traitements phytosanitaires, la prise en charge des labours pour le maïs et le riz et des frais d'irrigation. Son coût total s'élève à environ 23 millions de \$EU. Le FIDA et la Banque ouest africaine pour le développement (BOAD) supporteront les coûts dans la zone d'intervention du PRODAM (500 000 \$EU environ).
2. La Direction de l'élevage du MAEH a également préparé une « Opération de sauvegarde du bétail » prévoyant la fourniture de tourteaux pour les ruminants (390 928 bovins, 713 624 ovins et caprins) et d'aliments pour 207 874 chevaux pendant une durée de 8 mois. Le coût global de cette opération se chiffre à 88 millions de \$EU.
3. L'ONG Catholic Relief Service (CRS), sur la base d'une évaluation de la situation actuelle, prévoit la fourniture d'équipements de traitement des criquets et de protection. Cette ONG compte également acheter des semences et constituer des stocks pour la saison prochaine dans les régions de Diourbel, Fatick et Kaolack.
4. AFRICARE programme un appui aux communautés villageoises pour lutter contre les prochaines invasions de criquets.
5. OXFAM va apporter un appui pour le maraîchage de contre-saison.
6. Un protocole d'accord a été signé le 21 septembre dernier entre les organisations paysannes représentées par le Conseil national de concertation des ruraux (CNCR), l'ANCAR et la DPV pour préciser le mécanisme d'alerte et d'intervention au niveau des Communautés Rurales.

5.3. Propositions d'interventions agricoles d'urgence

Alimentation du bétail

Le déficit fourrager et l'afflux d'animaux d'autres régions ou d'autres pays vont fortement augmenter la demande en aliments du bétail et en produits vétérinaires.

D'autre part, les mouvements d'animaux, notamment les mouvements transfrontaliers, et la concentration du bétail dans les zones disposant de points d'eau et de disponibilités fourragères, vont aggraver les risques sanitaires et les risques de conflits lorsque les transhumances précoces se font dans des zones de culture non encore récoltées ou lorsque la pression sur les points d'eau et les pâturages devient trop forte.

Pour ce qui concerne les aliments du bétail, deux types de situations se présentent:

- Dans les zones agro-pastorales, les familles les plus défavorisées ne possédant qu'un petit nombre d'animaux ne vont pas les faire transhumer. Pour eux, l'accès aux aliments du bétail et aux produits vétérinaires est difficile à cause de leur faible pouvoir d'achat. Des distributions gratuites ou des ventes à prix subventionnés, dans des zones bien ciblées et pour des quantités bien limitées, sont donc recommandées.
- Dans les zones pastorales, les éleveurs ont la capacité d'acheter les aliments et autres produits. La seule question qui se pose à eux est de pouvoir les acheter localement et à des prix non spéculatifs. Il appartient aux services concernés de s'assurer de la disponibilité locale des aliments à des prix se situant dans la norme.

Tableau 11: Coût total par types d'aliments

Types d'aliments	Quantité par animal (kg)	Nombre d'animaux	Quantité (tonne)	Coût total (\$EU)
Tourteaux pour bovins	480	8 000	3 840	905 660
Tourteaux pour ovins et caprins	120	10 000	1 200	283 019
Aliments pour chevaux	480	3 000	1 440	339 623
Total			6 480	1 528 302

Tableau 12: Fourniture d'aliment pour le bétail

Désignation	\$EU
Intrants agricoles	1 528 302
Personnel	80 000
Formation	30 000
Frais généraux de fonctionnement	120 000
Frais directs de fonctionnement	114 290
Total	1 758 302

Cultures de contre-saison

Les cultures de contre-saison contribuent habituellement pour une large part aux revenus des familles rurales. Malgré les risques de nouvelles invasions de criquets, ces cultures vont être pratiquées cette année avec d'autant plus d'intérêt que les familles victimes des invasions de criquets ou des aléas climatiques, vont chercher à compenser leur manque à gagner. Ces cultures intéressent tout particulièrement les femmes et sont susceptibles de limiter l'exode des personnes valides ou même des familles entières. Notons cette année la faible amplitude des crues du fleuve Sénégal et donc la difficulté de pratiquer des cultures de décrue en fin d'hivernage.

Les cultures maraîchères de contre-saison froide, d'octobre à février, sont les plus intéressantes. Les cultures céréalières de contre-saison chaude (février à juin) peuvent compenser un déficit vivrier mais présentent le risque de repousser les semis de la saison principale. Les efforts porteront donc principalement sur les cultures vivrières et maraîchères semées d'octobre à décembre.

Les zones identifiées sont les rives du fleuve, les abords du lac de Guier, la frange littorale et les petits périmètres maraîchers gérés par les associations féminines de la région de Louga, Thiès et Diourbel.

Des semences maraîchères et des engrais seront mis gratuitement à la disposition des familles les plus affectées, c'est-à-dire de celles pour qui les cultures sous pluies représentent la principale, sinon l'unique ressource.

L'organisation des distributions se fera sur la base de l'expérience acquise par les Comités de supervision, de contrôle et de suivi des opérations de cession d'intrants agricoles mis en place en juin 2004 par le MAEH (Arrêté ministériel n° 005231 du 4 juin 2004). Ces Comités impliquent toutes les structures aux niveaux des Communautés Rurales, des communes et des régions.

Tableau 13: Coût total par types d'intrants

Types d'intrants	Quantité totale (kg)	Coût total (\$EU)
Semence de pastèque	14	389
Semence de piment	77	2 470
Semence d'oignon	388	32 923
Semence d'aubergine	106	6 017
Semence de gombo	2 445	36 901
Semence de maïs	6 824	7 726
Semence de sorgho	3 428	3 234
Semence de riz	62 292	47 013
Semence de tomate	58	7 152
Semences de chou	14	440
Engrais (NPK 10-10-20)	466 327	131 979
Total		276 245

Tableau 14: Fourniture d'intrants pour les cultures de contre-saison

Désignation	\$EU
Intrants agricoles	276 245
Personnel	30 000
Formation	10 000
Frais généraux de fonctionnement	25 000
Frais directs de fonctionnement	22 181
Total	341 245

Cultures d'hivernage

La mission n'a pas identifié de risques majeurs quant à un manque général de semences pour la prochaine campagne agricole dans la mesure où les dégâts dus aux criquets sur les cultures de mil, d'arachide ou de niébé sont très localisés.

Cependant, les ménages victimes des invasions de criquets et pour lesquels les cultures sous pluie représentent la principale ou même l'unique source de revenu, vont se trouver confrontés à de sérieuses difficultés pour acquérir les semences requises pour la prochaine campagne agricole démarrant en mai-juin 2005.

Une assistance en la matière est donc nécessaire. Des semences de mil, niébé, arachide, sorgho et maïs seront ainsi achetées et distribuées gratuitement aux ménages identifiés comme victimes des criquets et vulnérables, c'est-à-dire ne disposant pas d'autres ressources que l'agriculture.

Les structures rurales au niveau des villages et des communautés rurales se chargeront de l'identification des bénéficiaires et des distributions.

Comme pour les intrants de contre-saison, l'organisation des distributions se fera sur la base de l'expérience acquise par les Comités de supervision, de contrôle et de suivi des opérations de cession d'intrants agricoles mis en place en juin 2004 par le MAEH. Ces Comités identifieront nominativement les bénéficiaires et détermineront les modalités de distributions (distributions directes ou foires agricoles).

Tableau 15: Coût total par types d'intrants

Types d'intrants	Quantité totale (tonnes)	Coût total(\$EU)
Semence de maïs	23	25 905
Semence d'arachide	412	194 285
Semence de niébé	27	20 724
Semence de sesame	2	2 159
Semence de riz	183	138 158
Semence de mil	11	8 635
Semence de sorgho	9	8 635
Semence de tomate	-	139 885
Total		538 386

Tableau 16: Fourniture de semences vivrières

Désignation	\$EU
Intrants agricoles	344 101
Personnel	40 000
Formation	10 000
Frais généraux de fonctionnement	30 000
Frais directs de fonctionnement	27 567
Total	424 101

5.4 Les recommandations

Le caractère très localisé des graves dégâts commis par les criquets oblige à cibler précisément les zones et les ménages à assister. Le Gouvernement, le PAM, certaines ONG disposent déjà d'un grand nombre de données. Un travail de recueil, de synthèse et éventuellement d'investigations complémentaires, est indispensable pour un ciblage des opérations futures d'urgence de la FAO dans le pays.

- Le suivi des prix du bétail et des produits agricoles sur les marchés du pays permettra d'assurer une veille quant à une éventuelle dégradation des termes de l'échange.
- Les risques de résurgence des invasions lors de la prochaine campagne agricole incitent à toujours plus grande implication des populations concernées dans les opérations de prospection et de destruction, par des moyens mécaniques (fossés), des sites de pontes et des bandes larvaires. Une redynamisation des Comités de lutte villageois au travers de la formation et de la fourniture d'équipements est recommandée. L'ANCAR a un rôle important à jouer pour ce qui est de la sensibilisation et de la formation des agriculteurs et éleveurs en la matière dans le cadre du Programme des services agricoles et d'appui aux organisations de producteurs (PSAOP). Avec l'appui éventuel de la FAO, des campagnes intensives de vulgarisation, pourraient être organisées.
- L'identification des bénéficiaires et l'organisation des distributions, directes ou sous forme de foires agricoles, seront faites, avec l'appui de l'ANCAR, par les Comités de supervision, de contrôle et de suivi des opérations de cession d'intrants agricoles mis en place en juin 2004 par le MAEH.
- Dans le cas où les Nations Unies lanceraient un Appel Inter-Agences pour les pays du Sahel affectés par les invasions acridiennes, le service des opérations d'urgence de la FAO (TCEO) contribuerait à cet Appel en soumettant ces différentes propositions d'interventions. Dans le cas contraire, ces propositions seront directement soumises aux donateurs.
- Par rapport aux risques zoo-sanitaires, le renforcement du suivi des mouvements du bétail et des dispositifs de veille et de couverture sanitaire devront être renforcés, particulièrement dans les zones frontalières.
- Dans les zones traitées aux insecticides, une information aux éleveurs sur les précautions à prendre pour la protection de leurs troupeaux est indispensable pour éviter les intoxications et la circulation de rumeurs alarmistes non-fondées.
- Dans la région de Matam, la prévention, la surveillance et la lutte contre les feux de brousse sont également recommandées.

Tableau 17: Récapitulatif des opérations d'urgence au Sénégal (\$EU)

Fourniture d'intrants pour les cultures de contre-saison	341 245
Fourniture d'aliments du bétail	1 758 302
Fourniture de semences vivrières	424 101
Total général	2 523 648

6. AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE

6.1 Besoins d'aide alimentaire d'urgence

Si dans ces régions nord et centre du pays, l'invasion acridienne s'est traduite par de très forts dégâts sur les cultures pluviales (mil, niébé et arachides principalement), atteignant parfois les 100% de pertes dans certains villages, en revanche, la sécurité alimentaire des ménages n'est pas sérieusement menacée. En effet, toutes ces zones disposent de mécanismes d'ajustement très performants (élevages, migrations, activités génératrices de revenu, commerce etc.). Même en année normale, les cultures pluviales ont un faible poids dans les revenus des ménages des zones affectées.

On peut en conclure qu'en dépit du péril acridien et des sécheresses localisées, le Sénégal n'est pas exposé pour l'année 2004/2005 à une crise alimentaire majeure nécessitant une distribution massive et gratuite de l'aide alimentaire.

Cependant, il faut toutefois souligner que certains ménages pauvres et/ou vulnérables ont été très fortement affectés.

La situation générale de la campagne est normale, en dépit de la crise acridienne. Les interventions en matière d'assistance alimentaire doivent être centrée sur le structurel. Afin de prendre en compte les effets de cette année sur la sécurité alimentaire des ménages, il sera nécessaire de procéder à des ciblage plus raffinés dans les zones à risque ou vulnérables.

Tableau 18: Zones affectées

Régions infestées	Départements affectés	Raisons du déficit
Saint-Louis	Saint-Louis	<ul style="list-style-type: none"> - Sécheresse - Criquets - Ennemis des cultures - Pausas pluviométriques - Arrêt précoce des pluies - Démarrage tardif des pluies
	Dagana	
	Podor	
Louga	Louga	
	Linguère	
	Kébémér	
Matam	Ouest Matam	
Thies	Thiès	
	Tivaouane	
Diourbel	M'Backé	
	Bambey	
Fatick	Gossas	

6.2 Réserve de sécurité alimentaire

Le Sénégal ne dispose pas de stock national de sécurité. Les conditions d'accès aux marchés internationaux sont très bonnes et les liaisons excellentes.

6.3 Capacités logistiques et contraintes

Les capacités de stockage du pays sont très bonnes.

6.4 Utilisation des programmes en cours d'aide alimentaire

Compte tenu de ces constats, la mission recommande dans le domaine de l'assistance alimentaire de:

- Affiner le ciblage des zones à risque et des populations vulnérables afin de mieux répondre à leurs besoins et en temps utile.
- Renforcer les programmes d'assistance alimentaire dans les zones de vulnérabilité structurelle.

Le présent rapport a été établi par B. Badjeck, T. Ameziane el Hassani, J.F. Gascon, et Birane Wane, sous la responsabilité des secrétariats de la FAO et du PAM à partir d'informations provenant de sources officielles et officieuses. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant.

Henri Josserand
 Chef, SMIAR, FAO
 Télécopie: 0039-06-5705-4495
 Mél: giews1@fao.org

Mustapha Darboe
 Directeur régional, ODD, PAM
 Télécopie: 0022-1-8423-5632
 Mél: Mustapha.Darboe@wfp.org

Veillez noter qu'il est possible d'obtenir le présent Rapport spécial sur le site Internet de la FAO (www.fao.org) à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/giews/>

Il est également possible de recevoir automatiquement, par messagerie électronique, les Alertes spéciales et les Rapports spéciaux, dès leur publication, en souscrivant à la liste de distribution du SMIAR. À cette fin, veuillez envoyer un message électronique à l'adresse suivante: mailserv@mailserv.fao.org sans rien écrire dans la ligne "sujet" et en indiquant le message suivant:

subscribe SMIARAlertes-L

Pour être rayé de la liste, envoyer le message:

unsubscribe SMIARAlertes-L

RAPPORT SPÉCIAL

MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES AU MALI, AXÉE PLUS PARTICULIÈREMENT SUR LES PERTES DUES AUX CRIQUETS PÈLERINS

21 décembre 2004

Faits saillants

- À la rédaction du présent rapport, le Gouvernement malien n'avait pas encore publié ses estimations préliminaires concernant la récolte. La FAO a établi ses estimations en se fondant sur les données historiques relatives à la production, associées à celles concernant les pertes de récolte tirées d'une enquête menée en août par le système d'alerte précoce et le Ministère de l'agriculture. Selon ces données qui ont été actualisées à la fin octobre, la production totale de céréales en 2004/05, qui devrait atteindre 2 934 000 tonnes, est en hausse de 11 pour cent par rapport à la moyenne de 1999/00 à 2003/04. Ce chiffre représente 86 pour cent du volume de production exceptionnel enregistré l'an dernier.
- Les pertes de récolte les plus importantes dues aux infestations d'acridiens et la sécheresse ont touché la production non irriguée de mil (37 000 tonnes), de niébé (3 000 tonnes) et de sorgho (9 000 tonnes). Bien que les pertes localisées soient considérables, elles n'ont pas de répercussions majeures au niveau national du fait des bons résultats enregistrés dans les grandes régions agricoles du sud.
- A l'image des cultures, l'évolution des pâturages a également été affectée par les attaques de criquets pèlerins et la pluviométrie. Les dégâts des criquets ont été assez localisés et ont porté notamment sur les ligneux et certaines spécificités d'herbacés, notamment à la frontière avec la Mauritanie. Le pourcentage de pâturage endommagé par les criquets et la sécheresse varie de 7 pour cent à Koulikoro à 18 pour cent à Gao.
- Les régions méridionales productrices de coton n'ont pas été touchées par les infestations d'acridiens et ont moins souffert de la sécheresse qu'un grand nombre de régions situées au nord du pays.
- Les disponibilités internes de céréales et les importations régulières du pays permettent de couvrir les besoins des populations. La situation alimentaire d'ensemble du pays devra par conséquent être satisfaisante en 2005.
- Toutefois, dans les zones infestées par les criquets pèlerins, les pertes de récoltes ont été importantes et la situation alimentaire des populations est déjà précaire. Des mesures d'atténuation devront être envisagées pour parer au déficit alimentaire dans ces régions.
- La situation alimentaire des ménages reste adéquate à travers le pays.

1. VUE D'ENSEMBLE

Le Mali est l'un des principaux pays du Sahel dont on savait au début 2004 qu'il était exposé à des pertes de production agricole du fait d'un accroissement potentiellement très important de la population de criquets pèlerins. Il est apparu en août qu'un grand nombre d'essaims et de bandes larvaires dévoraient la végétation le long d'une bande de la zone de cultures et de parcours située entre le quinzième et le dix-septième parallèle. Par conséquent, la FAO s'est associée au PAM et au CILSS pour aider à établir la prévision annuelle de la production agricole avant la récolte et à évaluer l'impact de l'infestation acridienne sur les cultures, l'élevage et la vulnérabilité des ménages. Un représentant de FEWS-NET s'est joint à l'équipe et a participé activement à la visite sur le terrain puis à la phase d'analyse des données.



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE,
ROME



PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL, ROME

La Mission, qui était accompagnée d'un observateur de l'UE, a travaillé en collaboration avec les institutions gouvernementales maliennes chargées de suivre la campagne agricole, à savoir:

- la Cellule de planification et de la statistique (CPS)
- la Direction nationale de l'appui au monde rural (DNAMR)
- la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI)
- le Projet système d'alerte précoce (SAP)
- le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA)
- la Direction nationale de la météorologie (DNM)

À l'époque de la Mission, la CPS mettait la dernière main à l'analyse d'une enquête agricole détaillée qui portait sur environ 12 000 ménages dans l'ensemble du pays. Il s'agit là d'un échantillon environ six fois plus important que celui utilisé pour l'enquête annuelle effectuée habituellement et on s'attendait donc à ce que les renseignements fournis soient beaucoup plus précis que ceux obtenus ces dernières années. Toutefois, à l'époque de la rédaction du présent rapport (début novembre), les conclusions de l'enquête n'étaient pas disponibles et le Gouvernement malien n'avait pas publié ses estimations officielles concernant la production agricole de 2004/05. Par conséquent, la Mission a établi les estimations indiquées dans le présent rapport sur la base des résultats de sa propre enquête sur les pertes de récolte et d'autres rapports publiés par les institutions gouvernementales susmentionnées. Trois équipes se sont rendues sur le terrain pour interroger des ménages ruraux, les autorités locales, des techniciens participant à des opérations dans le domaine de l'agriculture et de la sécurité alimentaire et des ONG. Ces équipes ont couvert les régions très infestées de Mopti, Ségou et Koulikoro.

La Mission a pu obtenir les résultats suivants:

La menace acridienne, signalée dès juin dans la zone nord du pays s'est aggravée en juillet, et en août et septembre la plupart des régions au dessus du 14^{ème} parallèle ont été touchées par les infestations du criquet pèlerin.

Les pertes de récolte les plus importantes dues aux infestations d'acridiens ont touché la production non irriguée de mil (37 000 tonnes), de niébé (3 000 tonnes) et de sorgho (9 000 tonnes). Bien que les pertes de récolte soient spectaculaires et considérables au niveau local dans bon nombre des 78 communes touchées, la production céréalière nationale est principalement assurée par les zones situées plus au sud par rapport aux régions touchées et par la région de Sikasso.

En raison de la superficie et de l'importance relativement limitées des zones agricoles infestées par les acridiens, la production céréalière totale de 2004/05, qui devrait atteindre 2 934 000 tonnes, est en hausse de 11 pour cent par rapport à la moyenne de 1999/00 à 2003/04. Ce chiffre représente 86 pour cent du volume de production exceptionnel enregistré l'an dernier.

L'approvisionnement des marchés a été satisfaisant tout au long de l'année grâce aux excellentes récoltes de la campagne 2003/04. Les prix des céréales ont été en baisse importante par rapport à leurs niveaux de la campagne dernière jusqu'en septembre. Mais, dans les zones touchées par l'invasion des acridiens les prix ont commencé à augmenter dès le mois de juillet (période critique de soudure) malgré un niveau d'approvisionnement relativement bon des marchés dans ces zones.

Pour la campagne 2004/05 les disponibilités céréalières sont évaluées à 2 934 000 tonnes contre les 2 951 700 tonnes des besoins soit un besoin d'importation de 17 700 tonnes. Ceci traduit en réalité une situation d'équilibre pour le pays si les exportations sont maintenues. Le pays importe en moyenne près de 100 000 tonnes de céréales selon les statistiques du gouvernement mais en exporte également. Le risque de manque de céréales cette année est en conséquence très faible.

Les marchés devraient être bien approvisionnés. Les prix seront plus élevés que ceux de 2004 qui étaient particulièrement bas suite aux récoltes record de l'hivernage 2003, mais la situation alimentaire d'ensemble du pays devrait être satisfaisante.

Toutefois, dans les zones infestées par les criquets pèlerins, les cultures de mil et de niébé ont été pratiquement détruites. Les prix des céréales seront nettement en hausse dans ces zones et les populations disposeront de peu de ressources pour y accéder. Leur situation alimentaire sera par conséquent précaire. Des mesures d'assistance devront être envisagées d'urgence pour parer à une crise alimentaire dans ces régions.

2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

2.1 Population

Le Mali est un pays sahélien, enclavé situé en Afrique de l'Ouest. Il couvre une superficie de 1 241 138 km² dont près 60 pour cent est localisé en zone subsaharienne ou désertique. Sur le plan administratif, le pays compte 8 régions (Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et Kidal) plus le district de Bamako (la capitale), 42 cercles et 701 communes dont 19 urbaines.

Selon les résultats du recensement général de la population de 1998, la population du Mali est estimée à 9,8 millions d'habitants en mi-avril 1998, dont 51 pour cent de femmes et 49 pour cent d'hommes. Elle est relativement jeune; 46 pour cent ont moins de 15 ans. Avec un taux de croissance de 2,2 pour cent, les projections de la Direction nationale des statistiques et de l'informatique (DNSI) estime que le Mali comptera 11 425 000 habitants en avril 2005.

La population est essentiellement rurale (70 pour cent au moins) et vit principalement de l'agriculture, de l'élevage et de l'artisanat dont les performances sont tributaires des aléas climatiques.

Dans le rapport 2004 du Programme de développement des Nations Unies (PNUD) sur le Développement humain durable, le Mali occupe la 174^{ème} place sur 177 pays évalués.

En 1998 la pauvreté touchait près de 63,8 pour cent de la population¹ dont un tiers vit dans l'extrême pauvreté. En milieu rural, le phénomène touche 75,9 pour cent de personnes contre 30,1 pour cent en milieu urbain. L'incidence de la pauvreté varie également selon le sexe et les régions. Il touche davantage les femmes que les hommes et 5 régions sur 8 affichent un niveau de pauvreté nettement supérieur à la moyenne nationale².

Malgré les progrès enregistrés grâce à la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté adopté en mai 2002 les principaux indicateurs sociaux de développement humains durable, restent en deçà des objectifs du Millénaire.

En 2002, le taux brut de scolarisation était de 64 pour cent³ seulement et l'analphabétisme touchait encore près de 60 pour cent de la population.

Sur le plan sanitaire, 44 pour cent de la population a accès à un centre de santé situé dans un rayon de 5 km. Les taux de mortalité maternelle et infantile sont élevés avec respectivement 582 et 113,4 décès pour 100 000 naissances en 2001 et 33 pour cent des enfants âgés de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique. Bien que préoccupante, la situation en matière de VIH/ Sida est relativement meilleure comparé à d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Le taux de séroprévalence est estimé à 1,7 pour cent. L'accès à l'eau potable reste limité à 61,6 pour cent de la population.

2.2 Situation économique

Suite aux multiples réformes économiques engagées par le gouvernement au cours de la dernière décennie avec l'appui de institutions de Bretton Wood et à la dévaluation du Franc CFA en janvier 1994, la situation économique du Mali s'est nettement améliorée ces dernières années. Le produit intérieur brut est passé de 785 milliards de franc CFA en 1994 à 1 183,5 milliards en 2003 soit une augmentation globale de près de 51 pour cent en 10 ans. Au cours de cette période le taux de croissance économique a été nettement supérieur à celui de la population (2,2 pour cent) sauf en 2000 où il a été de - 3,3 pour cent suite à la baisse de la production de coton. Toutefois, en 2001 la croissance a été très forte (12 pour cent) grâce aux bonnes récoltes de la campagne agricole 2001/02 et à l'augmentation de la production de l'or et de son prix sur le marché. En 2002, elle n'a été que de 3,9 pour cent seulement malgré la production record de 66 tonnes d'or à cause notamment de la forte baisse de 27 pour cent de la production de coton et de la perturbation des activités économiques au dernier trimestre de l'année suite à l'éclatement de la crise en Côte d'Ivoire. Le taux de croissance en 2003 a été de 6,1 pour cent⁴ mais, l'UEMOA prévoit une croissance plus faible en 2004 (autour de 4,8 pour cent).

¹ Sources : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté, adopté le 29 mai 2002 par le Gouvernement du Mali.

² L'incidence de la pauvreté est 92,8 pour cent pour la région de Kidal, 78,7 pour cent pour Gao, 76,8 pour cent pour Tombouctou, 76,2 pour cent pour Mopti et 68,2 pour cent pour Ségou.

³ Les informations sur les indicateurs sociaux sont tirées de : « Mali : Poverty Reduction Strategy Paper Annual Progress Report ; IMF Country Report N° 04/182 ; June 2004 ».

⁴ Source : UEMOA, Rapport du Comité de convergence aux Ministres, 22-23 septembre 2004.

En matière d'inflation, l'évolution des prix en 2004 a été marquée par une baisse générale des prix des denrées alimentaires et un approvisionnement adéquat des marchés suite aux bonnes récoltes de la campagne agricole. Le taux d'inflation a été de -1,3 pour cent contre 5 pour cent en 2002. Les prévisions pour 2004 sont de 2,5 pour cent.

Sur le plan budgétaire l'objectif du gouvernement ces dernières années est de remplir les critères de convergence économique définis dans le cadre de la politique d'intégration de l'UEMOA à travers la maîtrise des dépenses publiques et de l'inflation, l'amélioration des recettes fiscales et une meilleure gestion de la dette publique. En 2003, le déficit budgétaire (dons exclus) a été ramené de 7,5 pour cent du PIB en 2002 à 5,1 pour cent grâce à une plus grande maîtrise des dépenses publiques et à l'amélioration des recettes fiscales.

La dette, extérieure du pays reste encore très élevée malgré les réductions consenties par les créanciers. Selon la Banque mondiale, elle atteindrait 2,8 milliards de dollars EU en 2002 soit 98,6 pour cent du produit national brut. Mais elle a été réduite de près de 29 pour cent en 2003 suite à la seconde réduction de dette consentie dans le cadre de l'initiative des Pays pauvres très endettés de la Banque mondiale. L'admission du pays pour bénéficier de cette initiative a également permis de baisser le service de la dette de 12,3 pour cent de la valeur des exportations en 2000 à 8,1 pour cent en 2001 puis à 7,2 pour cent en 2002.

Sur le plan des échanges, les exportations du pays sont essentiellement dominées par le coton et l'or et dans une moindre mesure par le bétail en direction notamment de la Côte d'Ivoire. La balance commerciale du pays a été en général déficitaire de 1996 à 2001. Mais, en 2002 et en 2003 elle a été excédentaire suite à la remontée des cours du coton sur le marché international, à l'augmentation des exportations d'or et à la croissance moins importante des importations. La valeur des exportations a augmenté de 37 pour cent en 2001 et de 20 pour cent en 2002. Elle a par contre baissé de 16 pour cent en 2003. En revanche, celle des importations a régressé d'environ 8 pour cent en 2002 et n'a augmenté que de 6 pour cent en 2003. Dans l'ensemble, le taux de couverture des importations par les exportations, a été satisfaisant tout au long de cette période (95 pour cent en moyenne de 1996 à 2003).

Dans le domaine de la monnaie, le Mali étant membre de l'UEMOA n'a pas de politique gestion monétaire propre. Le franc CFA qui est la monnaie commune de l'Union est géré par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour le compte des huit Etats membres de l'Union. Le franc CFA a une parité fixe avec l'Euro (1 euro=655,957 FCFA). Son taux de change par rapport aux autres devises est donc fonction du cours de l'Euro. Le taux moyen de change du Franc CFA en 2003 était de 581,2 FCFA contre 1 dollar des Etats-Unis et de 524,6 FCFA contre 1 dollar au premier trimestre 2004 suite à l'appréciation de l'Euro face au dollar américain.

Les réserves de devises (or exclu) du pays se sont confortées ces dernières années. Elles ont passé de 337,1 millions de dollars EU en 1999 à 582,5 millions en 2002 puis 894,6 millions en 2003. Ceci ce traduit une amélioration progressive de la capacité d'importation du pays.

2.3 Le secteur agricole

L'économie du pays repose essentiellement sur le secteur agricole (agriculture et élevage) qui contribue pour plus de 75 pour cent à la valeur ajoutée du secteur primaire et pour environ 25 pour cent à 30 pour cent au PIB. Il occupe plus de 80 pour cent de la population rurale. Ce secteur est dominé par la production de céréales (mil, sorgho, maïs et riz) et de coton et l'élevage. L'élevage contribue en moyenne pour 10 pour cent au PIB et constitue la troisième source de recettes d'exportation du pays après l'or et le coton. Il est de type extensif et se pratique surtout dans le nord du pays et dans le delta du Niger.

Le Mali a un potentiel productif parmi les plus importants des pays sahéliens. Ce potentiel, estimé sur la base de la vocation et de l'utilisation des terres de 46,6 millions d'hectares⁵, dont 26 pour cent de terres agricoles, 64 pour cent de terres de pâturage, 7 pour cent de réserves de faunes et 2 pour cent de réserves forestières.

Deux systèmes de culture agro-pastoraux caractérisent la production agricole au Mali: d'une part, les systèmes de cultures pluviales, basés sur le mil et le sorgho, combinés du centre au sud du pays avec l'arachide, le maïs, le coton et les cultures secondaires telles le niébé et le fonio. D'autre part, les systèmes de cultures irriguées localisés dans les bassins fluviaux et les vallées des cours d'eau importants (Bani et Niger), qui s'appuient fondamentalement sur le riz, le maraîchage et dans une moindre mesure, sur le

⁵ Source : Stratégie nationale de sécurité alimentaire. 2002

sorgho de décrue et le blé en zone nord. Des systèmes d'élevage de type pastoral en zone nord, transhumant et sédentaire en zones centre et sud complètent les systèmes de production du pays.

Les techniques de production sont de type traditionnel, marquées par une faible exploitation du cheptel, une faible utilisation des intrants et de l'équipement et ne permettent pas l'expression de toutes les potentialités agricoles et pastorales (excepté en zone cotonnière, et rizicole avec maîtrise totale de l'eau). L'agriculture en zones péri-urbaines de plus en plus intensives permet le développement de spéculations spécifiques fortement liées au marché (arboriculture fruitière, maraîchage, élevage de volaille, embouche de petits ruminants).

La production céréalière brute a connu une nette progression entre 1987 et 2003 (1,64 million de tonnes et 3,41 millions de tonnes respectivement). Cette progression est due essentiellement à la production de riz irrigué de l'Office du Niger qui est passée de 237 000 tonnes en 1987/88 à 938 220 tonnes en 2003/04 en raison de la réhabilitation et la réorganisation de la gestion des infrastructures d'irrigation de l'Office du Niger. La production des céréales sèches (mil, maïs, sorgho) a plutôt stagné pendant la même période. Ces céréales qui constituent la base de l'alimentation des populations rurales des zones agropastorales de l'ouest, du sud et du centre, sont les plus sensibles à la pluviométrie, à la qualité des sols et aux autres facteurs et conditions de production comme les ravageurs et ennemis (criquet pèlerin). Les régions de Sikasso et de Ségou contribuent pour 60 pour cent à la valeur moyenne totale des productions de coton et de céréales, comme le montre le tableau 1.

Tableau 1. Parts moyennes dans la valeur de la production de céréales et de coton par région (1990-98)

Indicateur/Région	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao
Part dans la valeur totale produite (%)	6	15	28	33	12	5	1
Part dans la population rurale totale (%)	15	18	17	18	17	9	4

Source: Tefft, James, Christopher Penders, Valerie Kelly, John M. Staatz, Mbaye Yade, and Victoria Wise. 2000. Linkages between Agricultural Growth and Improved Child Nutrition in Mali. 2000. International Development Working Paper # 79, Michigan State University Food Security Project, 50 pp. (CDIE reference PN-ACM-467).

Calculs à partir des données de la DSNi et des prix régionaux moyens relevés sur les marchés ruraux.

3. PRODUCTION ALIMENTAIRE EN 2004

3.1 Généralités

Étant donné qu'à l'époque de la rédaction du présent rapport, le Gouvernement malien n'avait pas publié ses estimations préliminaires concernant la récolte, la Mission a établi ses estimations en se fondant sur les données historiques relatives à la production, associées à celles concernant les pertes de récolte tirées d'une enquête menée en août par le système d'alerte précoce et le Ministère de l'agriculture. Ces données, actualisées à la fin octobre, sont présentées ici tant à titre d'indication de la superficie et la production touchées par la sécheresse et les acridiens qu'à titre de comparaison avec les données historiques, aux fins d'établir une estimation de la production agricole 2004/05.

Les criquets pèlerins

La situation phytosanitaire a été très préoccupante cette année du fait de l'invasion du criquet pèlerin. Elle a évolué de la façon suivante :

En avril et mai 2004, l'Unité nationale de lutte contre le criquet pèlerin a enregistré plusieurs signalisations surtout dans la région de Kidal et dans le nord de celles de Gao et Tombouctou. Au cours du mois de juin, la situation phytosanitaire a été caractérisée par une grave menace de criquets pèlerins, dont la présence a été signalée dans certaines localités de Kidal. Des missions de prospections dans l'Adrar des Iforas ont eu lieu en vue de faire face à cette situation.

En juillet, on a observé la présence de criquets pèlerins dans la majeure partie de la région de Kidal principalement dans les secteurs d'Aguel-Hok, Afalaoulaou, Edjerer et le secteur de Tessik avec une densité de 30 individus/m² au sol. Des essaims ont été également observés à Badji-haoussa et dans plusieurs villages du cercle de Nioro du Sahel en provenance de la Mauritanie, mais sans dégâts majeurs sur la végétation. On a noté également une accentuation de la descente des essaims de criquet pèlerin au nord et nord-ouest dans des zones de production du pays.

Au cours du mois d'août la situation a évolué de façon graduelle par l'entrée des essaims du nord-ouest de l'Afrique, le regroupement des autochtones et les éclosions de larves.

A la date du 31 août 2004, le tiers des superficies prospectées était infesté et 20 pour cent avaient été traités. En fin août des superficies déjà traitées avaient été ré-infestées, notamment à Nara, N'Gouma (Douentza) et à Niafunké.

En septembre, la situation acridienne est restée préoccupante dans le nord des régions de Kayes, Koulikoro et Ségou. Elle demeurait très inquiétante dans la région de Mopti précisément dans les cercles de Douentza, Ténenkou et Youwarou avec la présence massive de jeunes ailés et de larves de 5ème stade. Dans la région de Tombouctou, la situation se caractérisait par la présence de jeunes ailés et de larves de 4ème et 5ème stades dans les cercles de la région. La région de Gao restait sous forte pression acridienne à travers les cercles de Gao, Ansongo, Bourem et Ménaka où des essaims de jeunes ailés et de larves de tous les stades étaient observés avec des dégâts relativement importants par endroits sur les cultures pluviales et les pâturages. Dans la région de Kidal, malgré l'accalmie, de faibles populations d'ailés restaient visibles dans les sites. Durant toute la période de crise, les attaques ont porté tant sur la végétation spontanée (surtout aérienne) que sur les cultures. A partir de la fin de la seconde décennie de septembre 2004, les dégâts les plus importants causés sur les cultures ont été enregistrés dans les cercles de Kayes, Yélimané, Nioro, Diéma (Kayes), Nara (Koulikoro), Niono (Ségou), Ténenkou, Youwarou et Douentza (Mopti).

Dans la région de Tombouctou, c'est la quasi totalité des cultures pluviales et de décrue qui a été ravagée. Dans celle de Gao, les dégâts ont porté sur les bordures des rizières non encore inondées par la crue. Les cultures pluviales qui étaient déjà en mauvais état végétatif notamment dans le cercle d'Ansongo ont été fortement détruites.

En début octobre, les essaims de criquets pèlerins très mobiles au cours de leur repli vers la région de Kidal et le Maghreb ont causé des dégâts parfois très importants sur les cultures dans les régions de Kayes (Diéma) et Mopti (Bandiagara, Koro). En fin octobre la situation était relativement calme dans le pays excepté dans la région de Kidal où on notait encore une forte densité de larves, de jeunes ailés et d'adultes.

La nature et l'étendue des dégâts aux cultures varient selon le type de cultures, la densité et la durée de l'infestation d'acridiens dans les champs et le stade de développement des cultures au moment de l'infestation. Il ressort d'entretiens avec les agriculteurs que toutes les cultures à des stades précoces de végétation, mais tout particulièrement les légumineuses et le mil, ont subi de graves dégâts. Les cultures de sorgho semblent avoir mieux résisté à l'infestation. Malheureusement, toutes les cultures céréalières au premier stade de formation des grains ont été endommagées par l'infestation d'acridiens.

L'une des difficultés rencontrées par la mission a été de faire la distinction entre les dégâts dus aux acridiens et ceux dus à la sécheresse. Dans les zones qui ont subi des dégâts dus à ces deux phénomènes et qui ont été inspectées par l'équipe ou contrôlées par des spécialistes de l'agriculture, il est possible de faire la distinction, sur le plan qualitatif, entre les causes des dégâts. Lorsque les acridiens ont dévoré les jeunes plants puis ravagé les cultures de nouveau semées, il est clair que les pertes leur sont essentiellement imputables. Même si la sécheresse a régné dans la zone et a empêché de procéder avec succès à de nouveaux semis ou a desséché les cultures, il est clair que les pertes sont dues aux acridiens qui sévissent à l'état endémique. C'est uniquement dans les cas où les dégâts causés par les criquets pèlerins étaient partiels à l'origine, où ceux-ci ne sont plus présents dans la zone cultivée et où la sécheresse a compromis les rendements définitifs qu'il est difficile de discerner la part imputable à chaque facteur.

3.2 Pluviométrie en 2004

La figure 3 indique les précipitations cumulées enregistrées pendant la campagne 2004 dans deux régions du nord infestées par les acridiens où s'est rendue la Mission, (Nara et Mopti) et dans une zone non infestée au sud, dans la région de Sikasso (Bougouni). Le cercle de Nara, au nord de la région de Koulikoro, est l'une des régions les plus infestées du pays; comme le montre la répartition des pluies, elle a souffert en raison du démarrage relativement tardif de la période de croissance et de la fin prématurée des pluies. Les effets conjugués des invasions acridiennes et de la sécheresse ont donc entraîné de lourdes pertes de récolte. La région de Mopti a souffert d'une vague de sécheresse en début de campagne, mais des précipitations abondantes en milieu de campagne ont assuré une bonne croissance des cultures et des pâturages dans les régions où les agriculteurs ont pu procéder aux semis et où les dégâts dus aux acridiens ont été minimes. Dans la région de Bougouni au sud du Mali, où les précipitations sont plus abondantes et où l'on cultive le coton, le maïs et le sorgho, les pluies ont été suffisantes pour les cultures tardives de coton et de maïs, mais il aurait fallu qu'il pleuve en fin de campagne, en octobre, pour que les variétés de sorgho à maturation tardive obtiennent des rendements normaux.

Globalement, l'installation de l'hivernage au Mali en 2004 a été jugée relativement normale. Cependant, la campagne agricole 2004/05 dans son déroulement a été caractérisée de façon générale par une pluviométrie marquée par trois périodes assez distinctes à savoir:

- période allant du 1^{er} mai à la 1^{ère} décennie voire 2^{ème} décennie du mois de juillet selon les zones : pluviométrie insuffisante et mal répartie dans le temps et dans l'espace;
- période allant de la mi-juillet 2004 jusqu'en septembre : pluviométrie suffisante pour les besoins agricoles et des cultures et relativement bien répartie dans le temps et dans l'espace;
- période allant de la fin septembre à mi-octobre 2004: pluviométrie faible voire inexistante par endroits.

A la date du 30 septembre, le cumul des pluies a été déficitaire dans le centre de la région de Kayes, dans le sud-est de Koulikoro, dans le sud-ouest de la région de Sikasso, dans le Sud de Gao et l'Ouest de la région de Tombouctou. Ailleurs, il a été normal à excédentaire. Comparé à celui de 2003, le cumul a été inférieur dans l'ensemble.

Au cours de la première décennie d'octobre, les pluies enregistrées ont été faibles sauf dans certaines localités comme Koro-Région de Mopti (40 mm en 1 jour), Didiéni-Région de Koulikoro (27 mm en 2 jours) et Kayes (22 mm en 2 jours). Du 11 au 20 octobre 2004, seules quelques stations des régions de Kayes et Sikasso ont reçu des pluies.

A la date du 20 octobre, le cumul des pluies a été déficitaire dans:

- le Centre de la région de Kayes notamment dans les cercles de Diéma, Bafoulabé et Kita,
- toute la région de Koulikoro (Kangaba, Dioïla, Koulikoro, Kolokani, Banamba et Nara) excepté le cercle de Kati,
- toute la région de Sikasso excepté le chef lieu de région,
- toute la région de Ségou,
- le Sud-Est et le Nord-Est de la région de Mopti,
- le Sud des régions de Tombouctou et Gao.

Comparé à celui de 2003, le cumul des pluies enregistrées du 1^{er} mai au 20 octobre a été inférieur dans l'ensemble.

Crue des fleuves

La situation hydrologique 2004 est caractérisée par la faiblesse des crues et leur important retard par rapport à celles de l'année dernière et par rapport aux moyennes interannuelles dans tous les hauts bassins.

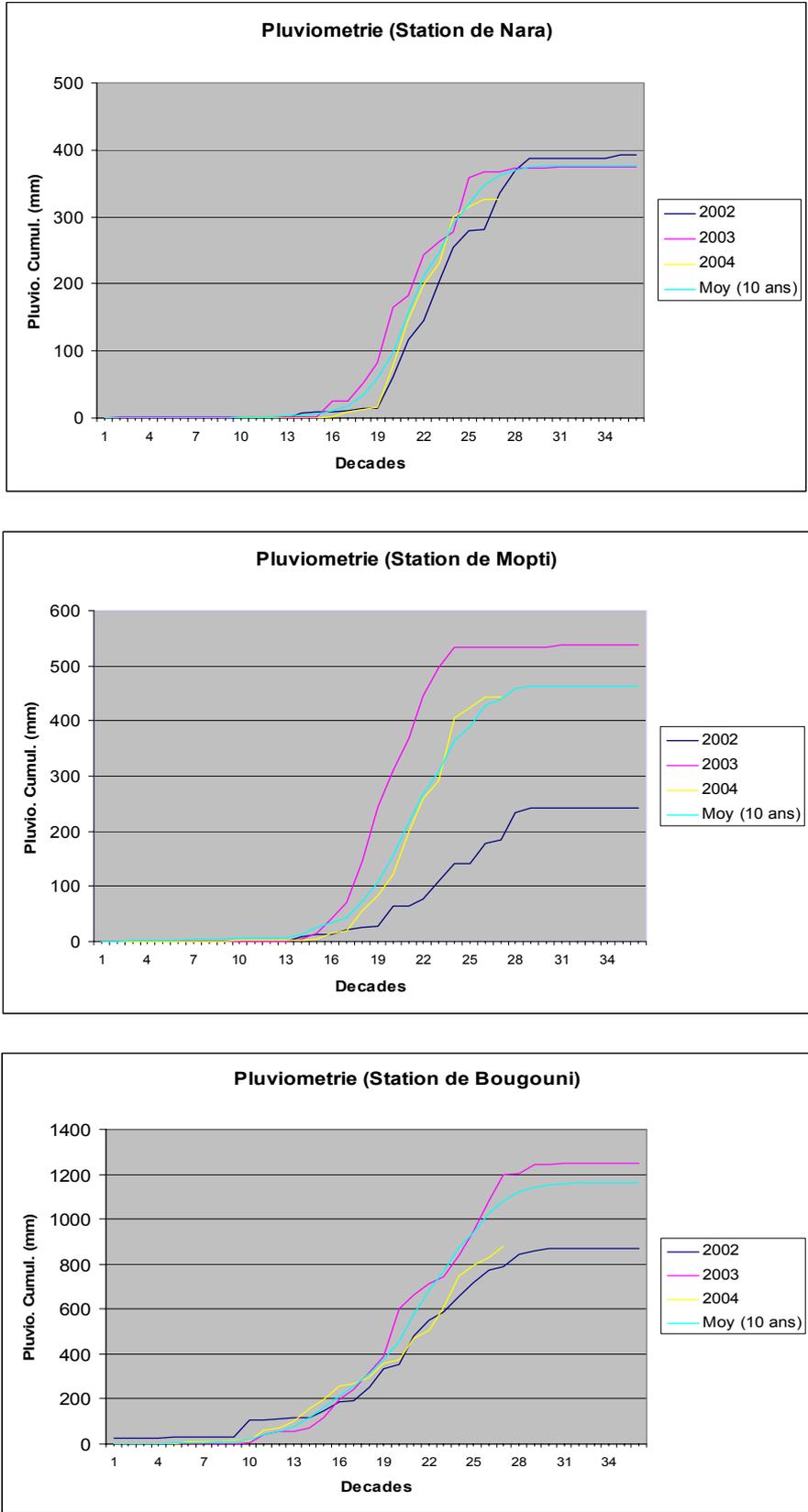
En cette fin d'octobre 2004, la situation hydrologique est marquée par la poursuite de la décrue sur tous les cours d'eau à l'exception du fleuve Niger en aval de Bougoubéry où la crue continue. A la date de 25 octobre 2004, les hauteurs d'eau enregistrées sont partout nettement inférieures à celles de l'année dernière et à la moyenne inter annuelle.

Le déficit par rapport à l'année dernière est de l'ordre de 3 mètres sur le Bagoué à Pankourou, 2,5 mètres sur le Bani à Douna et 1 mètre sur le Sénégal à Kayes et le Niger à Koulikoro. Par rapport à une année moyenne, il est de l'ordre de 2,5 mètres sur le Bani à Douna et de 2 mètres sur le fleuve Sénégal à Kayes, 1 mètre sur le Niger à Koulikoro et à Mopti.

A Bamako sur le Niger, le maximum (3,26 m) a été enregistré le 5 octobre 2004.

La faiblesse de la crue, notamment du Bani et du Niger, aura des conséquences négatives sur le niveau de la production du riz dans les périmètres à maîtrise partielle et hors périmètres. De nombreuses plaines de riz de submersion risquent de ne pas être inondées dans les régions de Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao.

Figure 1. Répartition comparative des précipitations (précipitations en 2004 par rapport à la normale, 2002 et 2003) jusqu'en septembre pour deux régions infestées du nord (Nara et Mopti) et une zone non infestée du sud dans la région de Sikasso (Bougouni)



3.3 Superficie ensemencée

En l'absence de données sur l'enquête agricole pour 2004/05, l'équipe de la FAO/CILSS a établi les estimations concernant les superficies ensemencées en consultation avec des techniciens du Ministère de l'agriculture. Suite à l'enquête menée en août sur les pertes de récolte dans les régions infestées par les acridiens, la Mission a contacté tous les directeurs régionaux fin octobre-début novembre pour actualiser les données fournies par des techniciens locaux sur les superficies ensemencées, les superficies dévorées par les acridiens et les pertes de production. Ces données cumulées, associées à des données historiques, ont servi de base à l'analyse effectuée par la Mission.

Le tableau 2 indique la gravité des pertes de superficies ensemencées du fait des acridiens et de la sécheresse pour le riz flottant et les cultures pluviales à Gao, le sorgho de décrue, le mil et le maïs à Tombouctou, le mil et le niébé à Koulikoro, et plusieurs cultures à Mopti. Malgré l'importance des pertes enregistrées localement, ce n'est que pour le sorgho de décrue que les pertes ont été importantes au niveau national.

Tableau 2. Superficie ensemencée rendue improductive (%), par région, en raison des acridiens et de la sécheresse dans des zones de cultures infestées, 2004

Région	Riz irrigué	Riz de bas-fond	Riz flottant	Sorgho de décrue	Sorgho non irrigué	Mil	Niébé	Maïs	Arachides
Kayes	n.c.*	16,62	n.c.	n.c.	0,05	0	1,35	1,29	0,05
Koulikoro	0	0	0	n.c.	5,34	17,98	18,12	0	0,86
Ségou	0	0	0	n.c.	0	0,10	0,09	0	0,08
Mopti	1,01	8,14	0,04	8,68	1,10	8,30	5,84	0	0,54
Tombouctou	0,11	3,10	1,95	29,16	n.c.	40,65	n.c.	21,30	n.c.
Gao	0	n.c.	55,13	0,10	26,58	25,55	27,61	n.c.	n.c.
Mali	0,04	3,75	9,84	25,65	1,49	6,44	5,58	0,25	0,27

Source: Ministère de l'agriculture/FAO

* Espèce non cultivée dans la région.

Selon les prévisions, au niveau national, la superficie sous céréales en 2004/05 devrait être supérieure à la moyenne des cinq dernières années mais inférieure à celle de la campagne exceptionnelle de 2003/04 (Tableau 3). Ces chiffres correspondent à la tendance constatée toujours plus fréquemment ces dernières années en ce qui concerne les superficies consacrées tant aux céréales traditionnelles (mil, sorgho, maïs et fonio) qu'au riz.

Tableau 3. Superficie sous céréales) en 2004-20005 par rapport à la moyenne 1999/00 à 2003/04 et à 2003/04 (en milliers d'hectares)

Céréales	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	Moyenne sur 5 ans	2004/05*	Moyenne en pourcentage	Pourcentage 2003/04
Traditionnelles*	2 136	1 939	2 148	2 833	3 066	2 424	2 719	112	89
Riz	325	353	468	360	406	382	451	118	111
Blé	3	3	4	2	2	3	3	100	120
Total	2 464	2 295	2 620	3 195	3 474	2 810	3 174	113	91

Source: Ministère de l'agriculture/FAO.

* Mil, sorgho, maïs et fonio.

** Les chiffres concernant le sorgho, le mil, le maïs et le riz correspondent aux estimations de cette année, et les estimations pour le fonio et le blé correspondent à la moyenne des cinq dernières années.

3.4 Facteurs affectant les rendements et la production

La campagne agricole 2004/05 a évolué dans des conditions de pluviométrie et de crue peu satisfaisantes et sous une forte pression des déprédateurs dont les criquets pèlerins.

Le facteur ayant le plus affecté les résultats de cette campagne reste incontestablement le déficit pluviométrique. Les criquets pèlerins qui ont certes pris le devant de la scène en raison de l'importance de l'invasion et des populations observées viennent au 2^{ème} rang des causes principales des mauvaises récoltes. Le comportement de la crue est à suivre pour l'issue finale de la riziculture de submersion libre et semi contrôlée.

Toutefois, en raison de la superficie et de l'importance relativement limitées des zones agricoles infestées par les acridiens, la production céréalière totale de 2004/05, qui devrait atteindre 2 934 000 tonnes, est en hausse de 11 pour cent par rapport à la moyenne de 1999/00 à 2003/04. Ce chiffre représente 86 pour cent du volume de production exceptionnel enregistré l'an dernier (Tableau 4).

Tableau 4. Production céréalière en 2004/05 par rapport à la moyenne de 1999/00 à 2003/04 et à 2003/04 (en milliers de tonnes)

Céréales	1999/00	2000/01	2001/02	2002/03	2003/04	Moyenne sur 5 ans	2004/05**	Moyenne en pour cent	% 2003/04
Traditionnelles*	1 618	1 561	1 634	1 817	2 465	1 819	2 050	113	83
Riz	727	743	941	710	938	812	877	108	93
Blé	8	6	9	5	6	7	7	100	117
Total	2 353	2 310	2 584	2 532	3 409	2 638	2 934	111	86

Source: Ministère de l'agriculture/FAO

* Mil, sorgho, maïs et fonio

** Les chiffres concernant le sorgho, le mil, le maïs et le riz correspondent aux estimations de cette année, et les estimations pour le fonio et le blé correspondent à la moyenne des cinq dernières années. Les estimations de cette année ont été faites pour toutes les régions, sauf pour Sikasso, où les chiffres correspondent à la moyenne des 5 dernières années.

Les pertes de cultures les plus importantes dues aux acridiens concernent la production pluviale de mil, de niébé et de sorgho (Tableau 5). Les principaux systèmes de culture pratiqués dans la plupart de la zone agro-climatique du Sahel infestée par les acridiens comprennent la culture intercalaire du mil ou du sorgho précoce associée au niébé et, dans une moindre mesure, aux arachides. Dans la quasi-totalité de cette zone, les variétés de sorgho à maturation tardive sont la principale culture qui préserve la sécurité alimentaire des ménages pendant une bonne partie de l'année. La Mission a constaté que tant des bandes larvaires que des essaims d'acridiens étaient présents dans les régions touchées pendant la plupart des stades de croissance de ces cultures. Comme il a été constaté ailleurs dans les pays du Sahel, les légumineuses (niébé et arachides) ont été dévorées en premier par les acridiens, qui ont laissé pratiquement intact le sorgho au stade de croissance. Pour cette raison, la plupart des cultures de mil et de légumineuses dans les zones infestées ont été détruites par les acridiens au stade de croissance et de formation précoce des grains. En revanche, la plupart des cultures de sorgho à maturation tardive n'ont pas été dévorées par les bandes larvaires et n'ont subi que des dégâts minimes lors du passage des essaims qui se sont abattus au moment de l'épiaison. Contrairement à la situation qui prévaut en Mauritanie, les essaims signalés en fin de campagne n'ont pas infesté les cultures pendant de longues périodes.

Bien que les pertes de récolte soient spectaculaires et considérables au niveau local dans bon nombre des 78 communes touchées, la production céréalière nationale est principalement assurée par les zones situées plus au sud par rapport aux régions touchées et par la région de Sikasso.

Tableau 5. Pertes de production par région, dues aux acridiens et à la sécheresse dans les régions agricoles infestées, 2004 (tonnes)

Région	Nombre de cercles touchés/cercles par région	Nombre de communes touchées	Sorgho	Mil	Maïs	Riz	Niébé	Arachides
Kayes	4/7	9	91	0	476	0	222	29
Koulikoro	1/7	11	1 776	1 124	0	0	3 032	1 462
Ségou	1/7	4	0	457	0	0	31	13
Mopti	6/8	34	640	22 925	0	593	173	66
Tombouctou	5/5	n.d.	5 477	11 532	174	322	0	0
Gao	4/4	n.d.	764	1 195	0	1 824	212	0
Mali	21/42	78	8 747	37 233	650	2 739	3 670	1 570

Source: Ministère de l'agriculture/FAO

3.5 Autres cultures

Faute de statistiques exploitables issues de l'enquête auprès des ménages menée cette année, il est plus difficile de dresser des estimations concernant les cultures non céréalières, encore plus que pour les cultures céréalières, la Mission ayant pu rassembler des données sur ces dernières. Comme il a été noté plus haut, les pertes de production, notamment pour les légumineuses, ont été considérables au niveau local dans plusieurs régions infestées, mais elles n'ont pas eu de répercussions au niveau national.

La situation pluviométrique vécue, l'état de la crue sur les cours d'eau et le niveau du remplissage des barrages, mares et lacs présagent de mauvaises conditions pour l'exécution correcte de la campagne horticole 2004/05 dans tout le pays.

Les régions productrices de coton au sud du pays n'ont pas été touchées par l'invasion acridienne et ont moins souffert de la sécheresse que la plupart des zones septentrionales. Selon les estimations du système d'alerte précoce, la production de coton atteindrait environ 590 000 tonnes.

3.6 Bétail

A l'image des cultures, l'évolution des pâturages a également été affectée par les attaques de criquets pèlerins et subi le comportement peu satisfaisant de la pluviométrie et de la crue. Les dégâts des criquets ont été assez localisés et ont porté notamment sur les ligneux et certaines spécificités d'herbacés. C'est la bande frontière avec la Mauritanie beaucoup affectée par des criquets au stade larvaire qui est la plus touchée. La mauvaise pluviométrie a surtout concerné le Haoussa de la région de Tombouctou et la région de Kidal (Tableau 6).

Tableau 6. Superficies de parcours naturels endommagés par les criquets et la sécheresse, 2004

Région	Superficies endommagées (en ha)	Superficies endommagées (en %)
Kayes	1 684 332	14
Koulikoro	614 920	7
Ségou	500	< 1
Mopti	1 302 000	16
Gao	3 070 152	18
Tombouctou	8 464 742	17
Kidal	3 380 000	13

Source: Directions régionales d'appui au monde rural.

Dans la vallée du fleuve, le développement du pâturage inondé (bourgou) est lent. Son état est cependant satisfaisant dans l'ensemble; il est meilleur que celui de la campagne dernière dans les régions de Gao, Tombouctou mais moins bon dans celle de Mopti.

Ainsi, l'état général des pâturages est moyen dans l'ensemble excepté dans la région de Kidal et le nord de celle de Tombouctou où il est passable.

Les conditions d'abreuvement sont également satisfaisantes dans l'ensemble. Cependant avec le tarissement précoce des mares et retenues d'eau dans certaines zones du Méma Dioura-Farimaké et du Séno Mango dans la région de Mopti, des troupeaux transhumants sont retournés précocement sur les pâturages d'attente puis dans les rizières des zones inondées. Ces descentes précoces de troupeaux du nord vers le sud pays restent des sources potentielles de conflits parfois mortels entre éleveurs et agriculteurs pendant les récoltes. En plus, on observe des descentes précoces de troupeaux transhumants mauritaniens dans le nord des régions de Kayes et de Koulikoro. Ce qui représente une pression additionnelle sur la disponibilité fourragère du pays. Bien que ces transhumances intra régionales soient un phénomène annuel entre la Mauritanie, le Niger et le Mali, cette année représente une descente précoce. Les dégâts des criquets et de la sécheresse étant plus importants au Niger et surtout en Mauritanie, il est fort probable que le nombre de bétails et leurs séjours au Mali seront beaucoup plus importants.

Il est intéressant à noter que ces tendances ont déjà présenté des opportunités dans certains villages dans la zone hors casier de l'Office du Niger (région de Ségou) où les associations villageoises ont créé des zones de pâturage et des points d'eau payants dont les clients principaux sont les propriétaires des vastes troupeaux mauritaniens. Etant donné que les zones transfrontalières entre le Mali et la Mauritanie ont été témoin à plusieurs conflits entre des agriculteurs et des éleveurs au cours des 15 dernières années, et en raison du manque de pâturage en Mauritanie et au Mali, il faudra veiller à ce que les mouvements d'animaux et l'utilisation des points d'eaux soient bien géré au cours de la campagne 2004/05. Cet exemple souligne l'importance d'adopter une perspective régionale dans les analyses et le suivi de telles situations.

La demande effective pour l'aliment bétail au Mali est généralement supérieure à l'offre disponible dont la plupart provient des tourteaux des usines de Huicoma qui transforme les graines de coton de la compagnie cotonnière (CMDT) en huile et savon. Cet écart risque d'agrandir au cours de 2004/05 si les éleveurs cherchent à augmenter l'utilisation de l'aliment bétail afin de combler aux lacunes de pâturage.

4. APPROVISIONNEMENTS ALIMENTAIRES

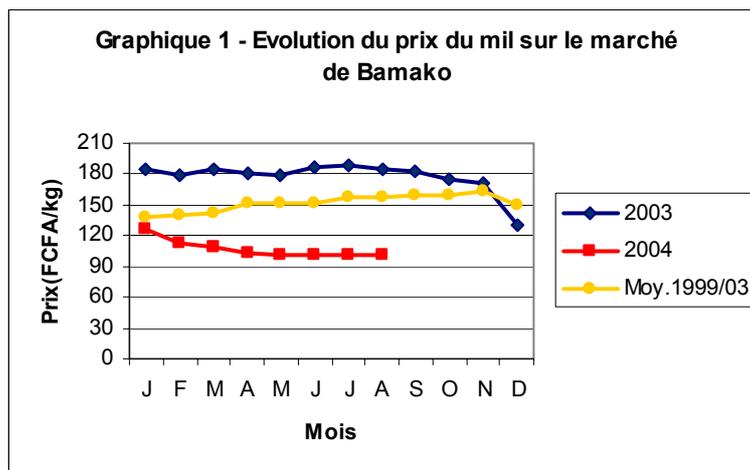
4.1 Marchés et offre alimentaire

La commercialisation des produits agricoles est libre au Mali et relève du secteur privé. Le gouvernement ne gère qu'un stock national de sécurité destiné aux interventions d'urgence en cas de crise alimentaire grave. Il comprend un stock physique de céréales de 35 000 tonnes et un fonds de sécurité alimentaire de 5,5 milliards de FCFA. La politique commerciale du pays est fondée essentiellement sur les traités de la CEDEAO et de l'UEMOA qui préconisent la libéralisation des échanges commerciaux. Depuis l'entrée en vigueur du Tarif extérieur commun (TEC) de l'UEMOA en janvier 2000 le régime fiscal et douanier ont été allégés. Les droits de douanes sur le riz, la principale céréale importée dans le pays, ont baissé de 10 pour cent et une TVA au taux unique de 18 pour cent est appliquée à tous les produits. Par ailleurs les produits agricoles originaires des pays membres de la CEDEAO et de l'UEMOA sont exempts de droit d'entrée.

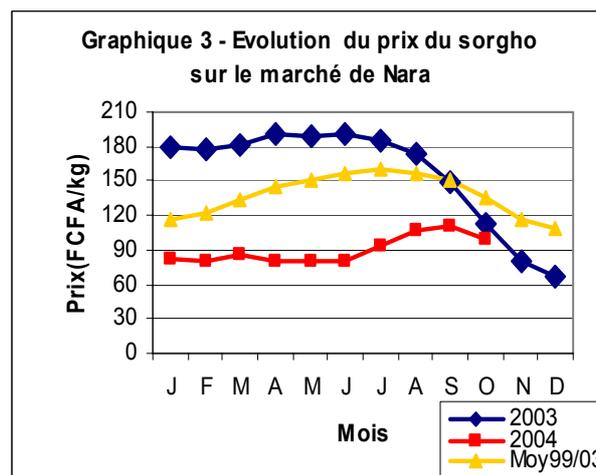
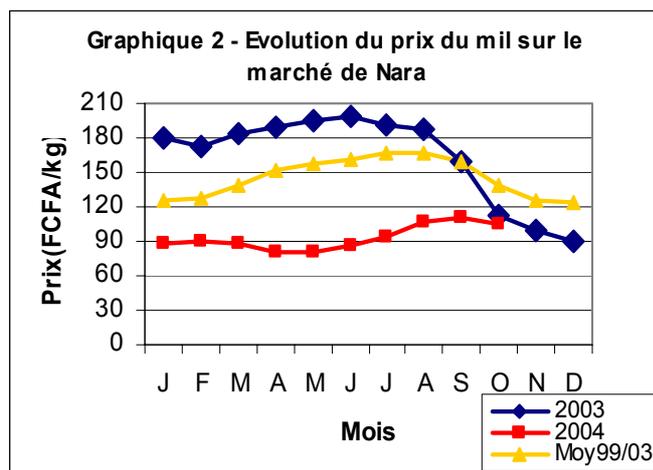
En année normale de pluviométrie la production nationale couvre assez bien les besoins de consommation du pays en céréales notamment en céréales sèches (mil, sorgho et maïs) qui sont les principales denrées alimentaires des populations. Celle-ci est complétée par les légumineuses (niébé surtout) et les tubercules. Les importations concernent surtout le riz, le blé et les produits laitiers. Ces dernières années, la production a été relativement bonne dégageant parfois des surplus exportés dans les pays limitrophes (Burkina Faso, Niger, Mauritanie et Sénégal). Néanmoins, les importations de riz se sont nettement accrues malgré l'augmentation de la production domestique. Elles sont passées de 58 000 tonnes lors de la campagne 1999/00 à 125 000 tonnes en 2003/04 alors que la production domestique a atteint cette année 938 000 tonnes, niveau très proche du record de 940 000 tonnes réalisée en 2001/02. Par contre, les importations de blé sont restées assez stables (autour de 60 000 tonnes par an).

En général le niveau d'approvisionnement des marchés a été satisfaisant ces dernières années en particulier cette année. Les prix des céréales ont enregistré des baisses importantes par rapport à leurs niveaux de 2003.

Sur le marché de Bamako le prix du mil a amorcé une tendance à la baisse dès le début des récoltes 2003. Il est passé de 175 F le kilogramme en octobre 2003 à 131 F en décembre puis à 126 F en janvier 2004 enregistrant ainsi une baisse de 28 pour cent au cours de cette période (cf. graphique 1). Cette tendance s'est maintenue jusqu'en fin août mais avec des baisses moins prononcées. En revanche, ils ont augmenté de près de 6 pour cent en septembre. Selon les responsables de l'Observatoire du marché agricole cette hausse brusque du prix du mil serait probablement liée à l'accroissement de la demande pour le mois de ramadan qui a commencé en mi-octobre. Les prix des autres céréales (sorgho, maïs, et riz) ont évolué dans le même sens tout au long de la campagne mais, ils ont été plus stables au cours de l'hivernage et n'ont pas connu d'augmentation en septembre.



Cette baisse générale des prix des céréales a été observée sur tous les marchés du pays même dans les zones structurellement déficitaires. Toutefois, dans ces zones qui ont été en fait les seules touchées par l'invasion des acridiens la tendance à la baisse a été de courte durée. Les prix ont commencé à augmenter dès le mois de juillet (période critique de soudure) sur certains marchés. Sur le marché de Nara, le prix du mil est passé de 86 F le kilogramme en juin à 94 F en juillet puis à 110 F en septembre en augmentation de 28 pour cent par rapport son niveau en juin. Le prix du sorgho a évolué pratiquement dans la même sens (cf. graphiques 2 et 3).



Dans la préfecture de Nara et dans les autres zones infestées par les criquets pèlerins, la Mission a constaté que les cultures de mil ont été pratiquement détruites par ces acridiens. En conséquence les prix pourraient augmenter davantage dans les mois à venir et conduire à une situation alimentaire précaire dans ces régions.

En revanche, sur le plan national la situation alimentaire en 2005 devrait être satisfaisante au regard des perspectives de récoltes moyennes. Les prix des céréales seront néanmoins plus élevés qu'en 2004 où ils ont été particulièrement bas suite aux récoltes record de la campagne dernière.

4.2 Bilan céréalier prévisionnel

Le bilan céréalier prévisionnel 2004/05 (cf. Tableau 7) est fondé sur les hypothèses suivantes:

La population au 30 avril 2005, (milieu de la campagne) est estimée à 11 425 000 personnes. Cette donnée a été fournie par la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) sur la base projections faites à partir des résultats du recensement général de la population qu'elle a réalisé en avril 1998. Le taux annuel de croissance de la population est de 2,2 pour cent.

La production céréalière est issue des travaux d'évaluation des récoltes de la Mission. Elle est estimée à 2 934 000 tonnes comprenant 7 000 tonnes de blé, 877 000 tonnes de riz et 2 050 000 tonnes de céréales sèches (mil, sorgho, maïs, fonio)

Une consommation céréalière par habitant de 198,3 kg fondée sur la moyenne des consommations des cinq dernières années. Ceci donnent les quantités suivantes par type de céréales : riz : 44,1 kg, blé : 6,6 kg, céréales sèches: 147,6 kg.

Un taux de 15 pour cent pour perte et semence a été utilisé pour le mil, le sorgho et le maïs. Pour le riz, ce taux est de 10 pour cent et celui à l'usage de 69 pour cent.

On considère qu'il n'y aura pas de variation de stock, en égard au niveau de la production.

Les données sur les exportations sont les chiffres du pays. Ils portent sur 30 000 tonnes de céréales sèches et 200 tonnes pour le riz.

Le bilan céréalier est présenté dans le tableau ci-dessous:

Tableau 7. Bilan céréalier 2004/05 (en milliers de tonnes)^{1/}

	Riz	Blé	Céréales sèches	TOTAL
Population au 30/04/05				11 425 000
Disponibilités internes	877,0	7,0	2 050,0	2 934,0
Variation de stocks	0,0	0,0	0,0	0,0
Production brute	877,0	7,0	2050,0	2 934,0
Emploi	854,8	68,5	2 028,4	2 951,7
Consommation humaine	503,8	67,4	1 690,9	2 262,2
Consommation animale	0,0	0,0	0,0	0,0
Pertes et semences	350,8	1,1	307,5	659,4
Exportations	0,2	0,0	30,0	30,2
Besoin d'importation	- 22,2	61,5	- 21,6	17,7

^{1/} Les besoins de consommation de la population sont estimés à partir de la consommation apparente moyenne des cinq dernières années, ce qui pourrait conduire à des résultats différents de ceux du CILSS qui utilise des normes de consommation fixes.

Le bilan dégage des disponibilités de 2 934 000 tonnes de céréales contre des besoins de 2 951 700 tonnes soit un besoin d'importation de 17 700 tonnes. Il s'agit en réalité d'une situation d'équilibre pour le pays si les exportations sont maintenues. Du reste le pays importe en moyenne près de 100 000 tonnes de céréales mais en exporte certainement plus ce qui est reporté dans les statistiques du gouvernement. Le risque de manque de céréales cette année est en conséquence très faible au niveau national. Cette situation ne doit cependant pas masquer la précarisation de la situation des populations localisées dans les zones qui ont été durement affectées par le déficit pluviométrique et l'invasion acridienne en 2004.

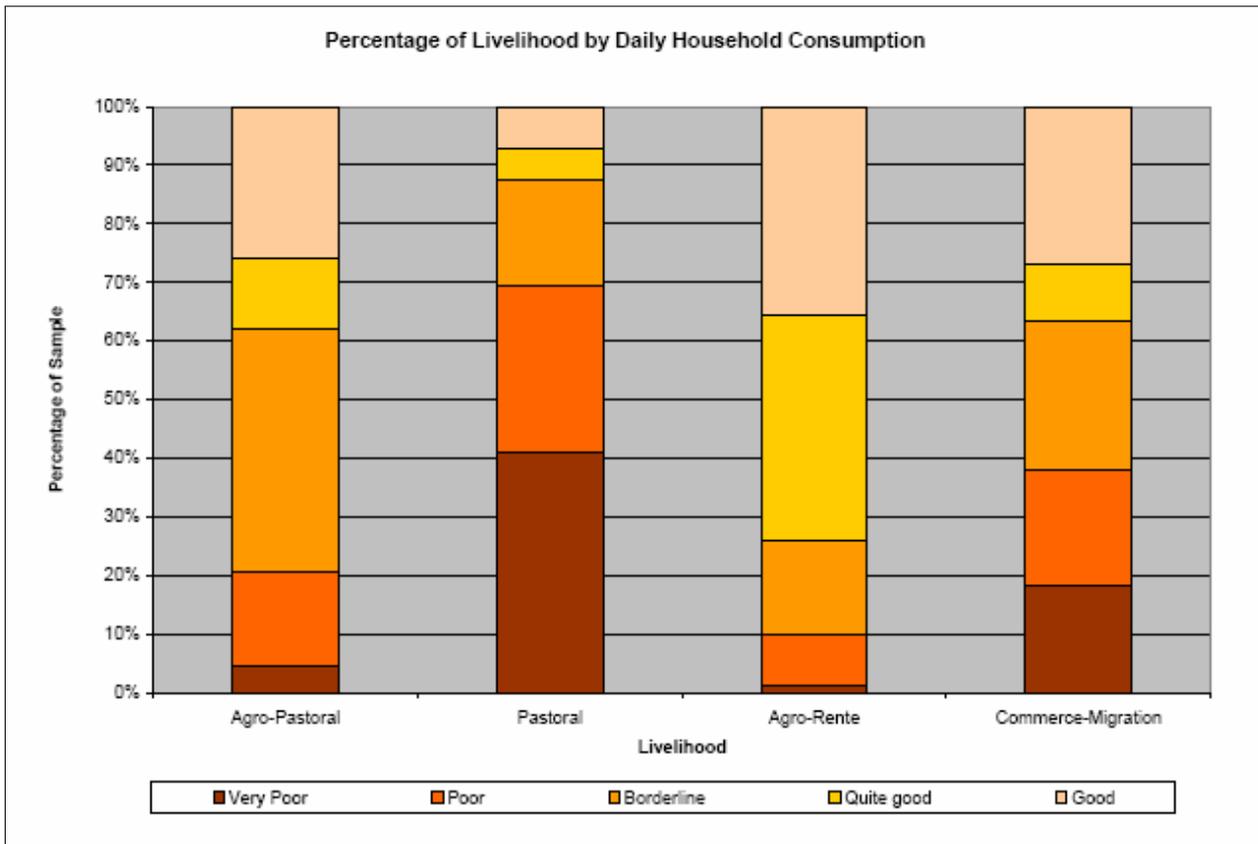
5. ÉVALUATION DE LA VULNÉRABILITÉ/DES BESOINS D'AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE

Le Bureau de pays du PAM Mali a conduit une enquête rapide qui avait pour objectif d'évaluer les effets de l'invasion acridienne 2004 sur la vulnérabilité des ménages touchés par le péril acridien. Cette étude a été réalisée en collaboration avec le Système d'alerte précoce.

L'enquête s'est déroulée du 7 au 25 octobre et a couvert 97 villages et près de 1 000 ménages. Les ménages ont été regroupés en quatre strates: agropastoral, pastoraux, commerce/migration et agro-mixtes. Les enquêtes ont couvert les zones infestées par le criquet pèlerin des régions ouest (Kayes, Koulikoro), du centre (Ségou, Mopti) et du nord (Tombouctou, Gao, Kidal). Dans chaque village, dix ménages ont été choisis au hasard et interviewés sur la base d'un questionnaire. Le poids, la taille et l'historique de la vaccination de tous les enfants de moins de cinq ans de chaque ménage ont été mesurés ou notés. L'effet criquet sur la sécurité alimentaire des ménages a été appréciée d'abord à travers la production agricole de 2004 comparée à celle de 2003 et à travers la qualité de la diète.

5.1 Situation de la sécurité alimentaire et perspectives

L'effet global du criquet pèlerin sur la sécurité alimentaire s'est traduit par une production agricole nettement inférieure à celle de 2003 qui était par ailleurs une année exceptionnellement bonne. En ce qui concerne la qualité de la diète des ménages, l'enquête a montré que celle des ménages pastoraux est la plus pauvre, suivie de celle des ménages basés sur le commerce et la migration. Dans les autres typologies (agropastorales et agro-rente), la diète est correcte (voir graphique ci-dessous).



(Traduction du graphique : (Titre = Part des moyens de subsistance dans la consommation quotidienne des ménages; Percentage of sample = Pourcentage d'échantillon; Livelihood = Subsistance; Very Poor = Très pauvre ; Poor = Pauvre ; Borderline = Limite ; Quite good = Assez bon ; Good = Bon:)

En ce qui concerne la malnutrition, l'enquête a donné des chiffres uniquement pour les enfants de moins de cinq ans. En comparant ces résultats avec ceux de la dernière enquête VAM de 2002, on obtient le tableau suivant.

	Dépérissement	Insuffisance pondérale	Retard de croissance
octobre 2004	14,8%	31,1%	35,3%
mai 2002	13,8%	32,6%	28,6%

La situation nutritionnelle ne semble pas améliorée par rapport à 2002, sauf légèrement pour l'insuffisance pondérale. Mais le mauvais état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans ne peut pas être attribuée aux seuls effets de l'invasion acridienne.

L'enquête VAM, réalisée en 2002 dans la zone sahéenne sur un échantillon de 63 villages, 714 ménages, 2 201 chefs de ménages et 3 000 enfants âgés de 6 à 59 mois, avait montré que 40 pour cent des ménages, dont 55 pour cent de ceux dirigés par une femme, souffraient d'insécurité alimentaire. Les régions les plus concernées par cette insécurité alimentaire étaient Tombouctou, Mopti, Gao et d'autres communautés le long de la frontière avec la Mauritanie (régions de Kayes et Koulikoro). Les résultats de l'enquête 2004 ne permettent pas d'évaluer le niveau d'insécurité globale des différentes strates de ménages.

Les pasteurs, localisés dans les trois régions du nord (Tombouctou, Gao et Kidal), tirent l'essentiel de leurs revenus de l'élevage. Malgré les dégâts causés aux pâturages par les criquets, la situation alimentaire semble relativement correcte. Par exemple, 74,2 pour cent des adultes et 72,2 pour cent des enfants prennent deux repas et plus par jour, ce qui est la norme dans les zones désertiques du nord du Mali. La pauvreté de la diète qui touche 69,6 pour cent des ménages traduit la persistance de la vulnérabilité structurelle des populations de la zone. Le taux de malnutrition des enfants de moins de cinq ans est estimé à 16 pour cent.

Les agropastoraux sont localisés dans les différentes régions du Sahel ouest (Kayes) à l'est (Tombouctou, Gao) en passant par Koulikoro, Ségou et Mopti. Leurs revenus proviennent pour l'essentiel de l'agriculture (61 pour cent) et de l'élevage (25 pour cent). Les principales cultures pratiquées sont les céréales (mil, sorgho, riz). Le nombre de repas par jour est de deux à trois par ménage. Il ne semble pas très affecté par l'effet criquets, aussi bien pour les adultes que pour les enfants. Le taux de malnutrition des enfants de moins de cinq ans est estimé à 14,9 pour cent. Malgré les dégâts causés surtout au mil, ces ménages n'ont pas encore mis en œuvre des stratégies spécifiques de survie.

Pour les ménages agro-mixtes (Koulikoro, Ségou), pratiquant l'agriculture (riz principalement), le commerce, l'élevage et d'autres métiers, les dégâts causés par les criquets sont faibles (moins de 50 pour cent de pertes de récoltes dans 29 pour cent des ménages). Leur situation alimentaire est bonne (à peine 10 pour cent ont une diète pauvre). Le taux de malnutrition des enfants de moins de cinq ans est estimé à 12,6 pour cent.

Les ménages tirant l'essentiel de leurs revenus des activités commerciales et des produits ou transferts liés aux migrations sont localisés à Kayes et Kidal. La fréquence des repas ne semble pas affectée : les trois repas quotidiens sont assurés dans plus de 70 pour cent des ménages. La malnutrition des enfants de moins de cinq ans est estimée à 14,3 pour cent.

5.2 Estimation des besoins d'aide alimentaire d'urgence

Jusqu'à la fin du mois de novembre, les chiffres sur les productions céréalières 2003/04 et 2004/05 ne sont pas disponibles. Depuis longtemps, le bilan céréalier prévisionnel est la base pour l'évaluation des besoins d'assistance alimentaire aux groupes les plus touchés par les déficits vivriers. La campagne 2003 a été excellente en termes de production céréalière. Beaucoup de ménages avaient des réserves de sécurité sous forme de banques de céréales, de stocks communautaires et/ou privés. Malgré l'invasion acridienne, les prix des produits alimentaires sont restés à des niveaux certes supérieurs ceux de 2003 à la même période, mais nettement en dessous de ceux de 2002.

En attendant la publication des résultats de l'enquête agricole et si le gouvernement en fait la demande, le PAM envisage la préparation d'une opération d'urgence pour la soudure 2005, pour assister les populations les plus touchées des zones infestées par le criquet pèlerin. Dans le cas contraire, les activités courantes du Programme de pays du pays seront utilisées pour apporter des réponses locales dans les zones d'intervention.

5.3 Possibilités d'achats locaux

Habituellement, le PAM procède à des achats locaux pour ses activités de développement (Programme de pays). Dans le contexte actuel sans chiffre de production et sans certitude sur les stratégies d'intervention, il est difficile d'envisager des achats locaux dans le pays.

5.4 Réserve alimentaire d'urgence

Le Programme de Pays 10205.0 (2003-2007) du PAM Mali a prévu, à travers l'Activité 3, entre autres, la prévention et l'atténuation des catastrophes représentant 17,2 pour cent du volume total du programme, soit 10 956 tonnes de céréales. Cette réserve correspond au volet Contribution du PAM PRMC. Ce tonnage correspond aux besoins annuels d'environ 74 000 personnes.

Au niveau du gouvernement, le stock national de sécurité de 32 320 tonnes peut toujours être utilisé comme réserve d'urgence selon des conditions et des modalités définies à l'intérieur du PRMC.

5.5 Capacités logistiques et contraintes

L'enclavement du pays, l'étendue des zones touchées par le criquet pèlerin et le mauvais état des routes d'accès aux points de livraison finaux (villages) constituent les principales contraintes logistiques. Une évaluation de la capacité logistique est disponible pour le Mali depuis février 2002. Elle a été mise à jour en août 2004.

La crise ivoirienne a révélé les difficultés de livraison de vivres en cas d'urgence. Le port d'Abidjan était le principal débouché à la mer du Mali. La fermeture de la frontière avec la Côte d'Ivoire a amené les autorités à rechercher des voies d'accès au littoral par le Ghana, la Guinée et la Mauritanie. En cas d'urgence, ce sont ces axes routiers et la voie ferrée Dakar-Bamako qui seront utilisés pour les livraisons jusqu'aux

frontières du pays. Il faut noter également l'insuffisance du parc des transporteurs privés et la concurrence pendant les périodes d'intenses activités (transport des balles de coton vers les ports maritimes).

Les capacités de stockage dans les magasins du PAM (13 entrepôts repartis sur différents sites dans le pays) et de l'Office des produits agricoles du Mali (OPAM) sont relativement suffisantes. De même, La distribution aux bénéficiaires ne devrait pas poser de problèmes majeurs ; le PAM a cinq sous-bureaux situés dans des zones à risque alimentaire qui servent de relais pour la collaboration avec les ONG, les projets et les services publics décentralisés.

5.6 Utilisation des programmes en cours d'aide alimentaire

En dehors du Programme du pays, il n'y a pas d'autre opération en cours pour le PAM Mali. Le PAM participe à l'appui aux réfugiés et/ou rapatriés de Côte d'Ivoire dans le cadre de l'EMOP régionale Côte d'Ivoire qui inclut les effets de la crise dans les pays voisins.

6. PROPOSITIONS D'INTERVENTIONS AGRICOLES D'URGENCE

Les premières actions d'urgence porteront sur : (a) la diffusion radio-télé de l'information en vue d'avoir l'adhésion des populations: objectifs du programme, modalités d'exécution des activités, rôles et responsabilité des partenaires impliqués (services techniques, communautés locales; (b) le renforcement de la surveillance sur les marchés locaux par le suivi des prix des céréales, sur les marchés à bétail pour le suivi des prix des animaux, en vue de prendre les dispositions et de pallier les tendances des prix qui auraient des répercussions négatives sur la situation alimentaires des populations.

6.1 Dans le domaine de l'élevage

L'objectif visé est d'éviter une perte massive de la valeur du bétail par manque de fourrages et de points d'abreuvement, sous l'effet combiné de la sécheresse et du péril acridien. Pour atteindre cet objectif certaines mesures s'avèrent nécessaires:

1. Envisager les actions de déstockage par une diffusion de l'information relative aux marchés à bétail, par la mise en œuvre de mesures de soutien au déstockage portant sur l'amélioration des conditions de séjour des animaux dans les marchés, une amélioration de l'infrastructure d'accueil dans les zones de concentration. Le prix de vente des animaux sur les marchés à bétail serait un bon indicateur de suivi et sa baisse à partir des mois d'octobre et novembre 2004 serait le signe d'une dégradation rapide du capital animalier et par conséquent d'une précarisation de la situation alimentaire des populations. Pour cela, il est indispensable d'envisager les actions suivantes:

- a) déterminer les marchés cibles (nombre et localités), appui au suivi des marchés à bétail et ceux des céréales,
- b) prévoir le surcreusement des puits et mettre en place des moyens d'exhaure adéquats.

2. Envisager avec les vétérinaires privés un programme de supplémentation alimentaire, de déparasitage et de soins des animaux dans les zones de concentration des troupeaux pour diminuer les risques de maladies et les pertes de poids conséquentes. Pour cela l'utilisation judicieuse de l'aliment bétail peut être une solution à envisager mais de préférence l'utilisation optimale des éteules fera l'objet d'une recommandation systématique. En effet les restes de tiges des céréales dans les champs sont pâturés à moins de 40 pour cent par les animaux. Il s'agit donc d'encourager ce stockage des tiges des champs détruits par les criquets, leur mise à la disposition des animaux après hachage et enrichissement/ traitement à l'urée. L'appui du PAM pourrait être décisif pour le succès d'une telle initiative (Food for training).

3. Sensibiliser une fois encore les populations contre les feux de brousse qui seraient préjudiciables au reliquat des maigres ressources après cette crise acridienne.

4. Déterminer/estimer le nombre d'animaux devant être pris en considération, afin de faire des prévisions réalistes en quantité d'aliment bétail, d'urée, nombre de petits équipements indispensables pour faire la récolte des tiges et le hachage, (faucilles, abreuvoirs/mangeoires, etc.).

6.2 Sur le plan de l'agriculture

1. Au niveau de la communauté: le conseil de développement de la commune

L'objectif recherché sera d'assurer une mise en place, dans de bonnes conditions, d'une campagne agricole 2005 (hivernage 2005) y compris dans les zones fortement affectées par les criquets.

Les paysans dans les zones fortement infestées qui ont tout perdu, ceux des zones moyennement infestées, qui auront tendance à tout vendre pour tirer le maximum de profit de l'exceptionnelle situation, peuvent se trouver dans des conditions précaires au démarrage de la campagne prochaine.

Il s'agira donc d'assurer à l'ensemble de la communauté de la zone, l'accès aux semences en constituant des stocks dans les banques de céréales déjà existantes dans les villages. Le mode de gestion de ce stock sera le même que celui des banques de céréales.

Sur la base des résultats de l'enquête de vulnérabilité PAM/SAP, une cartographie de la zone infestée ou affectée devrait être beaucoup plus précise. Sur la base de cette cartographie les zones ciblées feront l'objet d'une enquête plus fine afin de permettre une quantification des besoins des populations en semences. Ce travail de quantification des besoins en semences devrait être terminé au plus tard en janvier 2005 afin que les dispositions puissent être prises pour la campagne prochaine. Ce travail peut être fourni par la DNAMR avec l'appui d'un consultant national FAO. A la suite de ce travail un stock de semences sera constitué correspondant au besoin minimum de la communauté sans lequel il n'y aura pas de sécurité en semences.

2. Au niveau du cercle: le conseil de développement du cercle

L'unité d'intervention sera le cercle où il faut s'assurer que la campagne agricole 2005 compense les pertes de celle de 2004. Pour cela il faut optimiser les capacités de production de l'ensemble des cercles affectés par le péril acridien en développant les activités de contre-saison partout où les conditions peuvent le permettre.

Dans ces cercles il faut s'assurer de la disponibilité des intrants de manière à couvrir en partie les pertes de la saison principale en assurant aux populations concernées des sources de revenus additionnels à travers les cultures maraîchères. Une expression à cet effet des besoins en semences et leur mise en place très vite dans les deux mois à venir sera un atout dans la réussite de cette activité. Ce travail peut être confié aux ONG locales en place en partenariat avec l'administration locale afin d'être mise en œuvre de manière optimale.

Dans l'objectif d'assurer le maximum de production et d'une manière plus globale la disponibilité de certaines denrées alimentaires aux populations, les périmètres irrigués rizicoles dans les cercles affectés et non affectés pourraient être soutenus au travers d'actions de fourniture d'engrais, d'appui au fonctionnement des groupes motopompes d'irrigation. Cette appui pourrait porter prioritairement sur les périmètres des régions de Gao, Tombouctou, Mopti et Ségou.

Ce travail serait complété par des travaux de réfection des canaux d'irrigation qui seraient soutenus par des rations alimentaires de 'food for work'

3. Au niveau du village : la formation des brigades villageoises de lutte contre les ravageurs

Les séquelles, tant agricoles sur les récoltes et les stocks alimentaires que psychologiques sur les populations appauvries, de la crise actuelle, persisteront probablement pendant deux à trois ans, comme ce fut le cas lors de la dernière crise acridienne. Ces séquelles devront être correctement gérées de manière à ce que la crise soit endiguée et oubliée au plus vite. Dans cette perspective, un grand rôle sera désormais dévolu aux brigades villageoises non seulement dans la gestion de fin de crise, mais aussi en prévention de celle-ci. Ainsi, les anciennes brigades seront renforcées et de nouvelles créées afin de pallier toute action négative des criquets sur l'évolution de la prochaine campagne agricole. Pour cela, les brigades devront bénéficier d'une formation conséquente y compris sur les moyens de lutte traditionnels, soutenue par un matériel didactique adéquat et devront bénéficier d'un équipement approprié. Ce dispositif permettra en début d'hivernage prochain de détruire toutes pullulations larvaires avant la formation d'essaims ailés responsables des dégâts en zones des cultures. De plus le renforcement de ces brigades permettra une 'réappropriation de la crise' par les populations rurales et éviter les dérives vers un fatalisme latent.

Le présent rapport a été établi par S.Hebie, N. Beninati, J.A. Scaglia, et Mamadou Diouf, sous la responsabilité des secrétariats de la FAO et du PAM à partir d'informations provenant de sources officielles et officieuses. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant.

*Henri Josserand
Chef, SMIAR, FAO
Télécopie: 0039-06-5705-4495
Mél: giew1@fao.org*

*Mustapha Darboe
Directeur régional, ODD, PAM
Télécopie:0022-1-84235632
Mé : Mustapha.Darboe@wfp.org*

Veillez noter qu'il est possible d'obtenir le présent Rapport spécial sur le site Internet de la FAO (www.fao.org) à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/giew1/>

Il est également possible de recevoir automatiquement, par messagerie électronique, les Alertes spéciales et les Rapports spéciaux, dès leur publication, en souscrivant à la liste de distribution du SMIAR. À cette fin, veuillez envoyer un message électronique à l'adresse suivante: mailserv@mailserv.fao.org sans rien écrire dans la ligne "sujet" et en indiquant le message suivant:

subscribe SMIARAlertes-L

Pour être rayé de la liste, envoyer le message:

unsubscribe SMIARAlertes-L

RAPPORT SPECIAL

MISSION FAO/PAM D'ÉVALUATION DES RÉCOLTES ET DES DISPONIBILITÉS ALIMENTAIRES AU NIGER

21 décembre 2004

Faits saillants

- La production agricole en 2004 a été sévèrement affectée par l'invasion acridienne et la sécheresse dans les régions nord du Niger, causant une perte totale de la production céréalière estimée à 26 pour cent en moyenne dans les régions affectées, et à 7 pour cent à l'échelle nationale compte tenu du poids de ces régions dans la production céréalière totale. Les pertes de production sont dues pour deux tiers à la sécheresse et pour un tiers au criquet pèlerin.
- La production céréalière nette pour 2004/05 est estimée à environ 2 651 571 tonnes de mil, sorgho, maïs, riz et fonio. Le déficit céréalier prévisionnel pour 2004/05 s'établit à 278 350 tonnes, soit environ 9 pour cent des besoins nationaux estimés à 3 156 660 tonnes. Ce déficit devra être couvert grâce aux interventions des pouvoirs publics et de leurs partenaires au développement. Si ce déficit ne paraît pas énorme au niveau national, il ne doit pas occulter l'extrême vulnérabilité alimentaire à laquelle sont désormais exposées, du fait de la sécheresse et de l'invasion acridienne, plus de 3 millions de personnes dans quelque 3 000 villages situés notamment dans la zone agro-pastorale du centre et du nord du pays.
- Ces populations vulnérables ont adopté très précocement des stratégies dont certaines pourraient être préjudiciables à la paix sociale et au développement à moyen et long terme. Ces stratégies concernent, entre autres, la transhumance précoce avec le risque que le bétail envahisse les zones de cultures où les récoltes seraient encore sur pied, le déstockage des animaux vendus à vil prix, et la coupe excessive de bois comme source alternative de revenu avec pour conséquence l'accélération de la désertification.
- La fourniture d'urgence et ciblée de vivres, des intrants agricoles et des aliments de bétail est recommandée pour permettre aux ménages affectés d'entamer dès avril 2005 la nouvelle campagne agricole dans de bonnes conditions.
- La mission recommande que la lutte anti-acridienne se poursuive efficacement non seulement au Niger mais aussi à l'échelle régionale afin de contrôler la résurgence des essaims lors de la campagne agricole de 2005, et probablement au-delà de la prochaine saison.

1. VUE D'ENSEMBLE

Le Niger a connu en 2004 une invasion acridienne sévère qui, en plus de la variabilité climatique et de l'irrégularité des précipitations, a considérablement affecté les récoltes dans certaines régions du pays. Une mission conjointe FAO/PAM/CILSS a visité le pays du 4 au 18 octobre 2004, afin d'estimer les récoltes de l'année en cours ainsi que les dégâts causés par le criquet pèlerin aux cultures et aux pâturages, évaluer la situation alimentaire globale qui en résulte et prévoir les besoins éventuels en aliments pour 2004/05, y compris les importations et l'aide alimentaire de la communauté internationale.

Du 2 au 4 octobre les experts et représentants de la FAO, du PAM, du CILSS-AGRHYMET et de FEWS-NET en collaboration avec les responsables des ministères ont adopté le programme de travail de la mission et ont tenu des séances d'information préliminaires avec les services nationaux concernés à divers degrés par la sécurité alimentaire, à savoir la Direction de la protection des végétaux (DPV), la Direction des cultures vivrières (DCV), la Météorologie nationale, le Système d'alerte précoce (SAP), le Comité des crises alimentaires (CCA), les Systèmes d'information de marchés de bétail et de marchés agricoles (SIM).



**ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE,
ROME**



PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL, ROME

La Mission a bénéficié de l'appui de toutes les directions centrales et régionales du Ministère de l'agriculture, du développement rural et de l'hydraulique ainsi que l'appui des autres services et ministères sollicités. Des discussions fructueuses ont également eu lieu avec les Agences des Nations Unies (FAO, UNDP), avec les donateurs notamment (USAID, Banque Mondiale) ainsi qu'avec les ONG et les importateurs de céréales. La Mission s'est constituée en trois groupes et a été en mesure de couvrir toutes les régions affectées par le criquet pèlerin.

À chaque étape sur le terrain, les équipes ont rencontré les autorités locales et ont tenu des séances de travail avec les services régionaux/départementaux de l'agriculture et de l'élevage sur l'évolution de la campagne agricole 2004, avec comme centre d'intérêt le péril acridien mais aussi la pluviosité en tant que principaux facteurs influant sur les rendements et la production agricole et les disponibilités fourragères. Les équipes sont descendues sur le terrain pour constater l'état des cultures et de pâturages, s'entretenir avec les agriculteurs/éleveurs des conditions de production, des rendements attendus et de leurs stratégies d'adaptation face aux dégâts causés par les criquets pèlerins, la sécheresse ou d'autres ennemis des cultures. Elles ont également visité les marchés pour observer l'évolution des prix des principales denrées alimentaires, particulièrement des céréales ainsi du bétail.

Les visites de terrain ont été suivies par des réunions avec les services centraux concernés et des partenaires au développement du Niger. La Mission a notamment eu des séances de travail avec les responsables de la Direction des statistiques et des comptes nationaux (DSCN), de la Direction des cultures vivrières (DCV - Service des statistiques agricoles), de la Direction de la protection des végétaux (DPV - Coordination de la lutte anti-acridienne), du Système d'Alerte Précoce (SAP), de la Cellule crises alimentaires (CCA), du Ministère des ressources animales, d'AGRHYMET/CILSS, de l'Union Européenne, de la Coopération Française, du USAID et du PNUD.

La documentation mise à la disposition de la Mission par les services centraux a servi à compléter les informations recueillies sur le terrain et pendant les rencontres avec divers responsables. Il s'agit, entre autres, du Bulletin Décadaire sur la situation générale des cultures du Service des Statistiques Agricoles, de la Synthèse de la situation alimentaire dans les zones vulnérables du CCA, le Bulletin SIMA (Système d'information sur les marchés agricoles).

Les résultats préliminaires de la Mission ont été validés le 13 octobre 2004 lors d'une réunion de synthèse à laquelle ont participé des responsables des services centraux mentionnés ci-avant, ainsi que des partenaires au développement du Niger. Ces résultats ont par la suite été affinés et présentés au Ministre du développement agricole le 18 octobre en présence des Représentants du CILSS, de FEWS-NET, de la FAO et du PAM.

L'analyse des informations recueillies par la Mission fait ressortir que les facteurs ayant influé sur la campagne agricole 2004 au Niger sont essentiellement de deux ordres:

- Un déficit pluviométrique affectant particulièrement les zones agro-pastorale et septentrionale du pays. Les premières pluies ont été enregistrées dans plusieurs localités au mois d'avril, permettant d'effectuer des semis dans quelque 1 500 villages contre 950 à la même période en 2003. Cependant, alors que les semis se poursuivaient, une pause pluviométrique de 3 à 6 semaines selon les localités est intervenue à partir du mois de mai, affectant durement les semis dans les zones nord des départements de Mayahi, Dakoro, Aguié (région de Maradi), Tanout et Gouré (région de Zinder), Maïné Soroa, Diffa et N'Guigmi (région de Diffa), Tahoua, Illéla (région de Tahoua). Ce qui a nécessité des re-semis dès la reprise des pluies en juillet. Si dans certaines zones des régions de Dosso, Maradi et Zinder le mil et sorgho ont connu un développement végétatif satisfaisant, le stress hydrique sur les cultures et les pâturages a persévéré dans plusieurs localités, surtout celles qui ont connu un arrêt plus précoce des pluies vers fin août début septembre.
- Une situation phytosanitaire dominée par l'invasion acridienne. L'infiltration d'essaims de criquets pèlerins dans la zone des cultures a été observée à partir du mois d'août, suivi d'éclosions massives de larves dans le Tamesna et le nord-est de l'arrondissement de Tanaout. En septembre, des essaims en mouvement ont été signalés dans l'Irhazer, l'Air, le Tamesna ainsi que dans le Nord des régions de Tahoua, Tillabéri et Zinder, et des bandes larvaires dans les régions de Tahoua et Maradi. La mission a pu observer de vastes étendues de cultures et des pâturages dévastés par les criquets pèlerins lors de ses déplacements en région. Vers fin octobre, quelque 195 000 ha infestés avaient été traités. Mais les moyens alors disponibles (dont 3 avions dont 1 loué par la FAO) paraissaient insuffisants face l'ampleur du péril. D'autres pestes ont également endommagé les cultures par endroits. Il s'agit notamment de sauteriaux et autres insectes floricoles, ainsi que d'oiseaux granivores.

Cette situation s'est traduite par une baisse importante des niveaux de rendements des cultures de mil et de sorgho dans toutes les régions affectées par le criquet pèlerin et la sécheresse. Utilisant les méthodes d'enquête rapide auprès des producteurs rencontrés, de même que les informations fournies par les services départementaux de l'agriculture, la Mission a estimé les pertes de rendements par rapport à l'année 2003 allant pour le mil de 20 à 47 pour cent dans la région de Tillabéri, de 8 à 30 pour cent à Tahoua et d'environ 15 pour cent à Maradi/Zinder. Pour le sorgho, les niveaux correspondants sont de 25 pour cent, 12-38 pour cent, et 26 – 30 pour cent.

Il s'est avéré difficile d'établir avec exactitude la part des dégâts spécifiquement attribuables aux criquets. La Mission a néanmoins estimé que l'invasion acridienne était responsable d'un tiers des pertes, le reste étant attribuable à d'autres facteurs, notamment la sécheresse.

Il faut noter que certaines zones non touchées par le péril acridien ont connu une pluviosité plutôt favorable, leur permettant d'enregistrer de bonnes récoltes en 2004. Il s'agit, entre autres, des départements de Dosso, de Zinder (Sud), de Maradi (Sud), et de Kollo dans la région de Tillabéri.

2. CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE¹

2.1 Situation macro-économique

Après avoir accusé un recul d'environ 1 pour cent en 1999/00, le PIB du Niger a progressé à une moyenne annuelle de 5,1 pour cent pendant la période de 2001-03. L'activité économique est dominée par le secteur agricole, qui emploie plus de 80 pour cent de la population, génère 42 pour cent du PIB et a contribué en 2003 à 31 pour cent aux recettes d'exportation. L'uranium reste cependant la première source de devises, avec plus de 60 pour cent de la valeur des exportations à la même année.

La forte dépendance de l'économie nigérienne de l'agriculture et de l'uranium la rend particulièrement vulnérable à des chocs exogènes tels que la sécheresse, l'invasion acridienne et les variations néfastes des prix internationaux. Le pays est souvent soumis à des déficits pluviométriques préjudiciables aux cultures et à l'élevage et qui, combinés à la pression démographique croissante, accélèrent la désertification.

La balance des comptes courants du Niger, structurellement déficitaire, a accusé un déficit de quelque 99 milliards de francs CFA en 2003, soit environ 7 pour cent du PIB, ratio qui devrait s'établir à 8,5 pour cent en 2004. Le pays en effet doit importer de grandes quantités de ses produits de première nécessité, surtout les denrées alimentaires estimées à près de 80 milliards de francs CFA en 2003, soit le tiers de la valeur des importations. La France, le Nigeria et la Côte d'Ivoire sont les principaux partenaires commerciaux du Niger. Ses conditions d'enclavement augmentent les coûts de transport qui se répercutent sur les prix des produits importés, aggravant ainsi le déficit des comptes courants.

Néanmoins, la situation des réserves de change s'est améliorée nettement, passant d'une moyenne de 58 millions de dollars en 1998-2000 à 118 millions de dollars en 2001-03. La gestion des réserves de change est facilitée par l'appartenance du Niger à l'UMOA. Si son taux d'inflation de -1,6 et de 2,4 en 2003 et 2004 de même que l'apurement de ses arriérés de dette intérieure sont compatibles avec les critères de convergence de l'UMOA, le pays n'a pas réussi à satisfaire le critère relatif aux recettes fiscales par rapport au PIB (17 pour cent). Ce ratio était de 10,5 pour cent en 2003 et il est peu probable qu'il change de façon significative en 2004/05.

Conscient de l'importance des bailleurs de fonds bilatéraux et multinationaux dans le processus de son développement, le Niger a achevé à satisfaction, depuis avril 2004, le programme de réduction de la pauvreté et d'appui à la croissance arrêté avec le FMI et la Banque mondiale dans le cadre de l'Initiative des pays très pauvres et très endettés. Ce qui permettra au pays de bénéficier d'une réduction de dette de 1,2 milliards de dollars.

La politique économique du gouvernement est fondée sur le Document de stratégie de réduction de la pauvreté publié en janvier 2002 avec, comme objectifs principaux, la création d'un environnement favorable à la croissance, le développement des secteurs productifs, notamment dans les zones rurales; l'amélioration de l'accès des plus démunis aux services sociaux de bonne qualité; le renforcement des capacités humaines et institutionnelles du pays, la promotion de la bonne gouvernance et de la décentralisation.

Des efforts importants sont également consentis pour la diversification de certains secteurs de l'économie. C'est dans ce cadre que s'inscrit, par exemple, le programme coton, lancé en mars 2004 et dont l'ambition

¹ Les données utilisées dans cette section proviennent essentiellement de *The Economist Intelligence Unit*, des publications du FMI et de la Banque Mondiale, ainsi que du Gouvernement du Niger.

est la production de 100 000 tonnes de coton graine en 2005. De même à partir de 2005, s'ajoutera au secteur minier l'exploitation commerciale de l'or.

Par ailleurs, les programmes d'amélioration des infrastructures routières, notamment la réhabilitation de la portion de la trans-saharienne traversant le Niger, l'asphaltage de 800 km de routes nationales et la réhabilitation de 900 km de pistes rurales, ainsi que la construction de divers infrastructures prévues pour la tenue des Jeux de la francophonie en 2005, contribueront à mousser l'activité économique et à alléger les conditions d'enclavement du pays.

2.2 Population

La population du Niger a été estimée à 10 902 668 au 30 avril 2003 (Tableau 1). D'après les projections des services statistiques, elle serait de 11 207 936 habitants en 2004 et atteindrait environ 12 162 000 au 30 avril 2005. Sur cette base, on compte environ 80 pour cent de sédentaires ruraux, 16 pour cent de sédentaires urbains et 4 pour cent de nomades. La croissance démographique reste forte, en moyenne 3,5 pour cent par an.

Tableau 1. Population urbaine, rurale et nomade en 2003 et projection pour 2005

Régions	Population au 30 avril 2003				Projection au 30 avril 2005 totale
	urbaine	rurale	nomade	totale	
Agadez	156 543	124 572	77 075	358 190	399 327
Diffa	38 006	162 254	34 004	234 264	261 168
Dosso	109 892	1 434 151	27 346	1 571 389	1 751 860
Maradi	260 259	1 834 912	38 758	2 133 929	2 379 005
Tahoua	168 723	1 598 552	73 998	1 841 273	2 059 924
Tillabéri	71 456	1 802 595	86 286	1 960 337	2 185 478
Zinder	263 270	1 760 340	75 338	2 098 948	2 340 008
Communauté urbaine de Niamey	703 838	-	500	704 338	792 420
Niger	1 771 987	8 717 376	413 305	10 902 668	12 162 000

Source: Ministère du développement agricole, DCV/Service statistiques agricoles 2004.

La forte croissance démographique met à mal les infrastructures sociales – services de santé et de l'éducation notamment - et contribue à la désertification, particulièrement pendant les périodes de sécheresse prononcée.

2.3 Secteur agricole

Le secteur de l'agriculture et de l'élevage constitue la base de l'économie nationale au Niger. Les activités agricoles et pastorales sont pratiquées dans 4 grandes zones agro-écologiquement distinctes mais complémentaires en raison de la large mobilité des agro-pasteurs à travers le territoire:

- La zone semi-désertique au nord du pays;
- La zone pastorale sub-saharienne au centre du pays;
- La zone sahélienne à prédominance agro-pastorale au centre sud, recevant entre 200 et 500 mm de pluie par an et dominée par une végétation à base d'acacias;
- La zone sahelo-soudanienne à vocation agricole plus marquée au sud du pays où il pleut entre 600 à 800 mm par an.

Les systèmes de production sont dominés par l'association agriculture-élevage. L'agriculture est essentiellement pluviale avec à peine 2 pour cent des superficies cultivées qui bénéficient de l'irrigation à partir du fleuve Niger. L'activité agricole se fait sur des exploitations familiales de subsistance de taille réduite pratiquant principalement les cultures vivrières (mil, sorgho, niébé et manioc). Le riz et quelques autres cultures de rente comme le maïs, le coton et l'arachide sont également pratiqués. La culture du riz connaît actuellement une progression marquée grâce au développement récent des aménagements hydro-agricoles. L'élevage bovin, ovin, caprin et camelin constitue une activité importante en milieu rural, plus particulièrement dans les vastes étendues du nord du pays, et occupe le deuxième poste des exportations. Le Nigéria est l'un des principaux clients pour le bétail du Niger et entre ces deux pays il existe des flux importants d'animaux et de céréales pour couvrir une partie des besoins de consommation de leurs populations respectives.

Ainsi, le secteur agricole est fortement marqué par son caractère vivrier. Sur une superficie totale cultivée en 2003 de 12 568 000 ha, le mil occupe 46 pour cent des emblavures, le sorgho 18 pour cent et le niébé 32 pour cent, avec peu de variation de ces pourcentages sur les cinq dernières années. L'autre caractéristique de l'agriculture au Niger est sa forte dépendance vis-à-vis du régime des précipitations dont les fluctuations annuelles et saisonnières expliquent largement la faiblesse des rendements et les fortes variations observées au niveau de la production agricole nationale. Pour une bonne année comme 2003, les rendements moyens des principales cultures se situent autour de 476 kg/ha pour le mil, 334 kg/ha pour le sorgho, 134 kg/ha pour le niébé et 495 kg/ha pour l'arachide.

Etant données la forte croissance démographique (3,5 pour cent par an) et la progression insuffisante de la production agricole, le Niger qui était autosuffisant en denrées alimentaires et même exportateur de céréales jusqu'à la fin des années soixante, est devenu déficitaire. Actuellement, pour couvrir ses besoins alimentaires, le pays doit recourir aux importations à hauteur de 10 à 40 pour cent selon les années pour combler une bonne partie du déficit, le reste étant couvert par l'aide alimentaire.

Le secteur agricole du Niger doit actuellement faire face à de nombreux défis dont les plus importants sont la dégradation de la fertilité des terres cultivées et des parcours, la diminution de la capacité de charge des zones de pâturage liée à l'augmentation des effectifs de bétail, et la pression démographique galopante qui non seulement affecte l'exploitation abusive des ressources naturelles mais aussi exacerbe le déficit alimentaire devenu structurel. Sans des interventions soutenues et s'inscrivant dans le long terme, le déficit alimentaire ne peut que s'aggraver. En effet, les statistiques agricoles du pays montre que les superficies des terres agricoles du Niger sont passées de 11 500 000 ha en 1999 à 12 600 000 ha en 2003 soit une augmentation de 220 000 ha chaque année. Pendant cette période, les niveaux de rendements des principales cultures, et donc la production agricole, ne se sont pas améliorés. L'extension des superficies cultivées s'est donc faite essentiellement aux dépens des terres marginales qui autrefois étaient laissées en jachère ou servaient comme terrains de parcours.

Par ailleurs, des changements importants du régime pluviométrique ont eu lieu depuis les années 1970 dans l'ensemble du Sahel. Ils se sont traduits notamment par une baisse du volume annuel des précipitations liée à la fréquence élevée des années sèches et par l'irrégularité de la distribution saisonnière des pluies avec des épisodes de sécheresse en début de cycle et/ou en fin de cycle des cultures vivrières comme c'est le cas durant la campagne agricole 2004.

3. PRODUCTION AGRICOLE EN 2004

3.1 Déroulement de la saison et précipitations

Dans les zones agricoles, la saison des pluies ou hivernage s'étend essentiellement de mai à septembre. Les cultures pluviales vivrières sont semées de mai à juillet et les récoltes se font de septembre à novembre. Les cultures maraîchères sont pratiquées en contre-saison froide (novembre à janvier) et en contre-saison chaude (février-mars) le long du fleuve Niger et près des mares permanentes ou semi permanentes. Poivron, niébé, oignon, et tomate sont les principales cultures maraîchères pratiquées en contre-saison, notamment dans les régions de Diffa, Tillabéri et Tahoua.

Le cumul pluviométrique au 30 septembre oscille entre 400 et 724 mm dans la bande la plus arrosée de la zone agricole (Figure 1). Comparé à celui de l'année normale 1971-2000 (Figure 2), le volume pluviométrique de 2004 demeure globalement déficitaire. Néanmoins, sur les 218 quelques postes de relevés pluviométriques, 54 (soit 25 pour cent) sont excédentaires à fin août 2004 par rapport au cumul sur la même période en 2003 considérée comme globalement bonne campagne. L'excédent dépasse 50 mm pour 22 postes, notablement à Maradi et Zinder.

Globalement, la campagne agricole 2004 a connu un démarrage précoce dans la plupart des régions du pays ; mais les semis se sont poursuivis jusqu'en début août à cause des épisodes de sécheresse ayant sévi dans les régions nord. A partir de septembre, la quasi totalité des zones agro- climatiques ont connu un arrêt brusque des pluies; plus particulièrement dans les régions de Maradi, Zinder, Tillabéri, Tahoua et Diffa.

Figure 1. Cumul pluviométrique dans les différentes régions du Niger en 2004

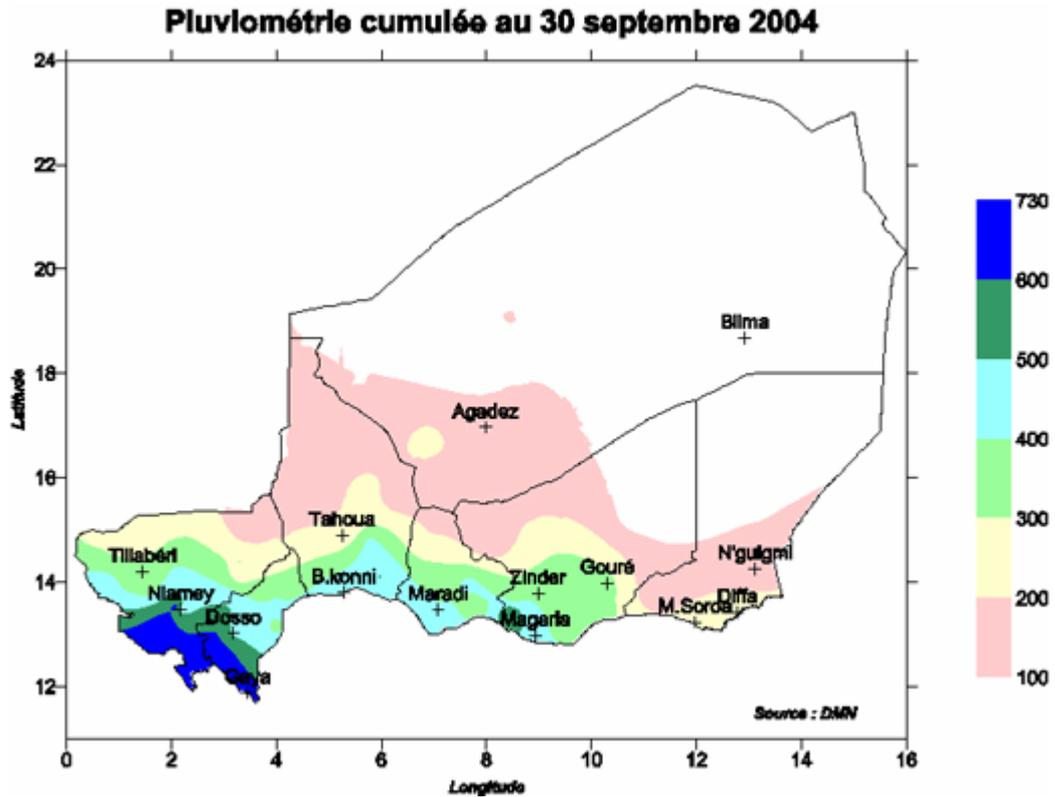
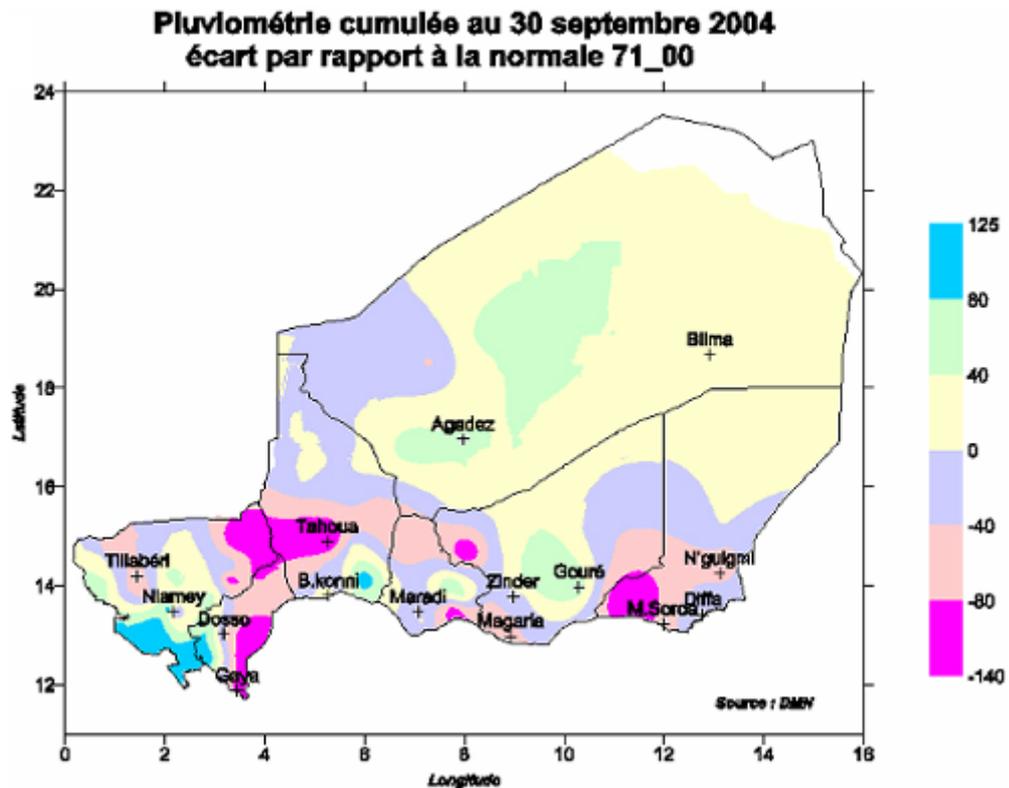


Figure 2. Cumul des précipitations au 30 septembre 2004 comparé à la normale 1971-2000 dans les différentes régions du Niger



3.2 Situation phytosanitaire et invasion acridienne

La situation phytosanitaire a été marquée au cours de la phase d'installation des cultures par des attaques précoces de sautériaux à dominance *Oedaleus senegalensis* dans la quasi totalité des zones agricoles (Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder) avec des pertes de semis dans plusieurs localités. Au cours de juin et juillet, des attaques d'insectes floricoles et chenilles mineuses de l'épi du mil ont également été signalées dans les régions de Dosso et Maradi. Les oiseaux granivores ont affecté les céréales surtout dans les départements de Madaoua, Gouré, Tahoua et Tanout. A partir du mois d'août, la situation phytosanitaire s'est considérablement dégradée à cause de l'invasion acridienne des cultures et des pâturages.

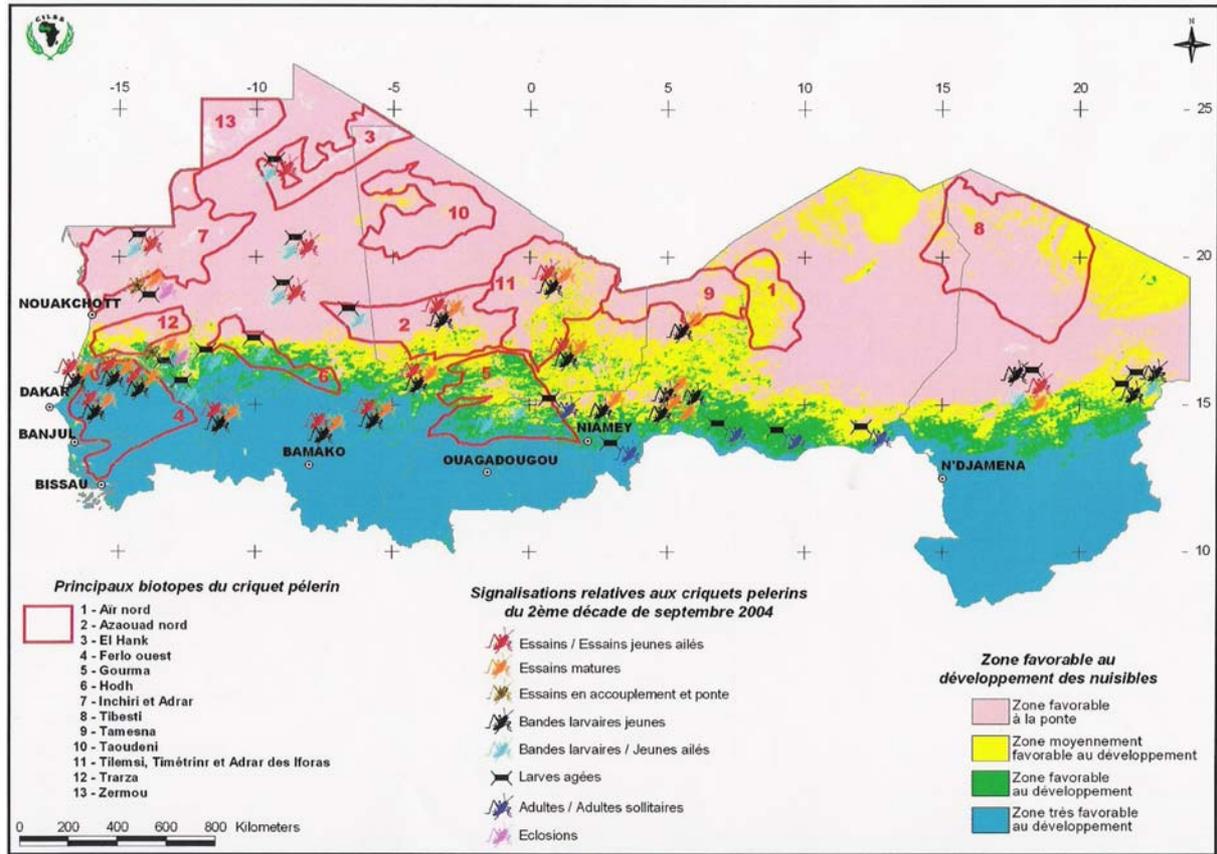
3.2.1 Développement spatio-temporel de l'invasion acridienne

Le désert du Tamesna constitue un foyer endémique de reproduction du criquet pèlerin au Niger. Les bonnes conditions pluviométriques enregistrées dans cette région entre septembre et décembre 2003 ont permis la reproduction et la multiplication rapide des populations de criquets. C'est ainsi que dès le 25 juillet 2004, le Centre national anti-acridien observe l'arrivée d'essaims en provenance du nord-ouest aux frontières du Mali et de l'Algérie. A partir de début août, ces essaims se sont reproduits dans la zone pastorale puis ils se sont infiltrés dans la zone agro-pastorale en septembre et octobre pour provoquer d'importants dégâts sur les cultures de mil au stade grain laiteux pâteux, sur les feuilles de niébé et d'arachide et sur les légumineuses herbacées des pâturages.

Par rapport à la zonation agro-écologique du pays on note:

- Dans la zone Aïr, des bandes larvaires étaient toujours enregistrées lors du passage de la mission avec signalisation de plusieurs essaims en vol dans de nombreuses localités suite à la reproduction des populations autochtones dans le versant est, le long des oueds et dans leurs zones d'épandage. Les essaims enregistrés dans cette zone sont constitués de jeunes ailés roses très voraces. Les mouvements des essaims devraient se poursuivre jusqu'à novembre.
- Dans la zone Tamesna, des essaims constitués de jeunes ailés étaient constamment rencontrés dans le secteur Tassara-Tillia-Télemces et Tchintabaradène. D'innombrables bandes larvaires étaient également observées. Plusieurs essaims ayant échappé aux traitements commençaient à regagner l'Aïr et les pays du Maghreb. Dans les inter-dunes du Tamesna, des bandes larvaires constituées des premiers stades (L1, L2, L3) continuaient également à être signalées.
- Dans la zone agro-pastorale, des éclosions échelonnées (stades dominants L2, L3 et L4) étaient observées sur toute l'étendue des départements de Tahoua, Keita, Tahoua Commune, le sud de Tchintabaradène, l'est et le centre de Bouza, le nord et l'ouest d'Illéla. Au nord du département de Dakoro (région de Maradi) plusieurs villages étaient affectés par des bandes larvaires (stades L4, L5) et des ailés. Dans les départements de Tanout et Gouré (région de Zinder), des infestations ont été également signalées au cours de la deuxième décennie de septembre. La présence de plusieurs bandes larvaires dans le nord-est du Département de Tanout sur environ 1000 ha notamment dans la zone de Kabizon Azel a été observée. Des criquets ailés matures ont été également relevés dans ce secteur. L'invasion acridienne s'est poursuivie durant le mois d'octobre dans la région de Tillabéri, avec plusieurs essaims signalés dans les départements de Téra, Fillingué et Ouallam où les dégâts ont été particulièrement importants.
- Dans la zone agricole, les infiltrations d'essaims ont été limitées; il s'agit des Départements de Illéla et Keita, et des localités de Tahoua arrondissement et Tahoua commune. Dans les zones de Eza et de Imirizan au Département de Fillingué, 1 500 ha de cultures et de pâturage ont été infestés par des bandes larvaires de derniers stades et des jeunes ailés. La zone de Baninangou, Département de Ouallam, est la plus affectée avec 5 000 ha de cultures détruites. Dans le Département de Tillabéri, on observe des bandes larvaires à des densités de 300 individus par m² qui menaçaient le mil tardif dans les localités de Goula, Zoura, Gomozo, Groufouché et Roumboukawo. Dans la région de Tahoua, on observe la formation de jeunes essaims dans l'ensemble des Départements affectés (Tahoua, Keita, Tchintabaradene, Bouza, Illéla). Plusieurs bandes larvaires sont également signalées dans les localités de Belbedji, Sona et Sagaré, région de Zinder.

Figure 3. Développement spatio-temporel de l'invasion acridienne au Niger et à travers le sahel



Source: Centre régional Agrhymet, 2004.

3.2.2 Dispositif d'intervention de la lutte anti-acridienne

Le Gouvernement et ses partenaires ont mis sur place un Comité ad hoc de suivi qui fait le point sur la situation de l'invasion du criquet pèlerin chaque semaine. Rattaché à la Primature, ce comité rassemble les instances gouvernementales, les représentants des pays donateurs ainsi que les représentants de la FAO et des autres agences du système des Nations Unies.

Le dispositif d'intervention d'urgence pour la lutte anti-acridienne est très modeste par rapport à l'ampleur de l'invasion. Il comprend 7 équipes de prospections, 7 équipes d'interventions terrestres et 2 équipes d'interventions aériennes. Le cumul des interventions aériennes et terrestres effectuées depuis le début des infestations estivales de criquet pèlerin (du 25 juillet au 29 septembre 2004) se chiffre à 224 052 hectares. En perspectives, on prévoit que les mouvements nord est-sud ouest des essaims vont continuer à être enregistrés dans l'ensemble de l'aire estivale du pays.

3.3 Superficies cultivées, rendements et productions

Les principales cultures pratiquées au Niger sont présentées au Tableau 2 qui en indique l'évolution des superficies, rendements et productions dans la période 1999–2004. Le mil et le sorgho représentent l'essentiel des céréales cultivées. Le riz et le maïs viennent après ainsi que le blé et le fonio. Pour ce qui est des légumineuses alimentaires le niébé est largement utilisé dans l'alimentation au Niger.

Tableau 2. Evolution des superficies, rendements et production des principales cultures de 1999 à 2004

Année		Mil	Sorgho	Niébé	Maïs	Riz	Arachide
1999	Superficie(ha)	5 351 203	2 093 118	3 793 793	4 901	15 078	250 101
	Rendement(kg/ha)	428	227	111	3 114	4 111	415
	Production(tonnes)	2 289 686	475 956	420 084	15 294	61 989	103 760
2000	Superficie(ha)	5 151 395	2 144 393	3 846 277	6 149	18 245	360 338
	Rendement(kg/ha)	326	173	68	638	3 313	314
	Production(tonnes)	1 678 631	370 746	262 657	3 920	60 453	113 216
2001	Superficie(ha)	5 231 937	2 603 519	3 512 464	8 901	24 625	192 321
	Rendement(kg/ha)	451	255	145	261	3 103	426
	Production(tonnes)	2 358 741	663 609	509 469	2 325	76 400	82 006
2002	Superficie(ha)	5 576 122	2 240 468	3 845 212	14 083	23 853	334 555
	Rendement(kg/ha)	461	299	170	1 200	3 352	433
	Production(tonnes)	2 570 401	669 709	654 232	16 900	79 949	153 729
2003	Superficie(ha)	5 771 293	2 269 929	4 103 710	4 358	18 710	423 382
	Rendement(kg/ha)	476	334	134	508	3 045	495
	Production(tonnes)	2 744 908	757 556	549 035	2 216	56 980	209 369
2004	Superficie(ha)	5 604 355	2 218 035	2 882 921	5 287	8 271	386 578
	Rendement(kg/ha)	420	310	126	912	1 826	435
	Production(tonnes)	2 354 260	686 722	364 757	4 822	15 099	168 225

Source: DCV- Ministère de l'agriculture et estimation de la Mission 2004.

La campagne agricole en cours a connu un démarrage précoce dans toute la bande sud du pays. En effet, les premières pluies utiles enregistrées en avril ont permis la réalisation de semis du mil dans environ 1 516 villages. Par la suite, la mauvaise répartition spatio-temporelle des précipitations observée en mai-juin a considérablement perturbé la croissance et le développement des jeunes plantes de mil et de sorgho. Des cas de perte de semis ont été signalés dans de nombreuses localités, ayant nécessité plusieurs resemis.

La superficie semée en céréales en 2004 accuse une baisse de 204 000 ha par rapport à celle cultivée en 2003, et dépasse la moyenne des cinq dernières dans les mêmes proportions (Tableau 3).

Tableau 3. Superficies cultivées en céréales en 2004, comparées aux superficies en 2003 et à la moyenne des cinq dernières années

Départements	Superficie (ha)			Variation (%) sur base	
	1999-2003	2003/04	2004/05	2003/04	1999-2003
Agadez	1 870	880	2 565	+191	+37
Diffa	56 271	117 136	57 863	-50	+3
Dosso	1 044 590	1 010 861	1 101 251	+9	+5
Maradi	1 868 687	1 934 410	1 877 795	-3	+0.5
Tahoua	1 298 888	1 428 956	1 417 586	-0.8	+9
Tillabéri	1 118 228	1 634 704	1 556 519	-5	+39
Zinder	2 137 258	1 894 689	1 801 344	-5	-16
Communauté U. Niamey	16 866	19 586	22 419	+14	+33
Niger	7 686 675	8 041 222	7 837 342	-2	+2

Source: DCV – Ministère de l'Agriculture et Estimation de la Mission 2004

3.4 Estimation des pertes liées à la sécheresse et à l'invasion acridienne

Dans plusieurs régions du Niger, les précipitations ont été suivies d'un creux pluviométrique durant la période allant de mai à juin. Un autre déficit hydrique de fin de cycle a été préjudiciable aux rendements des cultures de mil tardif, de sorgho, d'arachide ainsi que pour les cultures de contre-saison. Par ailleurs, les resemis ont aussi fait l'objet d'attaques précoces de sauteriaux (*Oedaleus senegalensis*). Ces attaques ainsi que celles causées par les chenilles mineuses de l'épi du mil et par les oiseaux granivores ont également affecté les rendements dans les régions infestées.

Sur la base des informations recueillies par la Mission lors des interviews de terrain et par comparaison aux rendements observés durant la campagne exceptionnellement bonne de 2003 pour les différentes cultures, les pertes de production liées à la sécheresse de début de cycle à travers le décalage de semis (resemis de mil), et de fin de cycle à cause de l'arrêt brusque des pluies, sont estimées à deux tiers des pertes totales des récoltes attendues en 2004. Les pertes de productions dues au criquet pèlerin, bien que localement très

fortes comme dans la zone agro-pastorale, sont estimées à un tiers des pertes de production. Ce résultat est validé par les observations des trois équipes de terrain après discussions des chiffres avancés pour les pertes de production.

La Mission estime par ailleurs que les dégâts risquent d'être plus graves et que le péril acridien risque de s'étendre davantage dans l'espace et de durer dans le temps. L'ampleur prise par les invasions fait que les équipes de lutte sur le terrain semblent largement dépassées par les événements. A court terme, la Mission craint, avec la Direction de la Protection des Végétaux, que les bandes larvaires vont s'attaquer aux cultures de sorgho en semis tardif, aux cultures maraîchères de contre-saison et à l'arboriculture fruitière.

3.5 Projections de la production céréalière 2004

Les effets conjugués des facteurs susmentionnés ont entraîné un net recul de la production céréalière (mil et sorgho) dans les zones agro-pastorales du pays. Se fondant sur l'hypothèse d'un arrêt des pluies le 15 septembre (hypothèse qui s'est confirmée sur la quasi-totalité du territoire national en 2004) et les normes de productions retenues par le Ministère du Développement Agricole dans de telles conditions, la Mission a, dans un premier temps, provisoirement estimé la production 2004 de mil à quelque 2 421 000 tonnes et celle de sorgho à environ 653 000 tonnes, soit au total 3 074 000 tonnes pour les deux spéculations, contre 3 502 000 tonnes en 2003, soit un repli de 12 pour cent. On obtient cependant une augmentation de 5 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années (2 915 000 tonnes environ) comme le montre le tableau 4.

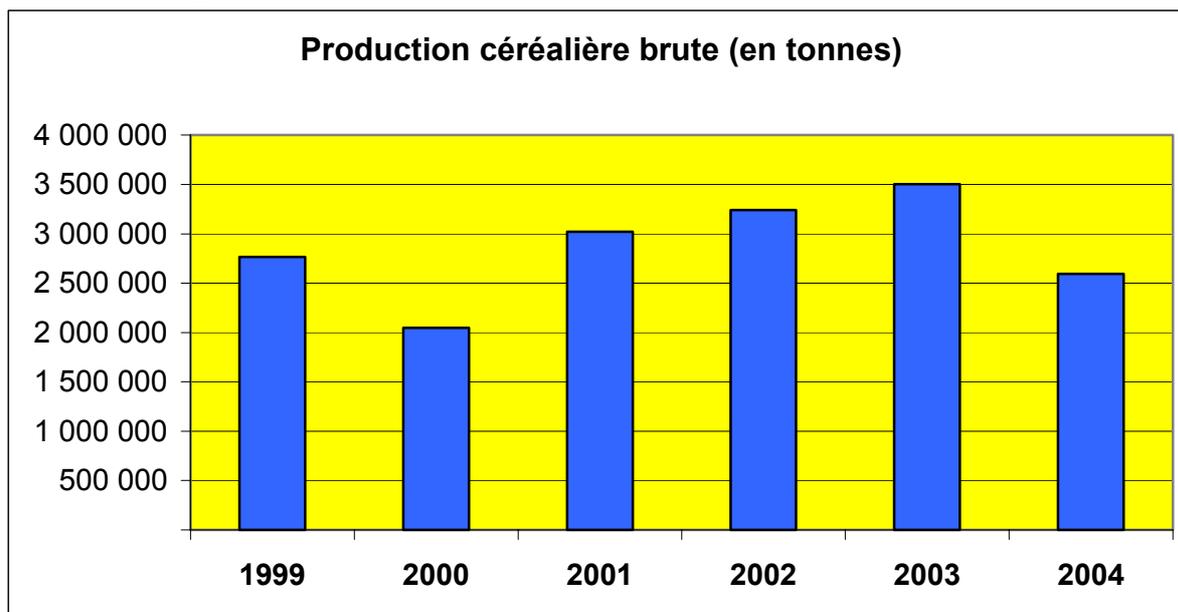
Tableau 4. Production céréalière en 2004 comparée à 2003 et à la moyenne 1999-2003 (en tonnes)

Régions	Production			Variation (%) sur base	
	1999-2003	2003/04	2004/05	2003/04	1999-2003
Agadez	1 485	630	2 120	+ 236	+ 43
Diffa	35 837	42 675	13 938	- 67	- 61
Dosso	465 506	526 648	562 044	+ 6.7	+ 21
Maradi	672 380	883 869	689 719	- 22	+ 2
Tahoua	533 249	663 653	541 458	- 18.4	+ 1.5
Tillabéri	530 520	656 266	571 400	- 13	+ 8
Zinder	669 009	719 607	679 974	- 6	+ 1.6
Communauté U. Niamey	6 741	9 115	13 461	+ 48	+ 100
Niger	2 914 727	3 502 464	3 074 114	- 12	+ 5.0

Source: DCV – Ministère de l'agriculture et estimation de la Mission 2004

En intégrant dans les calculs les estimations de pertes de rendements dues aux criquets pèlerins ainsi que les résultats partiels de l'enquête annuelle de prévision et d'estimation des récoltes fournis par le Ministère du développement agricole, la Mission a obtenu des prévisions provisoires de 2 590 000 tonnes de mil et sorgho pour 2004, ce qui impliquerait un recul de 26 pour cent par rapport à 2003, et de 11 pour cent par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Pour toutes les céréales confondues, la production 2004 s'établit à 2 651 571 tonnes. La Figure 4 montre ce niveau de production céréalière et en donne l'évolution récente durant la période 1999-2003.

Figure 4. Estimation de la production céréalière et évolution récente



Mais, sur la base des résultats de l'enquête annuelle de prévision et d'estimation des récoltes obtenus fin octobre 2004 après le départ de la Mission du Niger, le Ministère du développement agricole estime la production céréalière pour 2004 à 3 139 190 tonnes comprenant non seulement le mil (2 355 760 tonnes) et le sorgho (687 222 tonnes), mais également le riz (78 099 tonnes), le maïs (8 322 tonnes), le fonio (787 tonnes) et le blé (9 000 tonnes). Ce chiffre correspond davantage aux premières estimations de la Mission faites sur l'hypothèse de l'arrêt des pluies le 15 septembre qui ne tient pas compte de l'effet criquet et n'intègre pas non plus les autres céréales, lesquelles totalisent 97 208 tonnes.

Après déduction des pertes et semences, la production céréalière nette estimée par le Ministère s'établit à 2 594 957 tonnes.

3.6 Elevage et pâturages

La mauvaise répartition des pluies a largement affecté la capacité de charge ainsi que la durée de croissance active de l'herbe. C'est ainsi que plusieurs pâturages de la région de Tahoua où le mois de juillet a été particulièrement sec ont souffert de la sécheresse et se sont fortement dégradés. De plus, l'insuffisance des pluies durant juillet et août n'a pas permis le remplissage correct des mares qui servent de points d'abreuvements du bétail.

A partir du mois d'août, les bandes larvaires et les essaims de criquets pèlerins ont contribué à dégrader davantage les pâturages. Le déficit fourrager qui en découle a été accentué par l'arrêt brutal des pluies en début septembre alors qu'en année normale il pleut jusqu'à fin septembre. Ainsi, la Mission estime le déficit fourrager à environ 5 millions de tonnes de matière sèche sur des besoins équivalents à 11 millions de tonnes.

Cette situation déséquilibre le bilan alimentaire du cheptel et entraîne un départ précoce en transhumance vers le sud du pays où les récoltes ne sont pas encore terminées. C'est là une source potentielle de conflits entre les éleveurs contraints à migrer précocement et les agriculteurs contraints à les accueillir. Cette situation conflictuelle mérite d'être suivie de plus près par les autorités du pays et leurs partenaires au développement.

4. ANALYSE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE CEREALIERE EN 2005

4.1 Accès aux produits alimentaires et prix

Grâce aux bonnes récoltes enregistrées pendant la campagne agricole 2003/04, les prix des principales céréales locales –mil et sorgho- ont connu leur niveau le plus bas d'octobre 2003 à septembre 2004 par rapport à la même période des trois années précédentes, et malgré des hausses observées en 2004. En

effet, les prix ont varié de 109 FCFA/KG à 147 FCA/kg pour le mil et de 96 FCFA à 136 FCFA/kg pour le sorgho entre octobre 2003 et juillet 2004, ce qui représentait cependant une baisse moyenne de 24 pour cent et de 11 pour cent respectivement par rapport à la période correspondante en 2003. Cette hausse des prix était somme toute normale, car intervenant en période de soudure. Les prix ont quelque peu fléchi vers septembre 2004, comme le montre les figures ci-après.

Figure 5. Évolution du prix moyen du mil au cours des 4 dernières campagnes de commercialisation

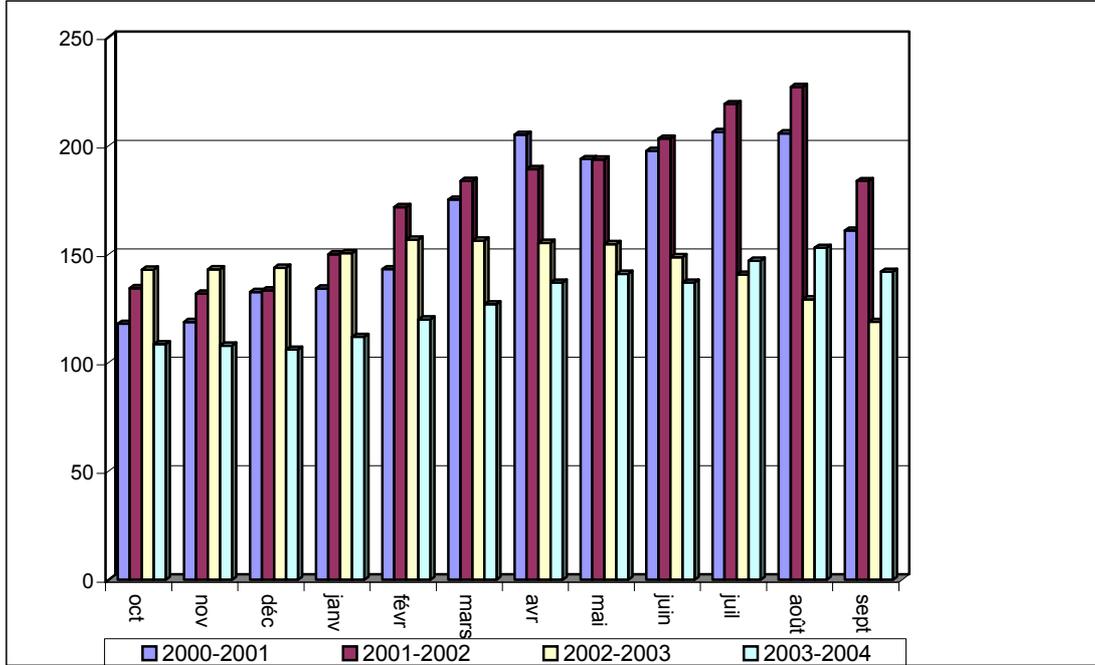
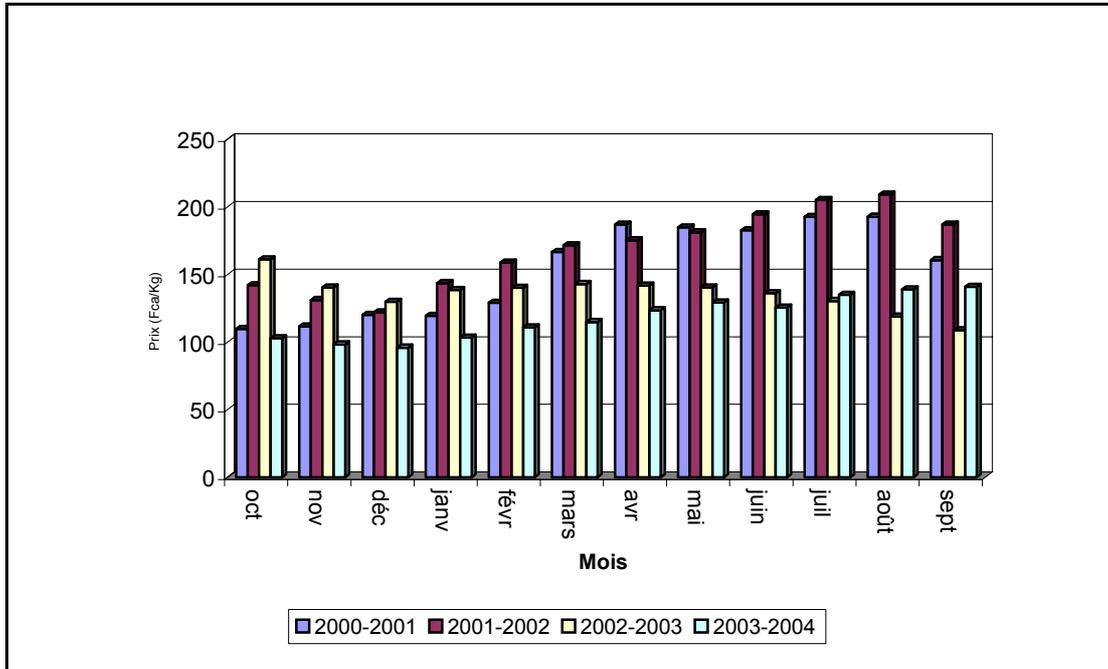


Figure 6. Évolution du prix moyen du sorgho au cours des 4 dernières campagnes de commercialisation



Source: Ministère du développement agricole, Service des statistiques.

Mais déjà en octobre, la Mission a constaté dans les régions visitées que la pénurie anticipée des céréales et des fourrages du fait de la sécheresse et de l'invasion acridienne entraînait la hausse des prix du mil et des céréales en général, par rapport aux trois derniers mois et à la même période en 2003, et par rapport à septembre 2004. Ainsi, au marché de Ouallam (région de Tillabéri), le mil en provenance du Mali se vendait à 140 FCFA/kg, contre 85-90 FCFA/kg en 2003 à la période correspondante; à Sanam (Département de Fillingué), le mil local coûtait 160 FCFA/kg contre 125 FCFA/kg en 2003. À Tera, le mil local se vendait à 135-150 FCFA/kg contre 80 FCFA/kg en 2003 et 90-100 FCFA/kg en année normale. Au marché de Niamey, les négociants grossistes ont déclaré ne pouvoir pratiquement pas trouver le mil local de 2004 à leurs zones d'approvisionnement habituelles, particulièrement Tera, Zinder et Maradi. Le peu de mil qu'on trouvait sur le marché provenait du Mali et du Nigéria et se vendait à 125 FCFA/kg contre 100-110 FCFA en septembre.

Le prix du bétail, quant à lui, évoluait de façon inverse, accusant souvent de fortes baisses par rapport aux périodes de référence. Ainsi au marché de Ouallam, un mouton moyen se vendait à 10 000 FCFA contre 17 000 FCFA en septembre; au marché de Doungourou (préfecture de Tera) un taureau qui se vendait à 200 000 FCFA en août s'offrait pour seulement 150 000 FCFA en octobre. À Niamey, le mouton de 17 000 FCFA en octobre 2004 était environ 50 pour cent moins cher à la même période en 2003, et le taureau de 125 000 FCFA avait perdu en moyenne 25 pour cent de sa valeur marchande du mois d'août 2004.

La vente du bétail à des prix de détresse est le fait non seulement de la pénurie anticipée des fourrages, mais également de la nécessité des ménages à se procurer de l'argent pour reconstituer leur réserves de céréales (ce qui accentue la hausse des prix) et/ou pour pouvoir émigrer temporairement vers les pays côtiers, processus enclenché très précocement de même que la transhumance dont l'ampleur et les conséquences inquiètent singulièrement les autorités locales.

Il convient de souligner que les populations dont la sécurité alimentaire est fragilisée par la pénurie des céréales et des ressources fourragères se trouvent, pour l'essentiel, dans des zones où le Ministère du développement agricole a identifié 3 334 villages (contre 1 496 en 2003) considérés comme déficitaires/vulnérables. Ces villages ont souffert des retards de semis, de vents de sable, d'attaques parasitaires, de ruptures de précipitations et de l'invasion acridienne. Ces villages, qui comptent au total quelque 3 millions d'habitants, sont situés pour l'essentiel dans les zones agro-pastorale et septentrionale du pays, c'est-à-dire les parties durement affectées par le déficit pluviométrique et l'invasion acridienne comme indiqué plus haut.

4.2 Bilan céréalier 2004/05

Les prévisions relatives à l'offre et à la demande des céréales en 2004/05 sont fondées sur les hypothèses suivantes:

- La population du Niger a été estimée à 10 902 668 au 30 avril 2003. D'après les projections des services statistiques, elle serait de 11 207 936 habitants en 2004 et atteindrait environ 12 162 000 au 30 avril 2005.
- On retiendra en 2004/05 comme consommation annuelle par habitant et pour chaque céréale considérée, la consommation apparente moyenne des 5 dernières années (1999/00 –2003/04) qui s'établit comme suit: blé: 5 kg, riz: 15,5 kg, céréales secondaires dont maïs: 14 kg; mil: 182 kg; sorgho: 43 kg, soit un total de 239 kg les céréales secondaires. Ces chiffres sont proches des estimations de l'Enquête Budget et Consommation effectuée par le Gouvernement en 1989-90 pour la phase urbaine et en 1992-93 pour la phase rurale. Selon cette enquête, les Nigériens consomment en moyenne 289 kg de céréales par tête en milieu rural et 233 kg en milieu urbain.
- La production brute de céréales sèches (céréales secondaires) est réduite de 15 pour cent, attribuables aux pertes, semences et alimentation du bétail. Ainsi, pour la production brute de céréales secondaires estimée à 3 052 891 tonnes en 2004, on obtient une disponibilité nette de 2 594 957 pour la consommation humaine. S'agissant du riz, les déductions pour pertes et semences sont de 15 pour cent et le taux d'usinage est de 70 pour cent.
- Il est reconnu qu'au Niger comme dans la plupart des pays de la sous-région, les stocks des denrées alimentaires sont difficiles à évaluer. La mission suppose que le niveau des stocks ne changera pas de manière significative entre le début et la fin de l'année commerciale.
- De même, les exportations/importations des céréales secondaires sont difficiles à cerner. Elles font l'objet du commerce frontalier essentiellement informel avec les pays voisins, notamment le Nigéria et le Mali.

Tableau 5. Bilan céréalier pour 2004/05 (en milliers de tonnes)^{1/}

	Riz	Blé	Céréales secondaires	Total céréales
DISPONIBILITÉS	50,76	5,85	2 594,96	2 651,57
Variation de stocks	-	-	-	-
Production nationale nette	50,76	5,85	2 594,96	2 651,57
UTILISATION	188,51	62,03	2 906,12	3 156,66
Consommation humaine	188,51	62,03	2 906,12	3 156,66
BESOINS D'IMPORTATION	137,75	56,18	311,16	505,09
Importations commerciales	125	43	58,74	226,74
Déficit à combler	12,75	13,18	252,42	278,35

^{1/} Les besoins de consommation de la population sont estimés à partir de la consommation apparente moyenne des cinq dernières années, ce qui pourrait conduire à des résultats différents de ceux du CILSS qui utilise des normes de consommation fixes.

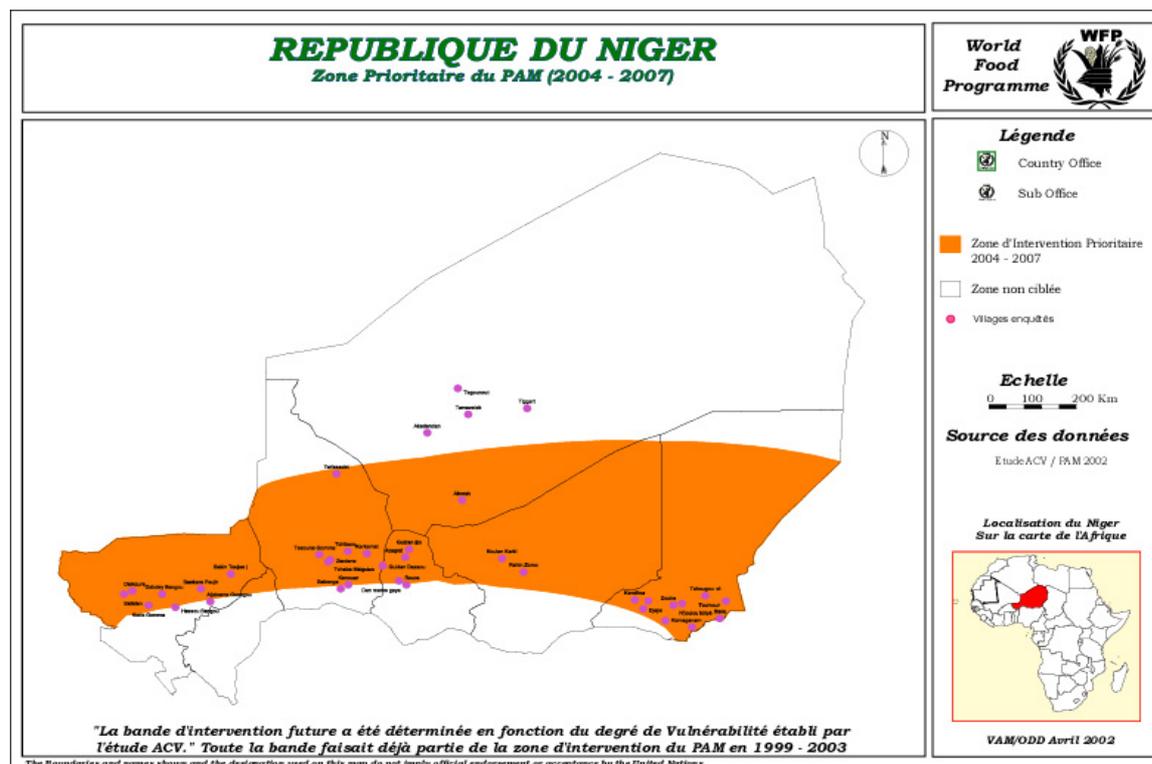
Ainsi donc, le déficit céréalier prévisionnel pour 2004/05, hors importations commerciales, s'établit à 278 350 tonnes, soit environ 9 pour cent des besoins nationaux. Ce déficit devra être couvert grâce aux interventions des pouvoirs publics et de leurs partenaires au développement. Si ce déficit ne paraît pas énorme au niveau national, il ne doit pas occulter l'extrême vulnérabilité alimentaire à laquelle sont désormais exposées, du fait de la sécheresse et de l'invasion acridienne, plus de 3 millions de personnes dans quelque 3 000 villages situés notamment dans la zone agro-pastorale du centre et du nord du pays.

Comme il a été signalé, ces populations vulnérables anticipant une grave pénurie des pâturages, ont adopté très précocement des stratégies d'adaptation, dont certaines pourraient être préjudiciables à la paix sociale et au développement à moyen et long terme. Ces stratégies concernent, entre autres, la transhumance précoce avec le risque que le bétail envahisse les zones de cultures où les récoltes seraient encore sur pied, le déstockage des animaux vendus à vil prix, et la coupe excessive de bois comme source alternative de revenu avec pour conséquence l'accélération de la désertification.

5. VULNERABILITE / BESOINS ALIMENTAIRES D'URGENCE

5.1 Vulnérabilité dans les zones affectées

Tahoua et Tillabéry sont les régions les plus affectées par la sécheresse et les criquets.



La région de Tahoua est à vocation agro-pastorale; l'agriculture est pratiquée par plus de 80 pour cent de la population. Le potentiel productif agricole est estimé à 2 292 492 ha cultivables dont 1 927 578 ha exploités (soit 85 pour cent de la superficie totale). La superficie cultivée augmente en moyenne de 560 080 ha soit un rythme d'accroissement annuel de l'ordre de 93 350 ha. Le système de culture est dominé par la persistance des pratiques cultures traditionnelles. En culture pluviale on distingue principalement le mil, le sorgho, le niébé, l'arachide, le coton, le gombo, le maïs et le riz. En cultures de contre-saison, il faut distinguer les cultures de décrue (patate douce, dolique, niébé, courge, tournesol) des cultures irriguées (oignon, blé, chou, laitue, carotte, gombo, piment, poivron). Il faut signaler que certains déficits céréaliers trop prononcés se sont soldés par des famines et crises alimentaires aigues. Ces déficits sont dus principalement aux insuffisances et à la mauvaise répartition spatio-temporelle des précipitations; à la dégradation des ressources naturelles, à l'accroissement démographique et aux pertes occasionnées par les ennemis des cultures.

L'élevage représente, après l'agriculture, la deuxième activité économique de la région. Il constitue l'activité dominante dans la zone nord et est associé à l'agriculture dans les autres zones agro-écologiques. La zone pastorale couvre les deux tiers de la région et les éleveurs représentent 20 pour cent de la population totale. L'élevage, à l'instar de l'agriculture, reste encore une activité précaire en raison des incertitudes climatiques et de la dégradation des ressources naturelles.

A Tillabéri, l'agriculture et l'élevage représentent les deux principales activités économiques de la région. Les superficies cultivables sont estimées à 4 484 901 ha dont 1 052 913 ha sont cultivés. L'agriculture sous pluie est actuellement la base de la production agricole (mil, sorgho, niébé, etc.); les cultures irriguées concerne principalement la riziculture pratiquée par la population riveraine du fleuve et des périmètres aménagés par l'Etat. Les cultures de contre-saison occupent de plus en plus les femmes. Depuis les perturbations dues aux sécheresses, l'élevage en crise a développé des problèmes de coexistence entre éleveurs et agriculteurs. Avec le niveau actuel de reconstitution du cheptel, l'élevage est en train de devenir la principale activité de la population.

Dans ces deux régions qui sont les plus frappées par la sécheresse et l'infestation acridienne, la situation de la vulnérabilité structurelle se présente comme suit:

- **Les ménages moyennement vulnérables:** ce sont les plus aisés des villages, ils détiennent beaucoup de terres et ont une production agricole suffisante pour un an et ont la capacité d'acheter la main d'œuvre salariée. Leur cheptel est composé de gros ruminants, petits ruminants et volaille. Ils couvrent entièrement leurs besoins sociaux et apportent leur aide social aux plus démunis.
- **Les ménages vulnérables:** ce sont les ménages autosuffisants dans la plupart des cas (7 à 10 mois de disponibilité de la production agricole) et peuvent acheter les céréales pour compléter les déficits. Le cheptel est composé en majorité de petits ruminants et de la volaille ; les besoins sociaux de leur famille sont satisfaits. Ils vont en exode et exercent des activités de détaillant.
- **Les ménages très vulnérables:** ce sont le plus souvent des ménages qui sont dans une situation très précaire la majorité du temps. Ils possèdent des terres réduites et peu fertiles et la production agricole n'atteint pas la période de soudure (couverture de 3 à 5 mois). Ils vendent systématiquement leur force de travail et sollicitent souvent une aide extérieure. L'exode est en général une issue de survie où ils exercent tous les travaux physiques.

Tableau 6. Situation de la vulnérabilité

Statut socio-économique	Production agricole (%)		Production animale (%)		Revenu de l'exode (%)		Revenu des AGR (%)		Revenu total (%)	
	Tillabéri	Tahoua	Tillabéri	Tahoua	Tillabéri	Tahoua	Tillabéri	Tahoua	Tillabéri	Tahoua
Très vulnérable	23	48	32	16	7	11	38	25	100	100
Vulnérable	18	45	58	26	4	6	20	23	100	100
Moyenne et vulnérable	10	42	75	34	2	7	13	17	100	100
Total	15	40	56	31	4	9	25	21	100	100

On constate globale que les activités primaires, agriculture et élevage, plus de 85 pour cent des revenus des ménages.

5.2 Situation alimentaire et perspectives

Dans la région de Tillabéri (le nord des départements de Ouallam, Filingué et Téra) plusieurs indicateurs de crise sont déjà signalés:

- hausse du prix du mil
- départs précoces des migrants
- taux élevés de présentation du bétail sur les principaux marchés
- transhumance précoce

Dans les zones agropastorales et pastorales au Nord des régions de Maradi et de Zinder on note:

- la dégradation des termes de l'échange s'est associée à l'insuffisance de lait, des feuilles sauvages pour l'alimentation
- un nombre très élevé de villages confrontés à des déficits de production et des populations soumises à l'insécurité alimentaire
- un niveau d'insécurité alimentaire déjà extrême dans des localités de Dakoro et Tanout se traduisant par une dégradation des conditions d'alimentation des ménages et du bétail et par des départs massifs et précoces en exode.

La situation est quasi similaire pour les départements de nord Tahoua (Tous les départements de Tahoua, Tchinta, Abalak et Illéla, le nord des départements de Kéita et de Bouza). On observe dans ces zones:

- des hausses du prix du mil
- l'absence du nouveau mil sur les principaux marchés
- des départs précoces des migrants
- des taux élevés de présentation du bétail sur les principaux marchés
- une transhumance précoce
- une dégradation des termes de l'échange au détriment des agro pasteurs

5.3 Estimation des besoins d'aide alimentaire

Dans la région de Tillabéri, le nombre de villages déficitaires est de 497 sur les 1 209 (soit 41,1 pour cent) que compte les zones affectées par la sécheresse et les criquets. La population à risque est de 681 638 personnes. Parmi cette population, environ 45 pour cent ont de bonnes capacités à faire aux risques. La population vulnérable est donc d'environ 55 pour cent de la population à risque. Les départements de Tillabéri et de Téra sont les plus affectés.

Tableau 7. Situation de la vulnérabilité à Tillabéri

Département	Nombre de villages		Population		
	Total	Avec un déficit sévère	Totale	Population à risque	% population avec déficit
Ouallam	275	82	297 186	88 000	30
Filingue	460	217	446 877	210 000 ^{1/}	47
Téra	313	90	461 159	228 775	50
Tillabéri	161	108	245 984	154 863	63
Total affecté	1 209	497	1 451 206	681 638	47
Total Tillabéri		497	2 067 625	681 638	33

1/ Estimation de la Mission basée sur la proportion du nombre de villages avec un sévère déficit sur le nombre total de villages. On est parti de l'hypothèse que les villages avaient une même population, ce qui peut ne pas être le cas. Les données effectives de la population ont été demandées au Département de Filingue.

Les départements de Say et de Kollo présentent des situations assez bonnes. Les quelques villages déficitaires qui y sont baignent dans un environnement globalement favorable.

La région de Tahoua est sans doute la région la plus affectée, en dépit du fait que son déficit est des plus faibles. Cette situation est due au fait que la région compte 6 départements déficitaires (contre 4 à Tillabéri, 1 à Maradi et 1 à Zinder) dont 4 très affectés par la sécheresse et le péril acridien (Tahoua département, Illéla, Tchinta Baraden et Abalak).

Si on exclu les départements de Birni N’Konni et Madaoua où seules leurs franges extrêmes nord sont affectées par la sécheresse et le péril acridien, le reste de la région compte 602 160 personnes à risque dont près de 415 490 vulnérables, soit 15,5 pour cent de la population totale de la région.

Tableau 8. Situation de la vulnérabilité à Tahoua

Département	Production céréales	Villages		Population		
		total	à risque	totale	à risque	vulnérable
Tahoua Départ	42 047	196	74	378 280	142 820	98 546
Konni	151 554	220	16	424 600	30 880	21 307
Bouza	61 045	192	51	370 560	98 430	67 917
Illéla	44 996	164	84	316 520	162 120	111 863
Kéita	58 423	204	56	393 720	108 080	74 575
Madaoua	154 872	330	81	636 900	156 330	107 868
Tchinta - Abalak	3 315	86	47	165 980	90 710	62 590
Total Tahoua	516 252	1 392	409	2 686 560	789 370	544 665

Les départements de Dakoro et de Tanout comptent 10 cantons à risque, soit 401 villages et une population estimée à 176 381 personnes.

Tableau 9. Situation de la vulnérabilité à Tanout et Dakoro

Département	Cantons	Total villages	Villages à risque	Populations touchées
Dakoro	6	611	179	56 021
Tanout	4	n.d.	222	122 361
Ensemble	10		401	178 381

Dans les zones affectées par la sécheresse et le péril acridien du Niger, 1 210 villages sont classés villages à risque avec une population de près de 1 460 179 habitants.

5.4 Possibilité d’achats locaux et actions en cours

Sur la base des données fournies par le SAP, la Gouvernement, avec le soutien de ses partenaires, a d’ores et déjà organisé une opération «vente de céréales à prix modéré» dans 526 villages totalisant 461 308 personnes. Des travaux à haute intensité de main d’œuvre et des soutiens aux banques céréalières villageoises sont également prévus.

Le stock national de réserve (SNR) dispose actuellement de 16 000 tonnes de céréales et le Fonds de sécurité alimentaire (FSA) dispose de 2 milliards de Francs CFA équivalent à 16 000 tonnes de céréales environ ce qui est relativement modeste quand on sait que le Niger consomme mensuellement 240 000 tonnes de céréales.

Pour 2004, en matière d’aide alimentaire au Niger, l’Union Européenne a engagé 3,5 millions d’Euros, la France 1,5 millions d’Euros et le programme 2004-2007 du PAM prévoit l’achat local de 56 000 tonnes (36 millions de \$EU).

Les intrants d’élevage (son de blé, graines de coton, pierres à lécher et vaccins) qui devaient être distribués par la FAO en 2003 (TCP/NER/2906 d’un montant de 366 000 \$ EU) pour venir en aide aux éleveurs touchés par la sécheresse de 2002, viennent seulement d’être acquis. Leur mise en place dans les régions est en cours et les distributions vont être faites incessamment.

Le Comité national de suivi envisage une réunion des bailleurs de fonds dans les jours à venir. Les Agences onusiennes au Niger s’apprête à élaborer un Plan de contingence, prélude à un éventuel Appel consolidé.

6. PROPOSITIONS D’INTERVENTIONS D’AIDE AGRICOLE ET PASTORALE D’URGENCE

Globalement 16 départements, sur les 35 que compte le pays, sont dans une situation de vulnérabilité alimentaire avérée.

En complément aux aides alimentaires qui vont être apportées (ventes à prix modérées, «vivres contre travail», cantines scolaires), une aide agricole d’urgence s’impose dans la mesure où la grande majorité des ménages qui vont bénéficier de cette aide alimentaire sont des agriculteurs ou des éleveurs qui cherchent à

améliorer leurs ressources durant la contre-saison, à mieux nourrir leur cheptel durant la saison sèche et à avoir accès aux semences pour la prochaine campagne agricole. L'appui apporté doit ainsi avoir un impact direct sur le relèvement des ressources de ménages, sur la sauvegarde du bétail et sur un meilleur accès aux semences. Ces interventions visent *in fine* à une amélioration des ressources des ménages durant la saison sèche, à une augmentation de la production vivrière et une réduction du déficit alimentaire.

6.1 Fourniture d'urgence d'intrants agricoles pour un soutien aux cultures de contre-saison (novembre 2004 à mars 2005)

La saison agricole 2004 s'achève sur déficit vivrier au niveau national. Ce déficit est particulièrement aigu dans 16 départements nigériens. Face à cette situation, un grand nombre de ménages ne disposent plus de stocks alimentaires pour assurer leur survie jusqu'aux prochaines récoltes de 2005. Ces ménages sont condamnés à un exode temporaire dans les pays côtiers beaucoup plus précoce et plus long que d'habitude. Dans les situations extrêmes, toute la famille, et non pas les seuls hommes actifs, s'exile. Pour les enfants et les personnes fragiles, cet exode forcé est souvent un voyage sans retour. Les activités de saison sèche sur place sont donc intensément recherchées. L'Etat programme déjà des travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) avec distribution de rations alimentaires. Dans ce contexte, la pratique de cultures de contre-saison, dans les zones bénéficiant d'aménagements le long du fleuve Niger ou aux abords des mares permanentes, constitue une activité des plus intéressantes par les apports alimentaires et monétaires qu'elle génère.

Au niveau national, les semences des cultures de contre-saison sont disponibles mais les ménages les plus affectés par le déficit vivrier ne disposent plus de ressources financières suffisantes pour les acquérir. Une distribution de ces semences et des outils de maraîchage facilitera cette activité de production.

La FAO achètera les intrants et assurera leur mise en place auprès des bénéficiaires au travers du réseau des 170 Boutiques d'intrants réparties dans le pays et recevant le support du Projet FAO GCP/NER/041/BEL ou au travers des Banques céréalieres. Ces Boutiques et ces Banques céréalieres, gérées par les producteurs ruraux eux-mêmes, travailleront en étroite collaboration avec les services techniques du Ministère du développement agricole. Elles recevront les intrants et les distribueront gratuitement aux agriculteurs.

Une aide, sous forme de «vivres contre travail» sera prévue pour la remise en état des puisards.

Type d'intrant	Quantité/exploitant (kg)	Nombre d'exploitants	Quantité (kg ou unité)	Coût total (\$EU)
Semences de tomate	0.01	4 000	40	377
Semences de chou	0.02	4 000	80	1 509
Semences de laitue	0.005	4 000	20	189
Semences de poivron	0.03	4 000	120	679
Semences d'oignon	0.02	4 000	80	755
Semences de niébé	2	4 000	8 000	3 019
Semences de dolique	1	4 000	4 000	3 019
Arrosoir	1	20 000	20 000	113 208
Râteau	1	20 000	20 000	56 604
Pioche	1	20 000	20 000	94 340
Binette	1	20 000	20 000	18 868
Total				292 566

Fourniture d'intrants pour les cultures de contre-saison

Désignation	\$EU
Intrants agricoles	292 566
Personnel	30 000
Formation	10 000
Frais généraux de fonctionnement	25 000
Frais directs de fonctionnement	23 242
Total	357 566

6.2 Fourniture d'urgence d'aliments complémentaires pour la sauvegarde du bétail (mars à mai 2005)

Le déficit fourrager du à l'action combinée de la sécheresse et des criquets est estimé à 5 millions de tonnes de matière sèche correspondant à 46 pour cent des besoins alimentaires des 6,5 millions d'Unités de Bétail Tropical (UBT) pour les 9 mois de saison sèche à venir. Environ la moitié des effectifs part en transhumance à l'extérieur du pays et l'aide sera destinée en priorité aux femelles reproductrices en production représentant 24 pour cent des effectifs soit 420 000 UBT. A raison de 2 kg/jour/UBT d'aliments complémentaires durant les 3 derniers mois de la saison sèche, l'apport requis est estimé à 76 000 tonnes environ.

L'Etat et ses partenaires de développement fourniront une grande partie de ces aliments. La proposition concerne une contribution de 7 766 tonnes d'une valeur globale de 1,7 millions de \$ EU.

La FAO achètera les intrants et les mettra à la disposition du réseau des Boutiques d'intrants et des Banques céréalières. La gestion de ces intrants sera assurée par les communautés bénéficiaires au travers de ces réseaux et se fera sous la supervision du Ministère des ressources animales.

Les aliments complémentaires ne seront pas distribués gratuitement mais seront vendus, selon un système bien rodé au Niger, à des prix modérés par rapport aux prix du marché. Ces ventes alimenteront les fonds de roulement constitués au niveau des Boutiques d'intrants ou des Banques céréalières pour faire face à ce genre de situation.

Type d'intrant	Nombre d'éleveurs	Quantité par éleveur (kg)	Quantité (tonnes)	Coût total (\$EU)
Son de blé	5 997	420	2 519	402 972
Graines de coton ou	2 998	840	2 519	705 201
Tourteaux de coton	2 998	840	2 519	302 229
Pierres à lécher	5 997	35	210	335 810
Total			7 766	1 746 212

Fourniture d'aliments du bétail

Désignation	\$EU
Aliments du bétail	1 746 212
Personnel	100 000
Formation	30 000
Frais généraux de fonctionnement	150 000
Frais directs de fonctionnement	131 704
Total	2 026 212

6.3 Fourniture de semences vivrières pour la campagne agricole 2005 (avril à juin 2005)

Le déficit vivrier de la campagne agricole 2004 provoque une situation économique difficile pour un grand nombre de ménages ruraux. Ces ménages réagissent par un exode précoce dans les pays côtiers, par la recherche d'emplois temporaires, par une cueillette de plantes et fruits sauvages et par la vente des animaux. L'Etat, de son côté, met à la disposition des populations affectées, des vivres et des aliments pour le bétail à des prix modérés. Au niveau national, pour la prochaine campagne agricole devant démarrer en mai 2005, les semences sont disponibles mais pour les ménages les plus affectés par les chutes de production en 2004, l'accès à ces semences constitue un réel problème. Pour faciliter cet accès et permettre aux ménages les plus vulnérables une conduite normale de la prochaine campagne agricole, la fourniture gratuite des semences essentielles est requise.

La FAO achètera les intrants et assurera leur mise en place auprès des bénéficiaires au travers du réseau des 170 Boutiques d'intrants réparties dans le pays et recevant le support du Projet FAO GCP/NER/041/BEL ou au travers des Banques céréalières. Ces structures villageoises, gérées par les producteurs ruraux eux-mêmes, travailleront en étroite collaboration avec les services techniques du Ministère du développement agricole. Elles recevront les intrants et les distribueront gratuitement aux agriculteurs.

Type d'intrant	Quantité/ exploitant (kg)	Nombre d'exploitants	Quantité (tonnes)	Coût total (\$EU)
Semences de mil	10	100 000	1 000	377 358
Semences de sorgho	10	30 000	300	113 208
Semences de niébé	10	100 000	1 000	377 358
Total				867 925

Fourniture de semences vivrières

Désignation	\$EU
Semences vivrières	867 925
Personnel	40 000
Formation	10 000
Frais généraux de fonctionnement	40 000
Frais directs de fonctionnement	62 265
Total	957 925

Le présent rapport a été établi par B. Badjeck, T. Ameziane el Hassani, J.F. Gascon, R. Marsili et Birane Wane, sous la responsabilité des secrétariats de la FAO et du PAM à partir d'informations provenant de sources officielles et officieuses. La situation pouvant évoluer rapidement, prière de s'adresser aux soussignés pour un complément d'informations le cas échéant.

*Henri Josserand
Chef, SMIAR, FAO
Télécopie: 0039-06-5705-4495
Mél: gjews1@fao.org*

*Moustapha Darboe
Directeur régional, ODD, PAM
Télécopie: 0022-1-84235632
Mél: Mustapha.Darboe@wfp.org*

Veillez noter qu'il est possible d'obtenir le présent Rapport spécial sur le site Internet de la FAO (www.fao.org) à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/gjews/>

Il est également possible de recevoir automatiquement, par messagerie électronique, les Alertes spéciales et les Rapports spéciaux, dès leur publication, en souscrivant à la liste de distribution du SMIAR. À cette fin, veuillez envoyer un message électronique à l'adresse suivante: mailserv@mailserv.fao.org sans rien écrire dans la ligne "sujet" et en indiquant le message suivant:

subscribe SMIARAlertes-L

Pour être rayé de la liste, envoyer le message:

unsubscribe SMIARAlertes-L